



Lecture

Sur les traces d'Ounamir par Catherine et François Choffat



« Une expérience de coopération dans une oasis pré-saharienne », tel est le sous-titre de ce livre qui vient de sortir aux Editions de la Baconnière, à Boudry et qui intéressera d'autant plus nos lecteurs que l'un de ses auteurs, François Choffat, a fait ses études secondaires à La Chaux-de-Fonds, où il compte de nombreux amis.

En collaboration avec son épouse Catherine, il a couché sur le papier le récit de son activité au Maroc, tiré de la conclusion de leurs expériences et noté les réflexions qu'elles leur inspirent à tous deux. C'est donc un livre fort intéressant, puisqu'il traite d'un problème toujours actuel, celui des relations entre « nantis » et démunis, entre civilisations différentes, entre progrès et développement en cours.

DIALOGUE POSSIBLE

Dans sa notice d'introduction, l'éditeur dit ceci de ce livre de quelque cent quarante pages:

« Engagé à titre personnel auprès du Ministère marocain de la santé publique, un médecin suisse essaie de pratiquer son métier dans une population de structure féodale et de pensée magico-religieuse. Parallèlement sa femme et leurs trois enfants tentent de trouver une place dans les coulisses de cette société dont les hommes occupent la scène. Leur effort quotidien à la recherche des autres met en question leur propre culture. Il inspire les réflexions, les révoltes, les rêveries et les joies dont ce livre est le reflet.

A l'image de cette oasis de verdure dans la vastitude de pierre, à l'image de ce palmier tout hérissé de pointes qui dissimule en son sein la douceur sucrée des dattes, nous avons été séduits par l'authenticité d'une vie plus proche des valeurs essentielles et nous avons voulu en recueillir le précieux héritage.

Mais en même temps, tout en voulant nous intégrer le plus possible et trou-

ver notre place dans cette tradition, au niveau le plus simple, dans le silence impitoyable de la solitude, force nous est de reconnaître que nous ne pouvons faire nôtre une mentalité face à laquelle nous resterons, essentiellement étrangers.

Nous en serons néanmoins marqués, et convaincus qu'au-delà des différences il est un dialogue possible. »

PRENDRE DU RECUL

Au début du livre, les auteurs étudient leurs « motivations » et définissent ainsi, dès le début, les raisons de leur récit :

« Aujourd'hui encore nous ne sommes pas sûrs de débrouiller l'écheveau des motivations plus ou moins conscientes, plus ou moins raisonnables qui nous ont conduits à Tata. La nécessité d'essayer de vivre ailleurs et autrement nous a toujours paru évidente. Nous ressentions comme une menace d'enlèvement une installation d'emblée définitive avec de trop nombreuses questions jamais résolues, et éprouvions le besoin de faire un crochet dans une carrière sociale contraignante, une trêve, avant d'enraciner notre famille autour d'un cabinet médical sans aventure, quelque part en Suisse. Nous voulions voir notre pays avec le recul d'une société différente, prendre conscience de nos préjugés et de nos conditionnements.

Nous ne sommes pas persuadés qu'il faut subir sans révoltes notre société réglementée, l'école, les vaccins obligatoires ou le service militaire; les programmes de télévision, les contraintes de la mode, la publicité commerciale, les horaires de travail et les congés payés. Nous doutons de la nécessité de laisser édifier des centrales nucléaires, des autoroutes, des places d'armes, des tours d'habitation, et de gaspiller le patrimoine des hommes.

Mais comment vivre sans tout cela, comment échapper à l'enchaînement de la commodité qui rend tout indispensable? Comment profiter de sa vie sans voiture personnelle, sans supermarché, sans chaîne haute-fidélité, sans assurance-vie, sans frigidaire et sans téléphone, ou comment ne pas en abuser? Est-il possible de concilier une certaine austérité avec une activité médicale sans tomber dans le charlatanisme?

Affirmer qu'aujourd'hui nous avons répondu à toutes ces questions serait un mensonge. Nous en avons peut-être une vision plus cohérente.

Le tiers monde, attirance trouble, relent des colonies, dernières terres vierges de nos excès au parfum exotique d'aventure.

Tiers monde, symbole de notre culpabilité d'être nés dans le camp des profiteurs; perspective d'évasion et de rachat, lieu des secrets grâce auxquels nous conjurerons peut-être l'étouffement d'un système social qui nous prend en charge et, sous prétexte de

liberté, nous prive d'initiative, de risques et de responsabilités.

Tiers monde, refuge de nos rêves de justice, et de nos illusions de progrès. Tentation aussi de payer pendant quelques années le droit de jouir ensuite sans remords de nos privilèges. »

CHERCHER AILLEURS...

« Mon insatisfaction face à la médecine apprise et pratiquée en Suisse nous a aussi poussés à chercher ailleurs. La confiance témoignée au médecin, la satisfaction intense de soulager des souffrances individuelles, le prestige et la situation sociale ne peuvent me faire oublier que nous contribuons à soumettre des hommes à une vie artificielle et contre laquelle ils se rebelleraient si la médecine ne les soutenait; que nous sommes les agents actifs de l'expansion des plus grandes sociétés multinationales du monde, que nous n'avons jamais réfléchi aux conséquen-



ces de notre travail sur le niveau de santé de l'ensemble des populations qui bénéficient de nos activités, à des degrés divers.

La Santé ne nous intéresse pas, mais seulement la maladie qui fait des hommes nos patients, c'est-à-dire, nos clients. En outre, doutant plus de nos compétences dans la complexité croissante de nos techniques, nous sommes de moins en moins capables de répondre à la demande d'un malade, c'est-à-dire de le rassurer, de le rendre à lui-même. Nous diluons notre responsabilité en morcelant sa souffrance dans l'anonymat des hôpitaux et la hiérarchie des spécialistes. Sous prétexte d'une médecine personnelle, nous offrons de plus en plus, la médecine de personne.

L'excès de consommation médicale et pharmaceutique des pays industriels masque l'efficacité que pourrait avoir une activité médicale réduite aux besoins qu'elle peut légitimement satisfaire. A l'opposé, dans les pays du tiers monde, les prestations médicales

restent probablement très en dessous de leur niveau d'activité optimale. La répartition géopolitique de la consommation médicale correspond à celle des ressources alimentaires et technologiques: excès d'un côté, insuffisance de l'autre.

A l'échelon personnel, nous avons naïvement procédé à un transfert de nos compétences, de notre pays où elles sont représentées en excès, à un pays où elles font relativement défaut. Nous avons essayé d'échapper aux modèles extrêmes de l'activisme charitable ou de l'abstentionnisme suscité par une interprétation cynique des données démographiques.

Dans le reste du volume, écrit en un style clair et qui relate des faits quotidiens, des « aventures » de la vie de chaque jour, on suit dans leurs activités, pour toujours aisées, les deux protagonistes de ce récit et leurs enfants. En même temps qu'un prenant témoignage sur la vie telle qu'elle se déroule actuellement dans une petite partie du monde, tout à la fois lointain et proche, ce livre offre de belles heures de dépaysement, à tous ceux qui souhaitent échapper, par la pensée, à leur train-train quotidien et savoir ce qui se passe « ailleurs ». Et aussi être mieux conscients de certains problèmes de notre époque. En quelques mots: voir au-delà de leur petit horizon personnel. (ec)

L'encyclopédie vaudoise
LES ARTS DE 1800 A NOS JOURS

Gleyre, Ernest Ansermet et Ramuz, Juste Olivier, Félix Vallotton et René Morax, tous les grands créateurs vaudois du 19e et du 20e siècles sont au rendez-vous de l'Encyclopédie vaudoise cet automne. Ce volume, qui porte le numéro VII est, avec plus de 300 pages, le plus ample de la collection. L'histoire de la peinture, de l'architecture et des arts appliqués dans le canton de Vaud permettait d'offrir une illustration particulièrement belle. La vie et l'œuvre de écrivains, d'Alexandre Vinet à Gustave Roud et de Paul Budry à Philippe Jaccottet ou Jacques Chessex, ont inspiré un texte passionnant. La musique est présente, avec la naissance ou l'épanouissement de l'art choral, les Fêtes des Vignerons, l'Orchestre de la Suisse romande, l'Orchestre de Chambre de Lausanne, le Festival de jazz de Montreux.

Ce nouveau volume retrace aussi l'aventure du théâtre, de la fondation du Théâtre du Jorat à la multiplication actuelle des petites troupes. Il évoque les philosophes, les savants des Forel à Auguste Piccard. Il fait place aux nouveaux moyens d'expression telles la photographie ou la radio. Il décrit l'envol, l'échec puis le nouveau départ, tout récent, du cinéma vaudois.

Il est impossible de résumer en quelques phrases un gros livre où foisonnent les créations et les créateurs de deux siècles. Aucun canton suisse n'avait consacré à ses écrivains, à ses musiciens, à ses peintres, bref, à l'ensemble de ses artistes, un ouvrage aussi vivant. Il est passionnant de la première à la dernière page, illustré en noir et en couleurs, enrichi de cartes, d'index, et contient une foule d'informations qu'il serait difficile de trouver ailleurs. Sept ans de travail et la collaboration de quarante personnes ont permis cette réussite. (sp)

(Edition 24 Heures.)

éphéméride

Mardi 5 décembre 1978, 339e jour de l'année.

FÊTES A SOUHAITER :

Gérald, Géraldine.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1977. — Le Caire rompt les relations diplomatiques avec cinq pays arabes qui ont pris position contre les ouvertures de paix du président Sadate à Israël.

1976. — Le Parti socialiste ouvrier espagnol, interdit depuis l'avènement du franquisme, tient un congrès en Espagne.

1961. — Les « casques bleus » de l'ONU passent à l'attaque au Katanga (Congo), près d'Elizabethville.

1946. — New York devient le siège permanent des Nations Unies.

1941. — La Grande-Bretagne déclare la guerre à la Finlande, à la Hongrie et à la Roumanie.

1934. — Soixante-six personnes, accusées de complot contre le gouvernement de Staline, sont exécutées en Union soviétique.

ILS SONT NÉS
UN 5 DÉCEMBRE :

L'amiral britannique John Jellicoe (1859-1935); le maréchal Jozef Pilsudski, homme d'Etat polonais (1867-1935); Walt Disney, dessinateur, cinéaste et producteur américain (1901-1966).

Disques

Altamiro Carrilho
et sa flûte brésilienne

Voici un bien plaisant disque pour tous ceux qui aiment à la fois le folklore, dans le meilleur sens du terme, et la flûte. Altamiro Carrilho est un virtuose de cet instrument et, après une formation musicale classique, il fit partie de divers ensembles, puis donna seul des concerts de musique populaire qui remportèrent d'emblée un énorme succès. Il continua dans cette voie et son ascendant sur le public amateur du genre alla encore croissant. C'est



pourquoi on découvrira avec plaisir sur les deux faces de ce disque des mélodies parmi les plus typiques de la tradition brésilienne: Carnaval à Rio, Samba alegre, Batucada, Carioca, Angola, Meu amigo Yoyo, pour n'en citer que quelques-unes. Et l'on se rendra compte que l'éditeur n'a pas tort quand il affirme qu'Altamiro Carrilho est l'un des plus grands flûtistes que le Brésil ait donné à la musique. Par ailleurs, et du point de vue technique, ce disque est excellent et sa gravure fort bonne. (VIP 5002 — Ere du Verseau) (ec)

Country rock

Encore une nouvelle étiquette! Disons plutôt de nouveaux groupes américains encore peu connus chez nous, du moins jusqu'au dernier festival de Montreux. Depuis, deux noms au moins viennent aux lèvres: Dixie Dregs et Sea Level.

Dixie Dregs: avec ce groupe formé de jeunes musiciens, la « country music » a pris un sacré virage. La guitare s'est électrifiée, le violon sort du conservatoire et le banjo cède la place aux claviers, électrisés eux aussi.

Giges et quadrilles demeurent, mais sur tempo d'enfer. Pour écouter ce mélange de rock, de jazz, de country, de blues et de boogie, mieux vaut ne pas avoir une jambe de bois.

Sea Level: là aussi, travail remarquable. Ça « matraque » ferme, ça « démenage » à n'en plus pouvoir. Moins « country », plus « rock »; la musique de Sea Level attache beaucoup d'importance aux passages d'ensembles, donc écrits. Ça reste du rock, mais une sorte de rock « éclairé », qui mérite autant l'écoute que la danse. (w)

(Dixie Dregs: Free Fall — Capricorn records CPN 0189. — Sea Level: Cats on the coat coast — CPN 0198 Capricorn records.)

Jacques Higelin:

« No man's land »

Inclassable parce que marginal? Marginal parce qu'inclassable? Peu importe: à chaque fois qu'il sort un disque, Higelin force l'écoute.

Pour preuve, son dernier-né: « No man's land », où l'accompagnement à lui seul est déjà une petite merveille (du moins si on aime le pop et ses dérivés). Et puis il y a les textes: décontractés, « cool » pour employer un terme à la mode, à commencer par l'étonnant « Banlieue boogie blues » gentiment punk sur les bords. A signaler aussi « Pars », « Les robots » et « Lettre à la petite amie de l'ennemi public No 1 ».

Aussi un peu de Ferré chez Higelin, mais un Ferré plus décontracté, plus délinquant qui aurait l'âge de ses admirateurs. (W)

(Pathé Marconi — Emi 2 C 068-1454.)

Deux vernissages et expositions intéressants

Musée des Beaux-Arts: graphismes et cryptogrammes orientaux, démonstration de l'artiste coréen Ung-no-Lee

On ne dirait certes pas que ce peintre méditatif et semblant respirer toute la sagesse orientale d'une part approche à grands pas de 75 ans (en Orient, c'est à cet âge que l'on peut commencer d'espérer accéder, un jour, à la sagesse) et qu'il est créateur d'art et de langages (au pluriel) aussi bouillants et bouillonnants que le démontre immédiatement son œuvre, dès que l'on pénètre dans les salles du bas du Musée; où il expose pour la seconde fois mais a en permanence une toile graphique et une sorte de sculpture en écorces de bois qui sont le seul signe oriental (et bienvenu) dans nos hauts parages (à part sauf erreur au musée d'ethnographie, mais pouvons-nous espérer le voir un jour bien exposé et étiqueté? Nous en désespérons).

M. Georges Brandt, vice-président du Comité des Amis des arts, salua ses hôtes, les représentants de l'Etat, le conseiller André Brandt, et le préfet Haldimann, celui de la ville, le conseiller communal Alain Bringolf, et une assistance choisie, qui savait bien qu'elle allait assister à une présentation (et représentation) d'un goût raffiné. Le conservateur Paul Seylaz définit en termes concis mais pénétrants l'un des arts les plus subtils de ce temps autant que d'hier. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'osmose Orient — Occident qu'il souligne à juste titre, si l'on se souvient que les Mille-et-une-Nuits sont nées en Inde, si l'on compte la Perse comme une des inspiratrices de notre culture: par elle l'Extrême-Orient nous a touchés très vite. Mais dès le XIXe siècle, ce fut une véritable irruption, par le truchement des envois d'écriture, de ou plutôt des estampes et de toutes les tentations qu'elles nous offrirent, auxquelles l'on céda voluptueusement! Abstraction plus automatisme plus construction, nous reviendrons certes à cet art multiforme, où

le matériau utilisé est, plus encore qu'ailleurs, le véhicule fidèle d'une mystérieuse alchimie, sous les espèces toujours abouties de l'encre, de papiers humides, d'étoffes, de laines, enfin, comme au premier étage, d'écorces venues du pays du matin calme (pas toujours!).

Dimanche matin, grâce au fils qui se fit le savant traducteur du père, nous assistâmes (heureuse innovation) à une démonstration d'écriture et peinture extrême orientale et de la manière dont Ung-no-Lee en use. Un silence religieux accueillit cette création spontanée (médiée longtemps à l'avance) d'une poésie signifiante et signifiée. Nous en reparlerons. Mais signalons le nouveau placement du musée, les acquisitions nouvelles (les « Variations » de Franco Bruzzone, « L'Armoire » de L. Wolf, le « Paysage intérieur » de J. Schreyer, et le petit Léopold Robert peint sur bois.)

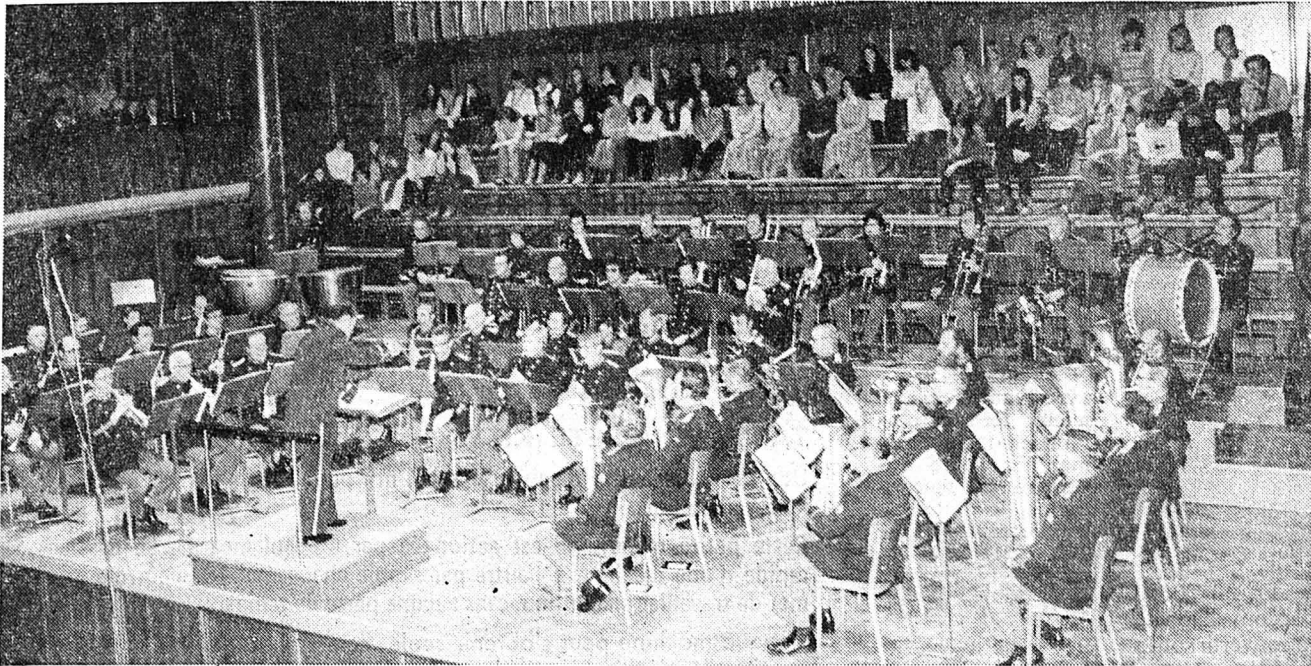
JEUNE PEINTURE, ARTISANAT
POÉSIE ET MUSIQUE AU
MANOIR

Sans doute est-il difficile de bien regarder une exposition quant tant de monde se presse au portillon, mais quel plaisir de voir la génération montante s'ébrouer dans la recherche, les réalisations, bref la création. Sans doute, Carlo Baratelli (qui n'est pas encore de la génération descendante) a-t-il raison de dire qu'il n'y a pas de jeune ou moins jeune peinture, car le talent voire le génie soufflent où ils veulent et à tout âge; mais il y a un art en quelque sorte exécuté, perpétré par des jeunes gens. Pour la troisième fois, le Manoir prête ses locaux à une exposition de Noël, et la section locale de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (PSAS) eut raison de patronner, grâce à la galerie et à Nelly L'Eplattenier, un envoi aussi

sympathique que prometteur. Tout le monde était là, bien sûr, les Arm, Biéler, Frob, Gattoni, Francine Jacot, Alain Jaquet, Jeanmotat, Landry, Nicolet, Egger, Charlotte Perret, Marianne Lebet et les curieuses reproductions, d'une fidélité extrême et d'un art à notre avis très original dans les moyens d'exécution (nous lui demanderons d'ailleurs comment il s'y prend pour être aussi fidèle) de Paul Essig. Après cette introduction qui démontra très agréablement la « suite » existant entre nos artistes chevronnés ou qui le seront, une surprise de qualité nous attendait. En effet, l'ancien président du groupe local J. C. Etienne, tour à tour peintre, céramiste, photographe, graveur, dessinateur, s'est senti happé par la poésie, de Baudelaire à Cendrars, Eluard, Prévert mais aussi nos bon poètes locaux, les Bonnet, L'Eplattenier et quelques autres, qui chantent nos guérets blancs, verts ou multicolores, où les mystères anxieux de l'âme, du cœur et de la sensibilité de ces hauts-lieux ou leurs pérégrinants. Sans doute ne comprenons-nous pas, ne lisons pas, ne dirions-nous pas (si nous la disions) la poésie comme lui, nous refuserions-nous à toute dramatisation pour en dire la musique intérieure (« reprendre à la musique son bien » écrivait Verlaine) mais qu'est-ce que cette divergence de sensibilité prouve, si ce n'est qu'il y a plusieurs demeures dans la « maison poésie »? La manière de la ressentir de notre ami Etienne, qui montre là autant de talent que de sincérité et d'authenticité, vaut bien la nôtre, d'autant qu'il la manifeste, lui! Surtout accompagné qu'il était par Pierre Zurcher, improvisateur lui aussi sensible et d'une discrétion exemplaire, se bornant d'ailleurs, mais avec quel art, à étendre une toile sonore où venaient se tisser les vers.

J. M. N.

Concert de gala de la Musique militaire Les Armes-Réunies: un très grand succès



Dimanche en fin d'après-midi, pour la cinquante-quatrième fois, la Musique militaire Les Armes Réunies donnait son traditionnel concert de gala devant un public particulièrement nombreux à la Salle de musique.

Sans doute possible, la présence sur le podium de la Chorale des Gymnases cantonaux a contribué dans une large mesure à la réussite de ce concert. Un concert qui a été remarqué par l'exécution d'extraits de l'opéra Boris Godounov de Moussorgsky. Les quelque cent-quatre-vingts choristes, magnifiquement préparés par Georges-Henri Pantillon — qui modestement mais efficacement avait pris place dimanche dans les rangs des chanteurs — atteignent précision, justesse d'intonation et plénitude, chantant de surcroît en russe: ce fut un bonheur d'entendre cette langue, même si l'on n'en comprenait pas un mot, tant elle « colle » aux inflexions musicales. Atmosphère lourde et dramatique de la scène du couvent, chœur des filles en rythmes syncopés dans la scène polonaise, animation de la scène de l'auberge à la frontière lithuanienne, couronnement de Boris devant la cathédrale de Saint-Basile-le-Bienheureux: l'âme slave qui chante, pleure, exulte.

Les interventions de la basse K. H. Offermann de l'opéra de Berne, d'une puissance dramatique, d'une ampleur magnifiquement timbrée, permirent en alternance avec les chœurs de situer les extraits de l'œuvre dans une pro-

gression historique et musicale d'une parfaite cohérence.

La prestation de la fanfare, où les registres graves se mirent particulièrement en évidence, fut dans cette œuvre en tous points remarquable. Ne « couvrant » jamais les parties vocales — tant solistes que chorales —, grâce à une discipline de la dynamique et à des « tutti » allégés, les instrumentistes réalisèrent des prouesses au niveau du relief sonore. Il apparut ainsi que le directeur Charles Frison a réalisé une transcription tirant parti au maximum des possibilités offertes par une instrumentation composée de seuls cuivres. Bien plus, la reconstitution orchestrale de Charles Frison restitue avec un souci minutieux d'authenticité l'écriture linéaire, déchantée, où chaque timbre prend sa valeur, chaque inflexion a quelque chose à dire, où tout est exprimé en des raccourcis saisissants.

Boris Godounov fut assurément le moment privilégié de ce concert qui prenait place dans le cadre des festivités marquant le cent-cinquantième anniversaire de la grande phalange chaux-de-fonnière. Concert qui avait débuté par l'exécution de la marche AR 150 de Ch. Frison suivie de l'Ouverture académique de Brahms (transcription R. de Ceuninck) et du poème symphonique « Les Préludes » de Liszt (transcription A. Quinès): l'occasion d'applaudir le jeu virtuose des quinze bugles, la « présence » des cinq trombones, l'éclat des cornets et trompettes,

quand bien même ces interprétations parurent souffrir d'une certaine rigidité expressive pas toujours motivée.

Un « gala » pas comme les autres, annonçons-nous récemment: nos vœux furent comblés.

E. de C.



Concours de «Vivre La Chaux-de-Fonds» Le Père Noël a retrouvé le sourire

Merci les gosses, vous êtes formidables. Les nombreux messages que j'ai reçus ces derniers jours m'ont prouvé que vous étiez sensibles au malheur des autres. Vous avez compris que Noël est une fête à laquelle chacun doit participer. Il existe malheureusement de par le monde une foule de gens pour qui Noël sera un jour comme les autres, avec tout son poids de douleur et de souffrance. Or, c'est précisément à ces gens-là qu'il faut penser. Vous l'avez fort bien compris, vous qui m'avez écrit pour me demander que je pense à eux. Vos souhaits seront exaucés. Grâce à vous, bien des gens malheureux vivront un moment de joie. C'est cela « le cadeau que j'aimerais offrir », un instant de bonheur à ceux qui vivent dans le malheur.

Chez nous, la fête a déjà un peu

commencé. Les rues sont illuminées, les vitrines des magasins sont décorées. Noël approche à grands pas. Ailleurs, les rues demeurent souvent sombres, les coeurs aussi. Un tout petit mot, un geste, si simple soit-il, apportera une lueur d'espoir dans cette obscurité. Je remercie d'abord tous ceux qui m'ont écrit et je rappelle à tous les autres qu'il est encore temps de m'écrire au bureau de l'ADC - Office du tourisme, rue Neuve 11, pour me faire part de vos suggestions. Ceux qui auront eu la meilleure idée seront récompensés.

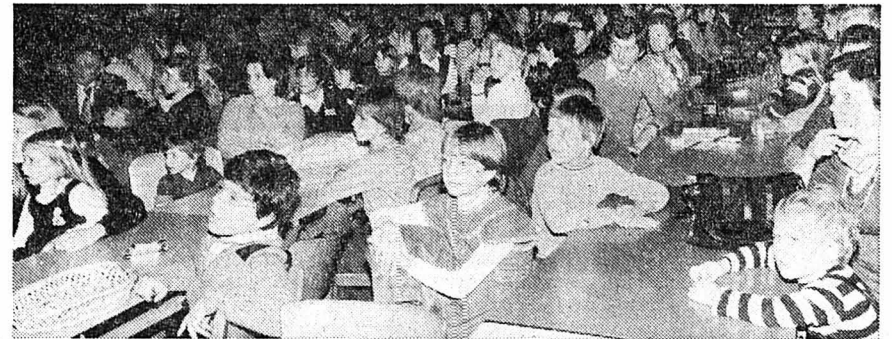
Alors, dépêchez-vous, vos messages devront me parvenir jusqu'au 9 décembre. A la veille de la Saint-Nicolas, il ne faut pas oublier de mettre ses boîtes devant la cheminée; mais en même temps, il faut aussi penser à ceux qui n'ont ni boîtes, ni cheminées. Le cadeau que vous leur offrirez vous fera plaisir autant qu'à eux. (caj)

Fête de Noël de La Paternelle à la Maison du Peuple

Une tradition vivante et toujours appréciée

Durant les deux jours de ce dernier week-end, la grande salle de la Maison du Peuple a connu une animation extraordinaire. La grande famille de La Paternelle y célébrait sa fête de Noël. Une famille qui compte plusieurs milliers de membres, enfants et adultes réunis dans la joie, sous le même sapin, et à qui une Commission de Noël dynamique, présidée par M. J.-P. Marthaler offre un spectacle digne des plus grands music-hall.

Mais avant de laisser la scène aux artistes engagés, le président de la section, M. Kipfer, se fit un plaisir de saluer les invités qui tenaient à marquer leur attachement à l'œuvre de La Paternelle. On notait par exemple la présence des représentants des sociétés sœurs de Genève et Lausanne, du comité cantonal, de MM. Jean Haldimann, préfet des Montagnes et de M. Courvoisier, président du Groupement des sociétés locales. Il releva aussi le dévouement de MM. Francis Dubois et Marcel Brodbeck, qui comptent chacun 40 ans d'activité dans les diverses com-



Des sous pour le «budget des autres»



M. Fallet remet le chèque de 5000 francs à M. Berthoud, entouré par MM. Agustoni et Robert-Tissot, du comité de la Table ronde.

Depuis de nombreuses années, la section chaux-de-fonnière de la Table ronde, organisation internationale groupant des hommes de moins de 40 ans qui exercent une activité responsable dans le secteur privé ou public, organise des actions dont le bénéfice est régulièrement attribué au Centre social protestant et à Caritas, pour leur action « Budget des autres ».

C'est au mois de mai, en organisant une vente de roses, mais également en vendant des gadgets mobiles en bois à MODHAC, que la somme de 5000 francs a pu être réunie. Elle a été remise hier soir à M. Berthoud, qui représentait le CSP, par le président de la Table ronde, M. J.-M. Fallet. Ce dernier a profité de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont permis que ce don puisse être fait. Il releva encore que cette somme permettra de faire bénéficier des gens de la région dont la situation financière est compromise pour des raisons indépendantes de leur volonté. Quant à M. Berthoud, il remercia les représentants de la Table ronde en soulignant le côté oecuménique de l'entreprise puisque Caritas s'est jointe au CSP pour cette action « Budget des autres ».

(caj - photo Imbar - Bernard)

chauxorama

Piéton fauché

Un automobiliste de la ville, M. A. C. circulait, hier à 17 h. 50, rue des Régionaux en direction ouest. Dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la chaussée glissante. Son véhicule traversa la route de droite à gauche pour venir heurter M. Hermann Scheidegger, 77 ans, de la ville également, qui marchait normalement sur le trottoir. Blessé, ce dernier a été transporté à l'hôpital par l'ambulance.

Agression

La police cantonale communique que vendredi dernier 1er décembre 1978, vers 15 h. 30, une jeune femme a été agressée dans le quartier du Cerisier, alors qu'elle descendait en direction de la ville, par l'un des deux occupants d'une automobile bleu clair qui s'est arrêtée à sa hauteur au moment de la dépasser. Les malfaiteurs lui ont volé son sac à main contenant plus de 2000 francs. Les personnes susceptibles de fournir des renseignements au sujet de cette affaire, aussi bien en ce qui concerne le véhicule que ses occupants, sont priées de téléphoner à la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 71 01.

Vol dans les magasins

Depuis un certain temps, régulièrement, voire plusieurs fois par jour, les services de la police cantonale de La Chaux-de-Fonds ont dû intervenir dans des magasins à grande surface où des adultes, des mineurs, voire également des enfants ont été surpris par le personnel de ces commerces en flagrant délit de vol de marchandises. Sur plainte des lésés, les auteurs ont été dénoncés à l'autorité judiciaire.

missions de la section. « Il faut lutter ensemble pour éviter le dépeuplement de notre région et maintenir l'activité de nos sociétés », devait conclure le président en évoquant la difficile situation conjoncturelle actuelle.

DU BON MUSIC-HALL...

Les spectacles furent naturellement à la hauteur de la réputation que s'est acquise La Paternelle en ce domaine. Ouvert par l'orchestre Charles-André Gonsseth et son mini-chanteur, le programme comprenait tout d'abord Eddy Carelo, un jongleur qui utilise ballons, couteaux et raquettes de tennis à des fins qui ne sont pas les leurs habituellement, et cela avec une grande dextérité. Un peu de chaleur des îles lointaines était dispensée ensuite par Jean Hemmer et sa douce musique hawaïenne. Jean Pi, lui, est caricaturiste et son coup de crayon fut très admiré; de parapluies, de poires ou de verre à pied esquissés, il fait naître des personnages amusants que l'on ne découvre que lors de la mise en place du dernier trait. Un spectateur eut même l'honneur d'être « croqué » en quelques lignes fort habiles. Chicky et Co sont des clowns parodistes et musicaux qui firent la joie aussi bien des enfants en matinée que des adultes samedi soir. Un numéro plein d'esprit, présenté avec beaucoup de drôlerie. Il y eut de décapillants moments, notamment dans l'exécution du sketch du « Miroir brisé », renouvelé par des trouvailles fort amusantes et originales. Manuela est une jeune acrobate qui fit une remarquable démonstration très appréciée de souplesse et d'équilibre, entre autres, au moyen de verres et d'un plateau; elle se présentait avec Domi et Cie, comme elle, enfants de la balle, dans un très joli numéro fort applaudi.

DES DÉMONSTRATIONS ÉPOUSTOUFLANTES

En soirée, un amusant duo, les Nicolas show, offrit tout d'abord une parodie burlesque de folklores helvétique et tyrolien (avec chien-chèvre surprenant et de danse apache où le « Jules » fut un peu malmené! Ensuite,

un sketch un peu... léger, mettant en scène une strip-teaseuse aux prises avec un douanier tatillon. Mister Ed fit tourner quantité de vaisselle sur des bambous, offrant quelques émotions au public, puis Tunneff fit une époustouflante démonstration de ses dons musicaux au violon, à la trompette, à la scie et à la flûte... sans flûte, émaillant son spectacle de multiples gags. En vedette, la chanteuse Jacqueline Midinette et ses trois musiciens. Un tour de chant gentil qui aurait gagné à bénéficier d'une meilleure sonorisation, ce qui aurait permis de mieux apprécier la voix charmante de la chanteuse et aussi la musicalité de ses chansons agréables et sympathiques.

L'orchestre Albanos fut sur la brèche durant tout le spectacle pour accompagner les numéros visuels et il le fit avec beaucoup de « métier ».

...ET LE PÈRE NOËL

Une des plus belles traditions de la fête de Noël de La Paternelle est sans doute la venue du Père Noël. Et à ce propos il faudra rendre hommage au talent d'invention d'Henri Barbezat qui, année après année écrit et met en scène un charmant tableau joué par des enfants, tous plus délicieux les uns que les autres, dans des décors et costumes très admirés. Cette année, c'est au royaume des boîtes à musique que les spectateurs étaient transportés, et où revivaient les personnages des contes les plus célèbres. Un brin moralisatrice et pleine de grâce, cette saynète a conquis un public charmé par tant de jeunesse spontanée.

Un bal mit un terme à la soirée, conduit par l'orchestre Albanos, qui permit à plusieurs générations de membres de La Paternelle de danser aux sons de la même musique, donnant ainsi tout son sens au terme de famille qui qualifie cette belle société philanthropique de La Chaux-de-Fonds.

La fête de Noël de La Paternelle 1978 fut une réussite, comme toutes celles qui l'ont précédée et comme celles que tous ses membres attendent déjà avec impatience! (dn)

avis urgent

NOUS CHERCHONS pour une période d'un mois

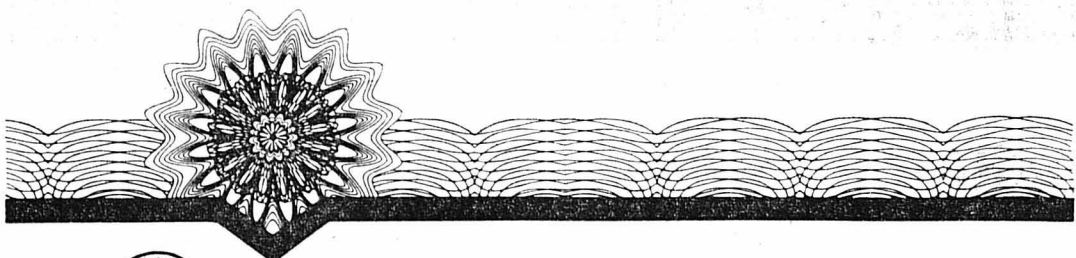
**INFIRMIÈRES
DIPLOMÉES**

Téléphoner ou se présenter :

ADIA INTERIM

84, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 53 51

**Autres informations
chaux-de-fonnières
en page 5**



Schindler Holding SA, Hergiswil

3 1/2% Emprunt 1978-90 de Fr. 30 000 000

But de l'emprunt: Conversion ou remboursement de l'emprunt 6 1/2% 1970-82 de Fr. 30 000 000 dénoncé au remboursement au 31 décembre 1978.

Titres: Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 valeur nominale

Coupons: Coupons annuels au 31 décembre

Durée: au maximum 12 ans

Possibilité de remboursement: le 31 décembre 1988 ou le 31 décembre 1989 au pair

Prix de conversion: 100%

Conversion: Les porteurs d'obligations de l'emprunt 6 1/2% 1970-82 de Fr. 30 000 000 Schindler Holding SA, Hergiswil, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir sont à remettre avec coupons au 31 décembre 1979 et suiv. Il n'y a pas de souscription contre espèces.

Délaï de conversion: 5 au 11 décembre 1978 à midi

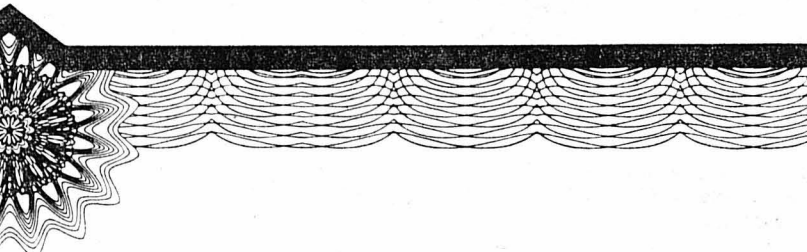
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle et Genève

Libération: devra s'effectuer au 31 décembre 1978

Numéros de valeur: Emprunt 6 1/2% 1970-82 119.065
Emprunt 3 1/2% 1978-90 119.068

Union de Banques Suisses
Crédit Suisse

Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse



A LOUER
pour le 30 avril 1979
très beau studio non meublé

Tout confort. Cuisine séparée. Douche.

Loyer Fr. 185.- + charges.

Tél. (039) 26 75 65 pendant les heures de bureau.

Portes diverses
avec cadres pour mieux fermer, plus vite et meilleur marché. Toute ouverture de maçonnerie.
Uninorm
Tél. (021) 37 37 12

LIVRES
d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Librairie Place du Marché
Tél. (039) 22 33 72
La Chaux-de-Fonds

Voire journal: **L'Impartial**

Demandes d'emplois
JEUNE HOMME ayant travaillé 1 1/2 an comme jardinier, cherche emploi de manoeuvre. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (039) 22 66 55, Maison des Jeunes, heures repas.

Chambres à louer
A LOUER chambre indépendante, meublée, avec cuisinette, part à la douche, centre ville.
Tél. (039) 23 38 12.

machines à travailler le bois

pour le bricoleur, l'entreprise, le professionnel.



KITY

TABLE COMPLETE KITY
Une véritable petite menuiserie sur 1 m² pour tout le travail du bois.

Cette petite menuiserie est actionnée par un seul moteur. Le passage rapide d'une machine à l'autre par simple changement de courroie permet de travailler en continu, sans aucune perte de temps.

Chaque machine peut s'obtenir seule: scie circulaire, scie à ruban, toupie, dégauchisseuse, raboteuse automatique, tour à bois, etc.

Toutes les machines sont livrées avec guides et protections

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN SUCC.
Marché 8 - 10 - Tél. (039) 23 10 56
LA CHAUX-DE-FONDS

Pour recevoir gratuitement une documentation complète remplissez ce bon, et retournez-le à l'adresse ci-dessous.

Nom : _____

Adresse : _____

A. & W. KAUFMANN & FILS, Marché 9-10, La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'habillements de la montre cherche:

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Nous désirons une personne dynamique et sérieuse, ayant plusieurs années d'expérience dans l'horlogerie, connaissances de l'habillement de la montre souhaitées, capable d'initiatives et sens des responsabilités.

Nous offrons :
Place indépendante, situation stable, avantages sociaux

Offre avec curriculum vitae sous chiffre AD 26486 au bureau de L'Impartial.

Wir suchen per sofort oder nach Vereinbarung eine mode wusste und selbständig arbeitende jüngere, nette

Verkäuferin / Sekretärin

der es Freude macht, auch die anfallenden administrativen Büroarbeiten zu erledigen. Daneben sollten Sie aber auch ein rasches Auffassungsvermögen und viel Ehrgeiz mit in unseren Betrieb bringen.

Französischkenntnisse wären von Vorteil.

Wir sind ein führendes Spezialgeschäft im Zentrum der Stadt Bern und können Ihnen eine in jeder Beziehung interessante Tätigkeit bei guter Bezahlung bieten.

Wenn Sie glauben, unseren Anforderungen zu genügen, schreiben sie uns bitte eine Kurzzofferte.

D. LOEGEL

Spezialgeschäft für
Brillen und Kontaktlinsen
Geschäftshaus zur Post
Bubenberplatz 8, Bern
Telefon 031 22 70 85
Montag geschlossen

Entreprise du Jura neuchâtelois engage:

employé technico-commercial

pour la promotion et le développement des ventes d'outillages et de machines de petit volume de son secteur diversification.

- d'outillages et de machines de petit volume de son
- une formation de technicien ou de mécanicien
- bien connaître la langue allemande
- être à même de visiter la clientèle

Nous offrons:

- une ambiance et un climat de travail agréables au sein d'une équipe jeune et dynamique
- des avantages sociaux intéressants.

Les candidats, possédant si possible une voiture, de bon contact et aimant l'action, sont priés de faire leur offre par écrit, avec photo, sous chiffre P 28 - 950137 à Publicitas, Avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour vos achats quotidiens...
Pour tous vos cadeaux...



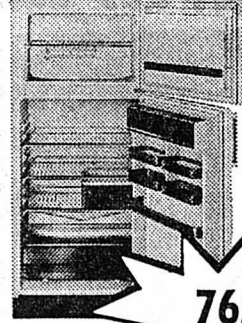
commerce
indépendant
de détail

Les spécialistes à votre service

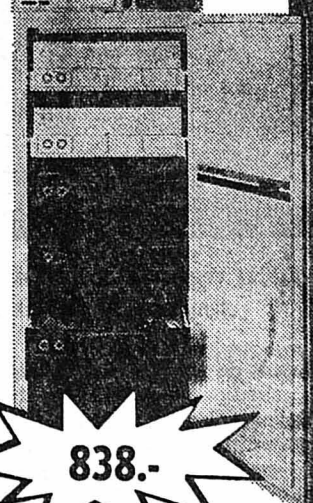
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier

BOSCH

La qualité d'une bonne maison.



765.-



838.-

Frigo Bosch 252 ZL ****
Contenance totale: 250 litres. Congélateur 4 étoiles **** de 67 l. pouvant contenir jusqu'à 50 kg d'aliments congelés. Dégivrage 100% automatique du réfrigérateur (contenance 183 l.)
Dimensions: H x L x P
144 x 60 x 60 cm.

Congélateur-armoire Bosch GS 262 T
Capacité utile: 214 litres.
NOUVEAUTE:
interrupteur de congélation rapide, lampes de contrôle et indication de la température interne placés dans le plateau supérieur permettant ainsi une vision rapide et pratique du fonctionnement.
Dimensions: H x L x P
147 x 60 x 60 cm.
Capacité de congélation: 18 kg/24 h.

ROGER BERGER

Daniel-JeanRichard 25
Tél. 039/31 30 66 - Le Locle

ENSA - Electricité Neuchâteloise S. A.
Magasins à : **La Brévine**, tél. 039/35 11 20
Les Ponts-de-Martel, tél. 039/37 15 41
La Sagne, tél. 039/31 51 51
Les Verrières, tél. 038/66 14 83
Môtiers, tél. 038/61 13 33
Cernier, tél. 038/53 35 22

SERVICES INDUSTRIELS

Le Locle : M.-A.-Calame 10, tél. 039/31 47 22
La Chaux-de-Fonds : Léopold-Robert 20, tél. 039/22 18 87
Collège 33, tél. 039/21 11 05

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Energie solaire: première suisse à La Chaux-de-Fonds

La Résidence « Le Solarium » est devenue réalité

Il y a un peu plus d'une année, dans ces colonnes, nous relations l'aventure entreprise par un promoteur immobilier de notre ville, M. Willy Naegeli: construire des immeubles locatifs chauffés en partie grâce à l'énergie solaire. Ce dernier aujourd'hui a réussi son pari. La Résidence « Le Solarium », c'est ainsi qu'elle a été baptisée, est devenue réalité. Les deux bâtiments qui la composent, situés à proximité du collège des Foulets et qui abritent chacun d'eux trois appartements de cinq pièces et demie et trois appartements de six pièces et demie, sont sortis de terre. Aujourd'hui, ils sont presque achevés. Reste à terminer certains travaux d'aménagement à l'intérieur notamment. La levure de ces deux bâtiments a eu lieu vendredi dernier en présence de tous ceux qui ont participé à la construction.

La Résidence « Le Solarium » est une réussite tant sur le plan esthétique que sur celui du confort. Elle a connu en tout cas un immense engouement puisqu'avant que ne débutent les travaux, les douze appartements à disposition étaient déjà vendus! De plus, M. Naegeli a reçu une trentaine de demandes fermes de personnes intéressées par son projet si bien qu'il pourrait aujourd'hui aisément continuer dans la voie qu'il s'est tracé. Il s'agit pour lui de trouver les terrains nécessaires. Mais là, malheureusement c'est une autre chanson!

Les travaux, placés sous la direction de M. Gérald Grimaitre ont été rondement menés. Ils n'ont véritablement débuté qu'en avril dernier. Actuellement donc tout est presque terminé. Certains appartements sont déjà habi-

tés. Les autres le seront prochainement. Tous sans exception ont été équipés notamment d'une cuisine agencée, d'une cheminée de salon, d'une machine à laver et surtout d'un chauffage électrique individuel par accumulation si bien que chaque propriétaire paiera ses propres frais sans assumer ceux des autres. Pour l'aménagement intérieur, les propriétaires de chaque appartement ont été consultés. Ils ont ainsi pu apporter quelques modifications aux plans initiaux.

FIGURE DE PIONNIERS

En ce qui concerne l'extérieur des deux bâtiments, des matériaux nouveaux ont été utilisés. Ils ont permis d'arriver par exemple à un coefficient d'isolation trois fois plus élevé de ce que l'on rencontre généralement. L'utilisation de l'énergie solaire est évidemment la grande nouveauté de cette réalisation. Il s'agit-là d'une première suisse. Jamais encore en effet dans notre pays, on avait fait appel à un tel système. Dans ce domaine, M. Naegeli a donc fait figure de pionnier.

Dans cette résidence, l'énergie solaire

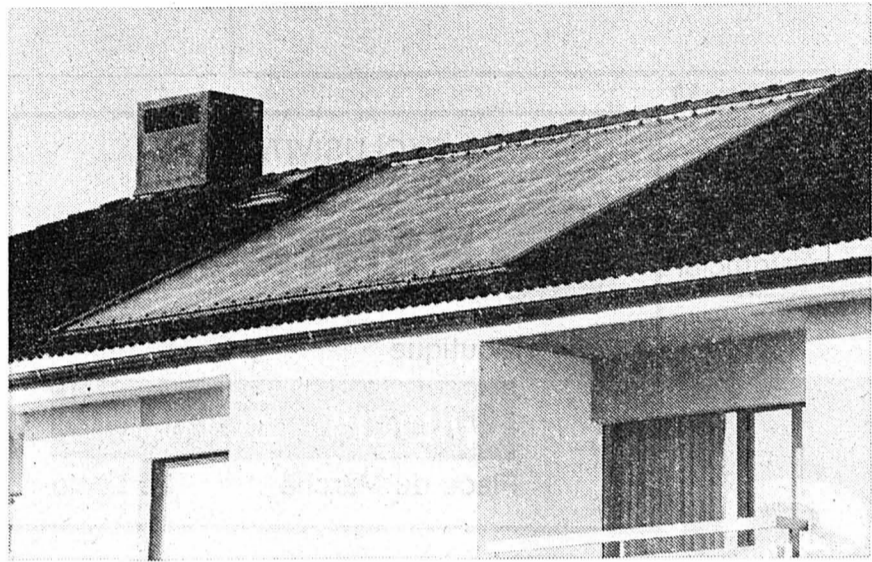


La Résidence « Le Solarium » est aujourd'hui pratiquement terminée.

est utilisée uniquement pour chauffer l'eau, à 90 pour cent en tout cas. Pour ce faire, des collecteurs de 30 et 10 mètres carrés ont été installés sur le toit des deux bâtiments. Il est certes encore trop tôt pour se prononcer sur

l'efficacité d'un tel système. Mais souhaitons simplement que si l'expérience réussit, que d'autres promoteurs suivront cet exemple... par simple souci d'économies.

M. D.



Pour emmagasiner l'énergie, des collecteurs solaires ont été aménagés sur le toit des deux bâtiments. (Photos Impar-Bernard)

Inauguré samedi en présence de nombreux invités

Le Centre portugais entre en fonction

Imaginez-vous un jour être obligé de déménager, de vivre à l'étranger. Quelle serait alors votre réaction? Vraisemblablement, vous cherchiez le contact, le dialogue avec la population indigène mais surtout vous essayez de retrouver d'autres compatriotes pour partager les mêmes soucis, les mêmes préoccupations, les mêmes loisirs et peut-être aussi tenter d'oublier « le mal du pays »! Réaction normale dirons-nous. Les Italiens, les Espagnols qui vivent dans notre pays, dans notre région, se sont organisés, regroupés en associations. Jusqu'ici, une colonie n'avait pas encore agi de la sorte: celle des Portugais. C'est aujourd'hui chose faite. Samedi en effet, l'Association des travailleurs portugais a inauguré son centre, rue du Parc 137, en présence de plusieurs invités dont le conseiller communal Francis Matthey, responsable du dicastère de l'Instruction publique, M. Jean-Michel Kohler, directeur de l'Ecole primaire; M. Joan de Deus, consul du Portugal à Genève; M. Viera Branco, représentant de l'ambassade du Portugal à Berne. Des délégués des associations des travailleurs portugais de Lausanne, Genève, Annemasse, Zurich et Bâle, de même que des représentants des associations des travailleurs italiens et espagnols de notre ville ont également pris part à cette manifestation qui s'est déroulée dans la joie, la gaieté et la simplicité.

Comment est née cette nouvelle association de travailleurs étrangers? Au début de cette année quelques personnes en ont ressenti le besoin. Elles se sont alors retrouvées pour discuter. Rapidement, des décisions ont été prises. Par équipe, elles ont ensuite été

tives et sportives. Enfin, la troisième prendra en charge les activités dites éducatives. Ces trois sections auront pour buts d'affermir les liens d'amitié, et de tout mettre en œuvre pour maintenir bien vivante, la culture de la langue portugaise.

Au cours de l'inauguration, après les hymnes nationaux, diverses personnalités ont pris la parole. M. Carlos de Jesus fit un rapide tour d'horizon des faits qui ont conduit à la création de cette association qu'il préside actuellement. M. Francis Matthey apporta les vœux et les salutations du Conseil communal tout en soulignant que la colonie portugaise pouvait à toute occasion compter sur l'appui et les conseils de ce dernier. Pour sa part, M. Jean-Michel Kohler parla de l'intégration scolaire. A ce propos, il releva que les autorités scolaires mettaient tout en œuvre pour offrir aux enfants étrangers les mêmes chances de réussite qu'aux élèves helvétiques. Enfin, MM. Joan de Deus et Viera Branco, souhaitèrent plein succès à cette nouvelle association qui devrait devenir sous peu un véritable support pour toute la colonie portugaise vivant dans les Montagnes neuchâteloises.

M. D.



Flambant neuf, le local de l'Association des travailleurs portugais a été inauguré samedi en présence de nombreux invités. De droite à gauche, on reconnaît notamment: MM. Francis Matthey, conseiller communal; Viera Branco, représentant de l'ambassade du Portugal et Joan de Deus, consul du Portugal à Genève. (Photos Impar-Bernard)

frappées aux portes des quelque cent familles portugaises vivant à La-Chaux-de-Fonds, au Locle et dans la région. Toutes sans exception ont alors donné leur accord pour un tel projet. Les bases étant jetées, le 26 février dernier, l'Association des travailleurs portugais était officiellement créée. Depuis, elle a déjà abattu un énorme travail. Une dizaine de membres, bénévolement, le soir et les week-ends se sont tout d'abord attelés à l'aménagement du local qui l'an dernier encore était utilisé comme atelier d'horlogerie. Dur labeur qui a nécessité trois mois d'efforts soit au total environ 3500 heures de travail. Aujourd'hui, une première étape a donc été franchie. Cette association dispose d'un centre qui va désormais lui permettre de poursuivre dans la voie qu'elle s'est tracée, de mettre sur pied différentes activités, d'organiser des réunions. Pour ce faire, elle a déjà élaboré un plan de travail. Elle va créer trois sections qui auront chacune des tâches bien précises. La première s'occupera des problèmes sociaux, la seconde des activités récréa-

mémento

La Chaux-de-Fonds

Patinoire: 20 h. 15, La Chaux-de-Fonds - Bienne.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Vivarium: 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition faune marine.
Galerie Manoir: expos. de Noël, 15-17 h.
Galerie Club 44: expos. artistes du Brésil.
Centre de rencontre: expos. de photos, 14-18, 20-22 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Le Scotch: Bar-dancing.
Club 55: Dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Permanence des jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9 - 21 h., tél. 22 12 73.
Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.
Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 36 71 ou 23 75 25.
Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20' d'attente.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 2, Paix 72.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

abc: 20 h. 30, La chambre verte.
Corso: 20 h. 30, L'argent des autres.
Eden: 20 h. 15, L'arbre aux sabots; 18 h. 30, Fantasm 2.
Plaza: 20 h. 30, La prof donne des leçons particulières.
Scala: 20 h. 45, Midnight Express.

communiqués

Le Vietnam aujourd'hui: Ce soir 20 h., 1er étage du Buffet de la Gare: Le Vietnam aujourd'hui. Comment trier les nouvelles qui nous viennent d'Extrême-Orient?

Chauxorama

Retraite à la poste

L'entreprise des PTT annonce la mise à la retraite au 30 novembre de M. Marcel Brandt, qui a atteint la limite d'âge.

Son père, horloger, qui avait connu les sombres années de chômage de l'entre-deux-guerres, ne fut sans doute pas étranger au choix de la profession du fils qui, âgé de 15 ans et trois mois, fut engagé le 24.1.29 au télégraphe de La Chaux-de-Fonds comme porteur de dépêches. Transféré dans les services postaux le 1.11.33 en qualité de remplaçant permanent il devait y faire carrière. Après un stage à Zurich il revint dans sa ville natale où il fut nommé facteur de lettres le 1er mars 1938, fonction qu'il occupa jusqu'en 1953.

Ayant réussi l'examen d'aide principal il accéda à ce poste le 1.1.54, tout d'abord à l'Expédition des lettres puis à la Distribution, où tous les services de cette catégorie lui furent confiés, ambulants y compris. Ces dernières années il était entre autres responsable du service des rebuts, consistant dans la recherche des destinataires en cas d'adresses imprécises ou inexacts.

De caractère agréable, d'humeur toujours égale, M. M. Brandt a constamment entretenu d'excellents contacts avec chacun et son départ, après presque 50 ans de fructueuse activité, laissera un vide certain.

Il a voulu marquer cette importante étape de sa vie par une petite agape réunissant ses collègues de travail au cours de laquelle d'aimables paroles furent prononcées. Mercredi, c'était au tour du suppléant du directeur d'arrondissement, monté de Neuchâtel, de l'administrateur postal et de son chef direct de lui apporter les remerciements de l'entreprise pour les services rendus et des souhaits chaleureux de longue et heureuse retraite. (sp)

Réflexion sur les problèmes des handicapés

C'est une heureuse initiative, désormais érigée en tradition, qu'a prise le Centre ASI d'organiser chaque année une journée de rencontre et de réflexion. Ainsi, vendredi, tout le personnel valide du centre s'est retrouvé dans un restaurant des environs de la ville.

Dans un premier temps, ils ont évoqué, autour de leur directeur M. J.-P. Juvet, les résultats des ateliers, l'incidence sur ceux-ci de la récession et les mesures proposées à améliorer la situation dans cette conjoncture économique dégradée.

Ensuite, ils ont débattu des multiples problèmes très complexes qui se posent pour les handicapés, contraints de travailler et de vivre

dans un internat comme le centre. Cette réflexion, abordée d'un point de vue général, avait pour but de permettre aux participants de revoir leur attitude en certaines circonstances, leur manière d'agir, leur comportement face aux handicapés. L'intention est de chercher, dans la mesure du possible, à ne pas ajouter aux douleurs physiques et morales des handicapés d'autres maux faute de «avoir su y faire». L'expérience indique en effet que très souvent une simple remarque, qui n'aurait que très peu d'influence à l'égard d'un valide, prend des proportions énormes lorsqu'elle est adressée à un handicapé, et qu'il faut alors passablement de doigté et de psychologie pour «corriger le tir».

Vivre mieux ensemble: c'est donc ainsi qu'on pourrait résumer la volonté manifestée au travers de telles journées de réflexion par ceux qui connaissent quotidiennement cette expérience d'existence et de labeur communautaire valides-handicapés. (Imp)

Retraite à la banque

Après plus de cinquante ans passés à la SBS à La Chaux-de-Fonds, M. Léon Ducommun, directeur-adjoint, a pris, le 30 novembre, une retraite bien méritée.

Durant cette longue période, il a mis sa grande expérience et ses vastes connaissances dans le secteur des placements et des titres, au service de la clientèle.

La direction et les collègues de M. Ducommun, lequel, en dehors de son travail à pour hobby, la musique, les arts et les longues marches dans son Jura natal, lui ont souhaité une active et heureuse retraite. (sp)

Sport canin:

champion à répétition

Trois semaines après avoir remporté le titre de champion suisse du Berger allemand à Lausanne, M. Raymond Gigon, membre du Club du Berger allemand de La Chaux-de-Fonds avec son chien Gandhi de la Jonchère vient de s'attribuer encore, à Nyon, le titre de champion suisse SCS 78, la plus haute distinction cynologique du pays en classe sanitaire. Un fameux doublé! (Imp)

Chez les boulistes

Les fervents du jeu de boules neuchâtelois ont disputé le Challenge Impartial, compétition régionale par équipes. Déjà vainqueur au championnat intercantonal, le club Erguel avec sa première équipe s'est adjugé ce challenge pour un an, avec 572 quilles au total, suivi par Val-de-Ruz I, La Chaux-de-Fonds I, Le Locle I, etc. Les meilleurs résultats individuels ont été obtenus par G. Bernard (149 quilles), R. Chopard, P. Rubin, etc.

état civil

LA SAGNE

Novembre

Naissances

20. Fahrni, Sophie, fille de Alfred Edouard Adrien et de Lisette Suzanne, née Gurtner. — 24. Hirschi, Magali, fille de Jean-Pierre et de Patrizia Danièle, née Chollet. — 30. Matthey-Prétôt, Audrey, fille de Pierre et Anna Elisabeth, née Lauener.

AUTOMOBILISTES ATTENTION!!

N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE EN PANNE
FAITES CONTRÔLER ET PRÉPARER VOTRE VOITURE
POUR LA MAUVAISE SAISON

- Mise sous pression du circuit d'eau pour contrôle des fuites
- Protection du châssis dès Fr. 80.—
- Antigel concentré le litre Fr. 4.50
- Antigel à l'emporter (pré-dilué) le bidon de 3 litres Fr. 7.50
- Chaînes à neige pour toutes voitures, la paire dès Fr. 46.—

Toujours à votre service

GARAGE DU STAND

LE LOCLE - Tél. (039) 31 29 41

25 SORTES DE TRUFFES MAISON
MASONI = LA BOUTIQUE DE LA TRUFFE

COIFFURE «LUIGI»

Salon pour dames et messieurs
LE LOCLE - Envers 39

Selon la tradition, nous nous faisons le plaisir de vous offrir, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la possibilité de gagner:

10 montres automatiques

pour hommes ou pour dames et ceci sans autre obligation pour vous que celles:

- ✱ de découper cette annonce
- ✱ d'y indiquer vos noms et adresses
- ✱ de la déposer au Salon LUIGI, Envers 39

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Dernier délai: 30 décembre 1978
Tirage au sort: 5 janvier 1979

Tous les tapis et rideaux

sur mesure. Pose rapide et soignée. Prix discount.
Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.

Annonces Suisses SA
transmettent
vos annonces
à tous
les journaux
au tarif officiel

QUALITÉ... EXCLUSIVITÉ... CHOIX...

PANTALONS

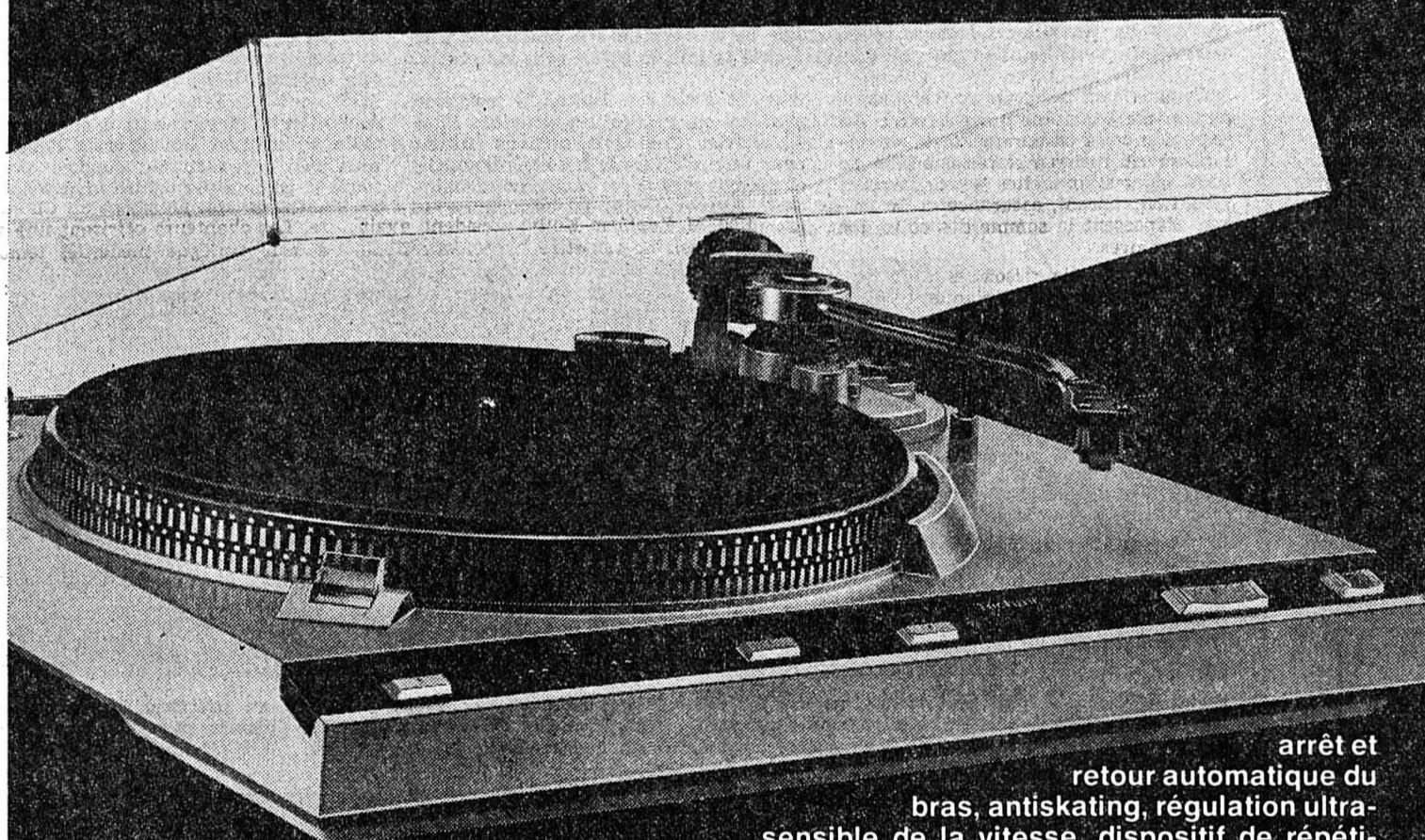
Boutique

Gilbert Schwab

Place du Marché

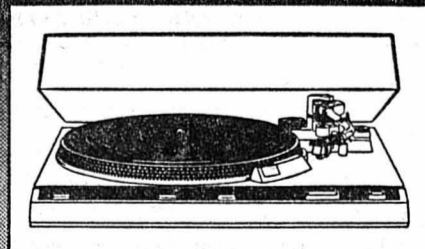
Le Locle

Technics

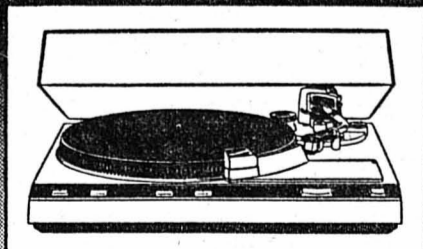


SL-3300: Tourne-disques Direct-Drive entièrement automatique à commande automatique frontale. Pose automatique du bras (en fonction de la grandeur du disque choisi),

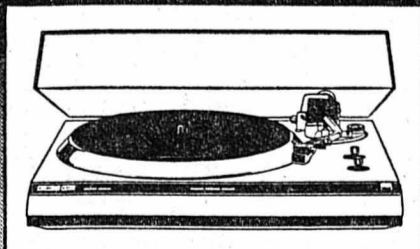
arrêt et retour automatique du bras, antiskating, régulation ultrasensible de la vitesse, dispositif de répétition, élévateur de pick-up, stroboscope lumineux, bras en S à suspension à cardan, y compris cellule dynamique avec diamant. Variations de synchronisme 0,03%, niveau de bruissement -75 dB DIN B. SL-3300 teinte argent, SL-3310 en noir.



SL-230: Tourne-disques entièrement automatique à entraînement par courroie et commande complète frontale, avec pose, arrêt et retour automatique du bras, possibilité de répétition, stroboscope lumineux, y compris cellule. SL-230 teinte argent, SL-231 en noir.



SL-5300: Tourne-disques entièrement automatique à Direct-Drive commandé par quartz avec commande frontale, pose, arrêt et retour automatique du bras, possibilité de répétition, stroboscope lumineux, y compris cellule. SL-5300 teinte argent, SL-5310 en noir.



SL-1300 MK II: Tourne-disques entièrement automatique à entraînement direct et réglage fin de la vitesse à synchronisation par quartz. Ecart de vitesse maximum 0,002%. SL-1300 MK II teinte argent, SL-1310 MK II en noir, SL-150 MK II même modèle sans bras, teinte argent.

Technics

Vous obtiendrez une documentation détaillée dans tout bon commerce spécialisé ou directement auprès de la représentation générale pour la Suisse:
John Lay, Bundesstrasse 9-13, 6000 Lucerne 4, Téléphone 041-23 44 55



Propriétaires, gérances
et particuliers

Menuiserie - Agencement

Vitrerie

LOUIS CUPILLARD

Concorde 55

31 10 38

Ferblanterie

Paratonnerre

R. NIEDERHAUSER

Concorde 53 - Jaluse 29

31 59 65

ANDRÉ BUBLOZ

concessionnaire téléphone

Installations téléphone

télédiffusion - horloges et signaux

Etangs 16

31 55 44

Installation sanitaire - Ferblanterie

Couverture - étanchéité

RENÉ VERNETTI

Envers 17 a

31 24 39

Electricité générale

Vente - Installations

ROGER BERGER

Daniel-JeanRichard 25

31 30 66

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints

Plafonds suspendus - Enseignes

CLAUDE JEANNERET

succ. de Becker & Co, Envers 39

31 37 61

Installations sanitaires

Electricité - Gaz

SERVICES INDUSTRIELS

(magasin M-A-Calame 10, 31 47 22)

31 63 63

Installations chauffage central -

Eau chaude - Poêles à mazout,

charbon et bois

S. CHAPUIS S.A.

Girardet 45

31 14 62

Vitrerie-Miroiterie

FRANCESCO POSSA

Sylvain-Mairet 7

31 58 18

Achat - Débarras de vieux

ménages

ÉMILE SCHNEGG

Meubles anciens - Balance 10 a

La Chaux-de-Fonds Ø privé 31 64 50

22 16 42

Un  coup de téléphone suffit

Intéressante plaquette éditée par le Club jurassien

Pour que flotte le drapeau du Col-des-Roches

Plus d'un demi-siècle, sans doute, nous sépare de l'apparition des premiers drapeaux sur les rochers du Col-des-Roches. En effet, et si nous en croyons l'intéressante plaquette éditée par la section locloise du Club jurassien, ce fut à l'occasion d'une manifestation dont le souvenir nous est vivace, s'agissant de l'inauguration, le 28 octobre 1923, du monument élevé entre les tunnels, à la mémoire des soldats français de notre commune décédés sur le front durant la guerre 1914-18.

Voici d'ailleurs ce qu'en disait « La Feuille d'Avis des Montagnes » : « L'endroit était décoré des drapeaux français et cantonal. Puis c'est l'arrivée du cortège depuis la ville. Le Col-des-Roches est magnifiquement décoré, pour l'occasion, de drapeaux alliés et suisses; jusqu'aux rochers qui sont surmontés d'oriflammes aux couleurs françaises et cantonales ».

UN PEU D'HISTOIRE

Faisant un large usage de la plaquette précitée, nous supposons, avec son auteur, que ces oriflammes furent posés par feu Marcel Picard, qui exploitait la carrière du lieu à cette époque et qui aurait récidivé, quelques années plus tard, avec un drapeau suisse supporté par un dispositif sommaire. Mais demeurant en place, les intempéries eurent tôt fait de le mettre en lambeaux.

En mai 1939, deux jeunes gens de l'endroit décident de suspendre un drapeau entre les rochers. Au moyen d'une pierre ficelée qu'ils lanceront par-dessus le vide, et après plusieurs tentatives, ils tendront un fil de fer et y fixeront un drapeau prêt par les Travaux publics, avec la recommandation de ne pas l'endommager. Hélas! quelques jours plus tard, il était en loques et l'expérience ne fut pas renouvelée.

Au cours de la guerre 1939-1945, des soldats de la Cp. II-225 des troupes de couverture-frontière, sur l'initiative du sergent Graber, tireront un câble pour y fixer un drapeau qui flottera occasionnellement.

Après la guerre, ce sous-officier prit à cœur, chaque Premier-Août, d'y faire flotter l'emblème national. Peu à peu, l'idée de l'installer à demeure germa dans l'esprit de quelques hommes. Elle devait bientôt se concrétiser.

VERS LA RÉALISATION

Le 17 juin 1952, à l'Hôtel fédéral du Col-des-Roches, des citoyens résolus de mener l'entreprise à chef constituent un comité composé de MM. René Graber, président, René Droxler, caissier, Marius Nicolet, secrétaire et feu Jean Métille, assesseur, qui travailleront dès lors avec enthousiasme à la mise au point d'une installation appropriée.

Côté Roches-Houriet, un abri est construit pour remiser le drapeau la nuit et par mauvais temps. Sauf la base en béton exécutée par un professionnel, la baraque en planches et son aménagement furent l'œuvre bénévole de deux douaniers. Une poulie retenue par un cercle de fer entourant un sapin assure la manœuvre du câble, au moyen d'une commande placée en contre-bas, au bord de la route. Côté Roches-Voumard, une poulie soutenue également par un sapin portera le câble à l'extrémité duquel un lourd contrepoids maintient la tension. Mais il faut acheter du matériel et les dépenses se multiplient.

Walter Dubois — alias K. Lamier — rédige un texte (voir notre encadré) pour l'édition d'une plaquette qui se vendra fr. 5.- avec l'espoir de récolter les 1700 francs nécessités par l'exécution

de ces travaux. Mais ce sont seulement 1400 francs qui sont obtenus, le solde étant versé par les initiateurs, pourtant déjà mis fortement à contribution par les gros efforts qu'ils fournissent.

L'INAUGURATION

L'œuvre achevée, l'inauguration eut lieu le 1er août 1952 et voici comment Marius Nicolet a décrit l'événement :

« Un feu magistral trouait les ténèbres de cette nuit, au milieu des fusées qui montaient à l'assaut des rochers. Le président Graber, dans un discours de circonstance écouté par tous les habitants du Col-des-Roches, auxquels s'étaient jointes de nombreuses personnes de la ville, consacrait finalement l'entreprise. Pour clore, l'orchestre champêtre joua l'Hymne national ».

Le but est atteint, mais il s'agissait de veiller à l'entretien de l'ouvrage et au fréquent remplacement du drapeau. La vente des plaquettes rapportait toujours un peu d'argent; l'édition s'épuisait, les années passaient et les frais subsistaient. La violence des vents déchirait le drapeau en quelques mois. Plusieurs générosités se sont manifestées pour le remplacer, notamment celle d'une entreprise de la ville qui l'a fourni à trois reprises, en assumant du même coup les frais d'une poulie avec roulement à billes, ainsi que d'un autre contrepoids en forme d'ogive, mieux adapté aux aspérités du rocher.

Un hommage particulier est rendu à la bonne volonté des agents de la douane qui, tout au long des années, se sont chargés d'amener le drapeau, puis de le retirer le soir, ou par mauvais temps. Fréquemment, sous la violence du vent, il s'entortillait de telle façon, qu'il fallait intervenir pour le dérouler. Parfois, le câble sortait de la poulie du contrepoids, obligeant les agents à escalader les rochers pour le remettre en place.

Vingt années ont passé. Les installations devenues vétustes comportent de réels dangers. Tout est à recommencer. Une décision s'imposait et bien qu'il leur en coûtât sentimentalement, les anciens renonçaient. N'avaient-ils pas en effet accompli leur large part ?

NOUVEAU DÉPART

Par un article paru dans notre journal le 17 août 1971, le public fut informé de la situation. Comme nombre de Loclóis, les membres du Club jurassien s'interrogent. Eux qui avaient adopté le nom du Col-des-Roches pour leur section du Locle, dès 1885, décident de prendre la relève et ils sollicitent, hélas! sans grand succès, l'appui de la population.

En 1973, ils se mettent néanmoins à la tâche, procédant, côté Roches-Houriet, à l'abattage du sapin qui servait d'ancrage. Désormais, une grosse poutrelle de fer, prise dans une dalle de béton, sert de support à la poulie du câble. Durant cette même année, c'est le gros œuvre aux Roches-Voumard, aboutissant à la pose d'une forte poutrelle métallique, verticale, solidement campée dans une masse de béton et qui constitue l'armature du dispositif de suspension du câble. Il faudrait être sur place pour juger des difficultés et des risques entraînés par l'exécution de ces travaux, le chantier proprement dit, situé au bord des rochers, dominant la route de plus de soixante mètres.

Derechef, de nombreuses bonnes volontés se sont manifestées et le 17 juillet de l'année suivante, le drapeau flottait à nouveau. C'est alors que de tristes individus, au cours d'une nuit du mois d'août, l'ont remplacé par de vieilles loques malpropres! Quelques jours

plus tard, un nouveau drapeau flottait, heureusement!

ENCORE UN COUP DE COLLIER

Toutefois, le financement de tous les travaux n'étant pas résolu, il a fallu faire appel à quelques industriels de la ville, qui ne furent pas insensibles à cette démarche. Il convient aussi de rappeler que la dépense eût été hors de portée si deux entreprises de construction du Locle n'avaient pas fourni gratuitement les matériaux, le transport et les engins de chantier mis à la disposition des membres de la Société de tir au pistolet, des douaniers et des clubistes, qui, tous sans exception, ont travaillé bénévolement.

NOTRE DRAPEAU

Au seuil de notre terre, il sera celui qu'on regardera le premier. Les yeux se lèveront vers lui, et lui, parlera pour nous: Salut à toi! qui viens dans notre petite Patrie... salut à toi! d'où que tu viennes tu es notre ami. Et le claquement de sa grande aile pure sera un signe de bienvenue à la fenêtre des rochers gris.

Au seuil de notre terre, le dernier regard sera pour lui; et lui, toujours parlera pour nous... au revoir ami! et reviens-nous un jour... au revoir et salut... le dernier regard sera pour lui, mais la dernière pensée sera pour notre pays.

Dans l'échancrure des rochers gris, notre drapeau frémira sous la brise, luttera contre le vent rageur du Jura, se défendra contre les griffes de la bise. Comme une vigie, sa grande croix blanche clamera fièrement la liberté.

Alors, de vos deniers, aidez-nous à le hisser là-haut.

K. Lamier

Provisoirement, la situation est assainie, mais des transformations indispensables sont en vue, notamment pour la guérite du drapeau. D'autre part, le câble, de même que l'appareil de commande, à proximité de la douane, devront être remplacés à bref délai. Les charges annuelles — drapeau, entretien courant, assurance et imprévus — dépassent la somme des cotisations ordinaires.

Pour cette raison, le Club jurassien a édité la jolie plaquette historique dont nous avons parlé ci-dessus et qui peut être obtenue en versant la somme de dix francs au compte de chèques postaux 23-6290, ouvert pour le « Drapeau du Col-des-Roches ».

Connaissant les sentiments de bien des Loclóis et des amis des régions qui les entourent, le Club jurassien a confiance en l'avenir. Puisse, longtemps encore, le drapeau de notre Patrie animer la trouée du Col-des-Roches où sa présence exerce un vif intérêt sur les touristes étrangers ou suisses. Nombre d'entre eux saisissent l'occasion de leur passage pour photographier ce site prestigieux, disent les douaniers.

Et notre conclusion sera celle de K. Lamier qui a écrit, en 1952: « Au seuil de notre terre, il sera celui qu'on regardera le premier. Les yeux se lèveront vers lui, et lui, parlera pour nous ». (rm)

La France à notre frontière

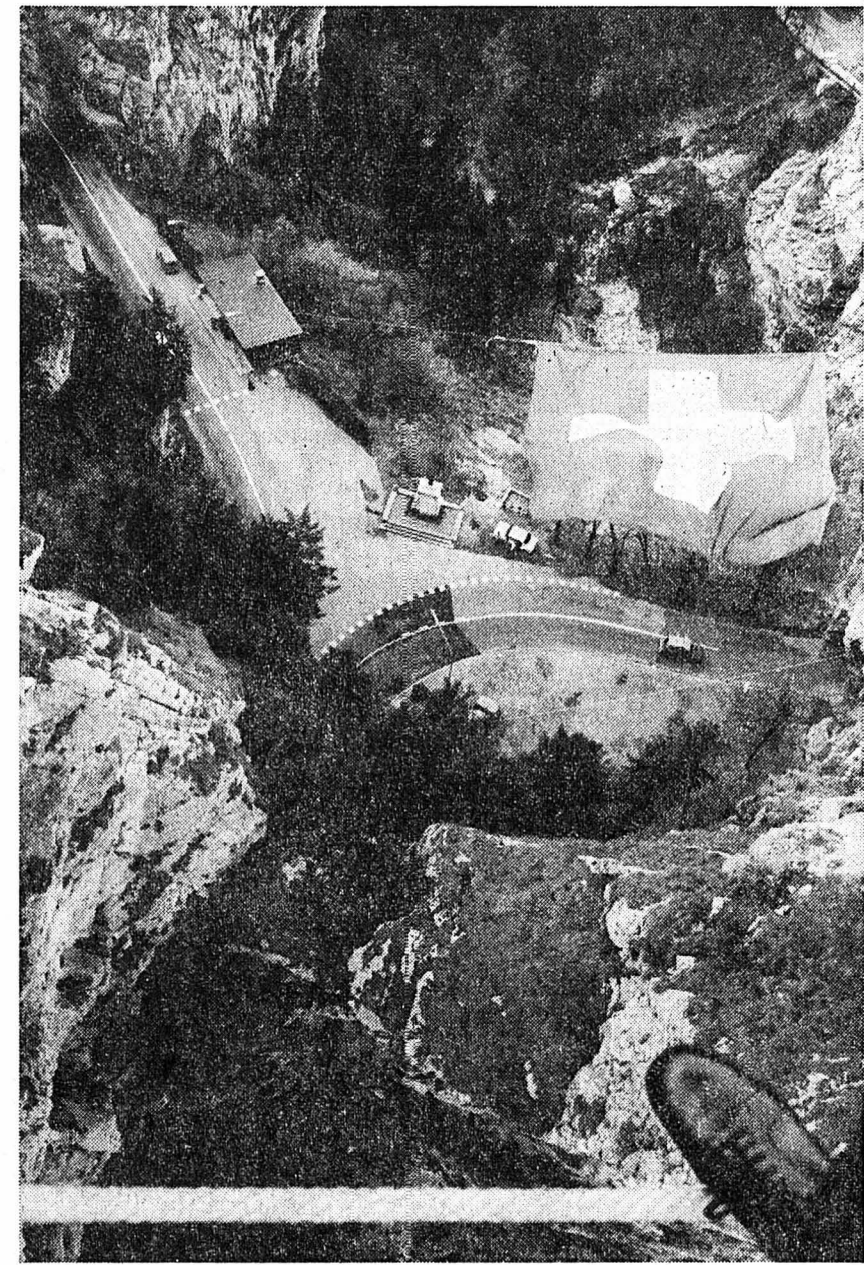
Gestionnaire condamné pour écoutes téléphoniques

Le Tribunal de grande instance de Montbéliard a condamné, vendredi, à six mois de prison avec sursis et 2000 ff. d'amende, M. Jean-Claude Malherbet, gestionnaire d'un foyer de jeunes travailleurs de Béthoncourt (Doubs), pour avoir installé un dispositif d'écoutes téléphoniques.

L'explication donnée par le prévenu était que les postes téléphoniques professionnels étaient utilisés souvent pour des raisons personnelles. Mais, pour le tribunal il s'agit d'atteinte à la vie privée d'autrui.

Les écoutes ont duré de 1974 à 1976. (ap)

avis urgent
CE SOIR, au Restaurant de la Place des 20 heures
assemblée générale de l'ADL
avec projection du grand film SWISSAIR



Dominant d'environ 60 mètres la route, le drapeau du Col-des-Roches attire fréquemment l'attention des touristes qui photographient volontiers ce site prestigieux. (photo Impar-archives)

Aux Brenets

Remise d'une médaille Bene Merenti

La paroisse catholique des Brenets était en fête dimanche car, durant l'office, M. Zephirin Kolly, président, avait le plaisir de remettre la médaille Bene Merenti à M. Paul Wyss, pour 40 années de dévouement à l'église. Né au Chauxfoux en 1916, M. Wyss fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de 14 ans, puis sacristain jusqu'à 20 ans. Il s'occupa du groupe de jeunesse catholique au Locle puis entra au Chœur mixte catholique de cette ville en 1940 et en 1947 fut admis dans celui des Brenets, dont il reprit la caisse en 1953. Dès 1975, il accepta encore le poste de concierge de la chapelle.

Au cours d'une cérémonie sympathique qui se déroula à la salle Cécilia, à laquelle participaient l'abbé Chammartin, ainsi que de nombreux fidèles,

M. Wyss fut remercié par M. Bernard Chammartin, président du Chœur mixte. Les chanteurs offrirent une aubade à leur collègue médaillé, témoignant ainsi leur amitié à cette homme apprécié tant pour son dévouement que sa gentillesse. (texte et photo dn)



M. Paul Wyss, entouré de M. Z. Kolly et de l'abbé Chammartin, ainsi que des trois possesseurs de la même distinction: Mmes T. Vuillemet, M. Sandoz et H. Wyss.

On en parle au Locle

Patience, il va pleuvoir et beaucoup! Heureusement d'ailleurs, car bel automne et sécheresse allant de pair, on s'y attendait, le moment est venu d'économiser l'eau. Pour l'heure, ce n'est encore qu'un conseil, une invitation, mais si rien ne change très rapidement, les restrictions seront bel et bien là. C'est inimaginable ce qu'on gaspille du précieux liquide en une seule journée. Tous, tant que nous sommes. On pourrait sans en souffrir le moins du monde réduire de moitié cette consommation excessive. Certes, nous allons le faire, ensemble on va s'y mettre, on va modérer l'élan du robinet et celui de la douche. Mais pour que le jeu soit valable, il faudrait que chacun y participe. Ce serait trop beau et l'expérience a maintes fois prouvé le peu d'intérêt de beaucoup de gens à l'égard de l'intérêt général.

On parle aussi beaucoup et souvent d'économiser l'énergie, mais en dépit des recommandations officielles et malgré la présence du soleil, les chauffages marchent à plein régime un peu partout. La température dans certains appartements dépasse nettement la cote de raison et la remarque est valable pour bien d'autres locaux. On met la faute sur les installations, les thermostats, la technique, etc. Mais en attendant, le mazout s'envole à toute pompe et les gens ont des bouffées de chaleur qui les obligent à ouvrir les fenêtres, à fermer les radiateurs et à éteindre leur soif à l'eau fraîche. Vous voyez bien qu'on n'en sort pas!

Ae.

memento

Le Locle

- Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Ballod
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Tél ex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

Avant la prochaine séance du législatif loclóis Commission consultative des sports: c'est parti!

Le 10 octobre 1976, le Conseil général du Locle acceptait une motion émanant de M. Claude Leimgruber et consorts, demandant la création d'une commission consultative des sports. Depuis, des contacts ont été pris avec les sociétés sportives de la ville pour discuter la manière dont les intentions et la décision du Conseil général seraient réalisées. C'est ainsi que dans le courant de 1977, deux séances ont été tenues qui ont permis d'établir un règlement qui a été adopté en juin de cette année. Le Conseil communal a ensuite entrepris des pourparlers avec les personnes susceptibles de représenter les milieux sportifs et de faire partie de cette commission. Ces contacts lui ont permis de la désigner définitivement le 12 septembre dernier. Cette dernière, présidée par le directeur des Travaux publics, M. Frédéric Blaser, est composée d'un représentant de la Commission scolaire, de quatre délégués des partis et de quinze responsables de sociétés

sportives, soit au total 21 membres. Comme l'indique le Conseil communal dans le rapport qu'il a établi à l'intention du législatif, qui sera discuté vendredi à l'occasion de la séance du Conseil général, une première séance de travail s'est tenue le 16 octobre.

Quel sera le but de cette commission? Son activité consistera à établir une liaison entre l'autorité communale et les sociétés. De plus, elle aura à faire connaître l'opinion de ces dernières à propos des activités sportives en ville du Locle. L'autorité communale la consultera à propos des réalisations à l'étude. A relever enfin que la commission pourra consulter les sociétés sportives n'ayant pas de représentant à la commission sur les objets les concernant. Une société sportive n'ayant pas de représentant au sein de cette commission pourra aussi demander à être entendue par celle-ci afin de lui soumettre un problème particulier. (md)

ALFASUD



FR. 10'650.-
La joie d'économiser
 ooo avec une vraie ALFA

GARAGE MÉTROPOLE S.A. - La Chaux-de-Fonds



Notre magnifique calendrier 1979

12 vues suisses en couleurs, est en vente au prix exceptionnel de **Fr. 3.50 pièce**

aux bureaux de L'Impartial ou en versant ce montant, plus 70 cts pour les frais d'expédition à l'Imprimerie Courvoisier, CCP 23-325.

(Pas d'envoi contre remboursement)

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Forbo trimural

REVÊTEMENT PLASTIQUE MURAL A DÉCOR EN RELIEF

Excellent isolant thermique et phonique, doux au toucher, souple, étanche, facile à nettoyer et impu-trescible.

En vente chez le spécialiste

Eric Pauli

Tapissier-décorateur
 Place du Marché - Le Locle - Tél. (039) 31 18 44
 (Voyez nos vitrines)

action marketing · communication



ASSA s'en chargera

POUR VOS PROBLÈMES DE COMMUNICATION ASSA VOUS DONNE LES SOLUTIONS

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
 Société suisse de publicité
 23 succursales et agences
 A Neuchâtel : 2, Fbg du Lac
 Tél. (038) 24 40 00

MEUBLES **Leitenberg** TAPIS RIDEAUX



présentent en magasin un important choix de

CHAMBRES À COUCHER

en chêne, en noyer, en acajou, moderne, classique, de style
 Armoires à 2, 3, 4 ou 5 portes - Lits jumeaux ou lit français

**Fr. 1.850.- 2.490.- 2.980.-
 3.135.- 3.155.- 4.320.-
 6.260.- 6.700.- 7.340.-**

LITERIE de 1er CHOIX

Embru articulé - Happy-Flex médicalement recommandée
 Superba avec matelas à ressorts, mousse, crin animal et laine de mouton pure

VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE 1000 M2

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
 LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 2330 47



A vendre
 POUR DATE À CONVENIR

magasin et appartement

dans immeuble à la rue de la Gare. Chauffage central général, appartement avec salle de bain + chambres indépendantes pour personnel.

S'adresser à :
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
 La Chaux-de-Fonds

Publicité intensive - Publicité par annonces.



OFFRES D'EMPLOIS

Aimez-vous les responsabilités ?

Au cours de ces prochaines années quelques-uns de nos cadres bénéficieront d'une retraite bien méritée.

Pour les remplacer, notre entreprise a besoin d'employés possédant une bonne formation commerciale de base (diplôme ou maturité).

Si vous possédez cette formation et que vous vous sentiez aptes à assumer des responsabilités tout en étant intéressés au commerce de détail, prenez rendez-vous avec nous pour obtenir des renseignements complémentaires et faire plus ample connaissance.

Ecrire ou s'adresser à M. L. Houlmann, chef de l'Administration, Coop La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 51.

TOUTES vos FLEURS chez **Coste**

Tél. (039) 31 37 36
 Le Locle, Côte 10

Le Locle, route des Monts, côté est, à vendre

maison familiale

de construction ancienne, comprenant 5 chambres, cuisine, salle de bain, local de lingerie, 2 caves, garage pour deux voitures moyennes, jardin de 1000 m2, terrain plat.

Magnifique situation, vue imprenable.

Prix : Fr. 240 000.-

Ecrire sous chiffre P 28-130808, à Publicitas, 2301 La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 51.

MIROIRS DE STYLE

BOTTERON TAPISSIER

Envers 11 LE LOCLE
 Tél. (039) 31 23 85



VOLVO 343. MAINTENANT AVEC BOÎTE MANUELLE SPORTIVE. HAUTE SÉCURITÉ DYNAMIQUE.

La nouvelle Volvo 343 DL est désormais équipée d'une boîte manuelle sportive. Ou en option de la célèbre transmission entièrement automatique, encore perfectionnée pour une conduite souple et confortable. Autres nouveautés: cockpit et nouveau volant. Faites un essai pour en savoir bien plus encore sur la nouvelle Volvo 343 DL.

Caractéristiques techniques: moteur 4 cylindres en ligne, 1397 cm³, 70 ch DIN, porte arrière, coffre à bagages à capacité variable par rabattement de la banquette arrière, essieu arrière De Dion.
 Boîte 4 vitesses, fr. 13 800. -
 Boîte automatique à variation continue, fr. 14 600. -

VOLVO
 La voiture pour la Suisse.
SÉCURITÉ DYNAMIQUE POUR VOTRE PLAISIR DE CONDUIRE.

2300 La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA
 Avenue Léopold-Robert 117 Tél. (039) 23 14 08

2001 Neuchâtel-Hauterive: Garage M. Schenker & Cie
 Tél. (038) 33 13 45

Travers: Garage Touring, M. S. Antifora, tél. (038) 63 13 32

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 45 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, avec cabinet de toilette, douche. Quartier Ecole de Commerce. Tél. (039) 22 47 61.

A vendre

SKIS ALLALIN 195 cm., avec fixations, presque neufs, Fr. 100.—. Téléphone (039) 26 01 71.

MANTEAU d'hiver, gris, neuf, taille 36. Tél. (039) 37 11 10, heures repas.

MANTEAU astrakan, superbe qualité, taille 40-42, très peu porté. Tél. (039) 22 47 81, matin ou fin d'après-midi.

***** FRIGO SERVICE *****

Tous vos problèmes de froid résolus par nos frigoristes diplômés: pour l'industrie, le commerce et le ménage

INSTALLATIONS - VENTES - ENTRETIENS
RÉPARATIONS et PIÈCES DE RECHANGE POUR TOUTES MARQUES

NOUVEAU: Tarifs forfaitaires très avantageux pour nos déplacements

Maison: FRIGO SERVICE DUCOMMUN
COLOMBIER - Tél. (038) 41 27 85

VÉLOMOTEUR DKW, 2 vitesses, en bon état. Prix Fr. 450.—. Tél. (038) 63 18 43.

BELLE CHAMBRE À COUCHER, cause départ. Fr. 1000.—. Tél. (039) 22 42 27.

MAQUETTE DE CHEMIN DE FER, longueur 200 cm., largeur 100 cm., entièrement en bois, trains Lima. Montagne. Village. Tél. (039) 23 78 27 dès 19 h.

JANTES POUR VOITURES

Jantes pour Ford Escort ou Fiesta, Fiat 124, 128 ou Alfasud. Opel, Simca 1000, Fr. 20.— pièce, ainsi que jantes VW cinq trous, Fr. 10.— pièce.

Tél. (039) 26 01 71.

Nous cherchons pour le 1er janvier 1979, à La Chaux-de-Fonds,

garage

hauteur 3 m., bail à l'année, éventuellement avec entrepôt.

Faire offre à Goth & Co SA, Serre 65, tél. (039) 23 22 77, La Chaux-de-Fonds.

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

PAPIER SUISSE RECYCLÉ

La Paternelle

Tombola des Fêtes de Noël

Résultat du tirage au sort

- La pendulette No 280
- Le jambon No 320
- Le salami No 100



Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Dimanche 10 décembre 1978, à 19 h.

concert Joseph Haydn

Symphonie No 24 - Symphonie «Concertante»
Symphonie No 45 «Les Adieux»

ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE

Direction: Robert Faller

Françoise Faller, hautbois; Edwin Erismann, basson
Pierre-Henri Ducommun, violon
Pierre Sancho, violoncelle

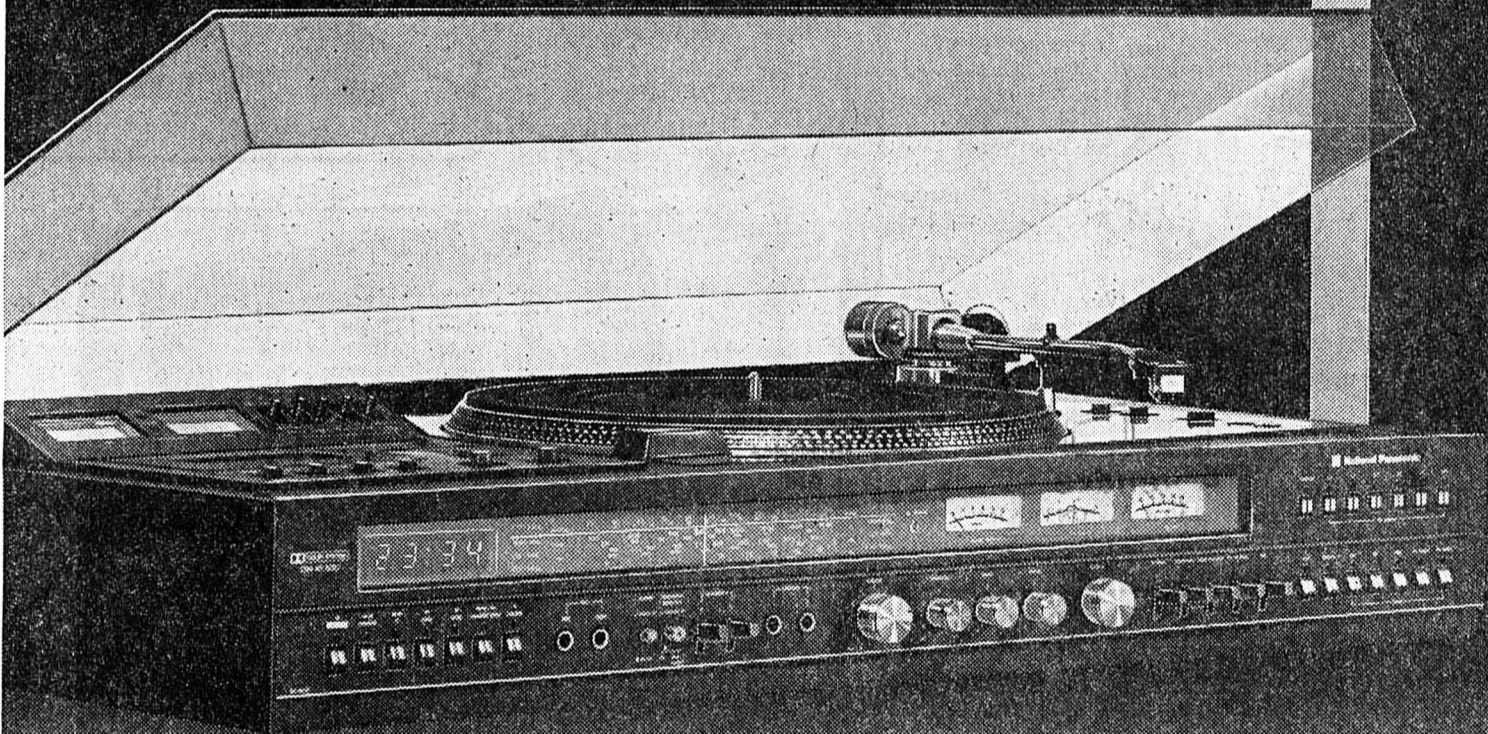
Location au Conservatoire, tél. (039) 23 43 13

«Sound of Music»

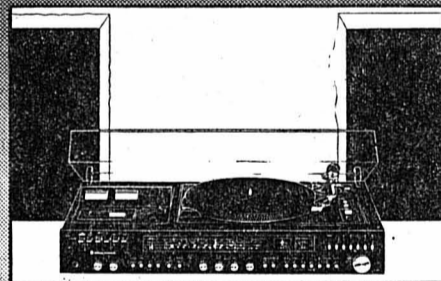
SG-6070: Combiné compact de qualité HiFi. Toutes les fonctions de commande se font par touches sensor. Indicateur horloge digitale incorporé, en outre avec fonction de minuterie.

Partie radio: OUC, OC, PO et GO, touche AFC, Muting. **Tourne-disques:** Entraînement direct entièrement automatique avec grand plateau et stroboscope, y compris cellule

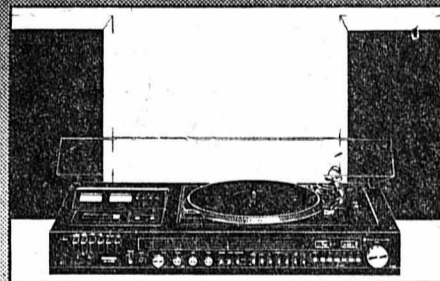
dynamique et diamant. **Partie cassettes:** Mécanisme d'entraînement à 2 moteurs pour tous les genres de bandes, indication des valeurs normales et de pointe. **Partie amplificateur:** Puissance de sortie 2x40 Watt sinusoïdale, 2x60 Watt musique. **Enceintes acoustiques:** deux enceintes à 3 voies avec haut-parleur de moyenne fréquence à calotte.



SG-1090 Partie radio: OUC, PO, GO. Tourne-disques: Entraînement par courroie avec grand plateau, leve-bras à amortisseur hydraulique, y compris cellule à aiguille diamant. **Partie cassettes:** pour bandes normales et CrO₂, Dolby. **Partie amplificateur:** Puissance de sortie 2x14 Watt sinusoïdale, 2x22 Watt musique. **Enceintes acoustiques:** Deux enceintes à 3 voies.



SG-5070 Partie radio: OUC, OC, PO, GO. 6 stations OUC présélectionnées. **Tourne-disques:** Servomoteur à courant continu avec rappel automatique du bras acoustique, y compris cellule. **Partie cassettes:** pour bandes normales et CrO₂, Dolby. **Partie amplificateur:** Puissance de sortie 2x25 Watt sinusoïdale, 2x38 Watt musique. **Enceintes acoustiques:** deux enceintes à 3 voies.



SG-5090 Partie radio: OUC, OC, PO, GO. Touches de présélection pour 6 stations OUC. **Tourne-disques:** Entraînement direct avec stroboscope, y compris cellule dynamique et diamant. **Partie cassettes:** Pour tous les genres de bandes, indication des valeurs normales et de pointe. **Partie amplificateur:** Puissance de sortie 2x30 Watt sinusoïdale, 2x45 Watt musique. **Enceintes acoustiques:** deux enceintes à 3 voies.

Vous recevrez une documentation détaillée dans tout bon commerce spécialisé ou directement auprès de la représentation générale:
John Lay, Bundesstrasse 9-13, 6000 Luzern 4, téléphone 041-234455

National Panasonic

Réouverture

Pour répondre à une nombreuse demande, notre station d'essence

Serre 102

est à nouveau ouverte du lundi au vendredi selon l'horaire suivant

7 h. 00 - 12 h. 00 / 13 h. 30 - 18 h. 30

GARAGE DES 3 ROIS SA

J.-P. et M. Nussbaumer



Articles de voyage

MAROQUINERIE
SACS DE DAMES

CH. WEBER

12, rue Fritz-Courvoisier

Ouverture nocturne: 14 et 21 décembre

OFFRES D'EMPLOIS

BUREAU D'ASSURANCES TOUTES BRANCHES

cherche pour août 1979

un apprenti de commerce

ayant suivi l'école secondaire, section classique, scientifique ou moderne.

Prière de faire offres à F. Matile, agent général de la NATIONALE SUISSE ASSURANCES — 2301 La Chaux-de-Fonds, rue Jardinière 71.

TOM and JERRY



© COSMOPRESS, GENÈVE

204

Viens au royaume ^{20.-} des jouets!

1 **Jeu de magie**, avec 50 tours déconcertants. Explications faciles à comprendre. 16.-

2 **Puzzle en bois**, 22 x 22 cm, divers sujets, en couleurs, laqué, cadre en bois. 12.-

3 **Poupée Brigitte**, 52 cm. Elle a des yeux dormeurs et des cheveux qu'on peut laver et peigner. 20.-

4 **Train conçu pour les figurines Playmobil**. La boîte contient 1 locomotive pourvue d'un moteur à pile, 2 wagons, 12 rails courbes et 12 rails droits. Rails 0. 25.-

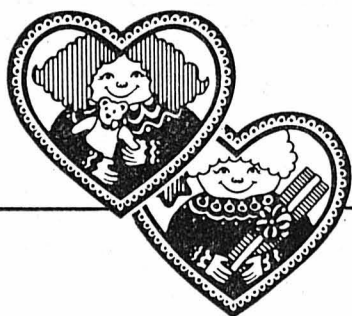
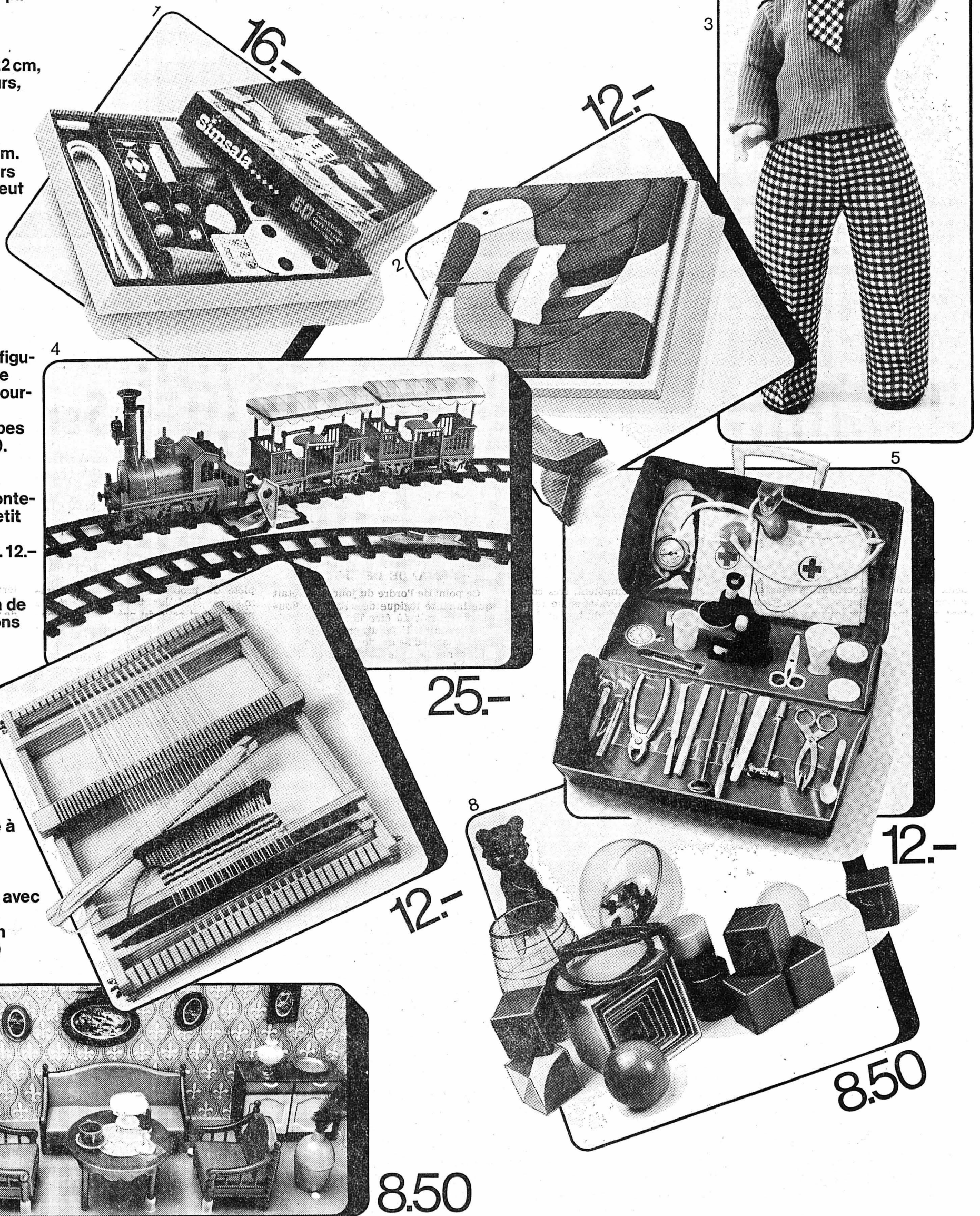
5 **Valise de médecin** contenant tout ce dont le «petit docteur» a besoin. Nombreux accessoires. 12.-

6 **Métier à tisser** pour ouvrages jusqu'à 25 cm de largeur. Avec explications détaillées. 12.-

7 **Meubles de poupée** comme dans l'ancien temps. Salon, chambre à coucher et cuisine. La chambre 8.50

8 **Garniture pour bébé** avec dés, boules, tonnelets, animaux et anneaux en matière plastique. 8.50

C'est un monde enchanté qui attend les petits et les grands à la Migros. Il y a de quoi réaliser tous les désirs et même les prix paraissent tirés d'un conte de fée.



MIGROS

La maison des jouets

En vente dans les Marchés MIGROS et principaux libres-services

PAYS NEUCHÂTELOIS

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Assurance-maladie obligatoire des personnes âgées

Proposition d'extension: préavis négatif

Le 28 février dernier, M. F. Blaser (pop) déposait sur le bureau du Grand Conseil un projet de décret étendant le champ d'action de l'assurance-maladie obligatoire des personnes âgées du 15 décembre 1970 aux personnes à revenu modéré. Ce projet de décret a été soumis à l'examen d'une commission de 19 membres nommés le 15 mars 1978 à la demande de l'auteur du projet, commission qui a décidé, par 11 voix contre 1 de refuser d'entrer en matière sur cette proposition.

Les 17 membres de la commission ont d'abord entendu les commentaires de M. F. Blaser ainsi que l'indique le rapport qui sera présenté au Grand Conseil. Celui-ci désire modifier les articles 3 et 4 de la loi sur l'assurance-maladie des personnes âgées du 15 décembre 1970 par l'introduction d'une nouvelle catégorie de personnes astreintes à l'assurance: les personnes à revenus modérés. Cette nouvelle catégorie d'assurés obligatoires devrait faire l'objet d'une classification intermédiaire entre les assurés obligatoires à revenus modestes et les assurés facultatifs. Depuis 1970, constate la commission, l'augmentation des coûts des frais médicaux et hospitaliers a provoqué une hausse sensible des primes d'assurance pour les assurés LAMPA qui, au surplus, doivent payer un supplément hospitalier de 20 francs par jour d'hospitalisation. L'évolution de ces conditions d'assurance est particulièrement ressentie par les assurés facultatifs qui, en fonction des normes de classification en vigueur pour les bénéficiaires d'allègements, se trouvent dans une tranche à définir immédiatement supérieure à la catégorie des personnes à revenus modestes, ce qui justifie l'instauration d'une catégorie d'assurés à revenus modérés qui deviendraient bénéficiaires de la loi modifiée.

Au cours de la discussion qui a suivi cette introduction, le conseiller d'Etat Jacques Béguin a placé le problème sur un plan plus général, rappelant que l'introduction de la LAMPA en 1970 tient compte des dispositions de la LAM de 1968 concernant le traitement des bénéficiaires. Il n'est donc pas opportun de modifier les dispositions de la LAMPA sans, parallèlement, revoir celles de la LAM et d'introduire une différenciation entre les deux systèmes concernant la classification des bénéficiaires. Cela est d'autant plus inopportun qu'une étude de révision de la LAM est en cours et que, vraisemblablement, 4 catégories de bénéficiaires seront prévues. Le rapport du Conseil d'Etat à ce sujet devant être présenté en octobre 1978.

Dès lors, dit le rapport, il s'agit de savoir dans quelle mesure les travaux de la commission peuvent s'inscrire dans la perspective du rapport du Conseil d'Etat sans risquer d'être en contradiction avec les intentions du gouvernement. Il paraît évident que le parallélisme entre les deux systèmes de classification doit être maintenu, même s'il existe une différence sensible au niveau des primes. Il est normal que les assurés LAM, qui ont été prévoyants et solidaires, paient des primes inférieures à celles des assurés LAMPA qui ont négligé ou refusé de s'assurer avant qu'ils ne représentent des risques accrus, donc coûteux. Faut-il faire un geste supplémentaire à leur égard? se demande la commission. Ils bénéficient déjà de trois catégories de bénéficiaires d'allègements à la charge du budget de l'Etat tandis que les bénéficiaires de la LAM émarquent aux comptes des « charges sociales ». D'au-

tre part, le nombre des assurés LAMPA est en constante diminution et cette catégorie d'assurés disparaîtra bientôt. Elle sera remplacée par des assurés LAM, le nombre des bénéficiaires de la loi restant, proportionnellement à la population, assez constant.

En résumé, conclut le rapport de la commission, sans chercher à savoir si le projet de décret recouvre les intentions du Conseil d'Etat ou vice versa, considérant que les informations du chef du Département de l'intérieur relatives aux propositions du Conseil d'Etat, qui doivent tenir compte des intérêts des bénéficiaires et des possibilités financières de l'Etat, répondent déjà à divers vœux exprimés en la matière, constatant que le projet de décret ne prévoit, en définitive, qu'une modification de normes de classification difficiles à établir et actuellement à l'étude dans le cadre de la révision de la LAM, sachant que le projet de révision de la LAM fera l'objet d'un rapport du Conseil d'Etat en octobre prochain, la commission refuse d'entrer en matière.

(L)

3623 véhicules contrôlés en deux mois

Durant les mois d'octobre et novembre, la police cantonale a procédé à une campagne concernant l'éclairage et l'état général des véhicules automobiles. Durant ces huit semaines, 3623 véhicules ont été contrôlés, 2769 vignettes apposées sur les voitures en ordre. Par contre, 932 fiches techniques ont été établies pour des défauts plus ou moins importants, 195 ampoules ont été changées et 134 véhicules devront subir un contrôle subséquent au Service cantonal des automobiles.

(comm.)

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES
Changement de
buraliste postal

Atteint dans sa santé, M. Jean-François Jossi, buraliste postal établi aux Verrières depuis plus de 28 ans, prendra sa retraite à la fin de l'année. C'est un fonctionnaire compétent, très connu dans la localité, qui va ainsi se retirer pour laisser la gérance du bureau à une force plus jeune.

Pour le remplacer, la direction des postes à Neuchâtel a retenu la candidature d'un fonctionnaire affecté présentement à La Chaux-de-Fonds. Il s'agit de M. Auguste Chariatte, originaire de Porrentruy, né en 1946, entré à la poste en 1964. Après son apprentissage dans le IVe arrondissement et un stage de perfectionnement à Zurich, le nouveau titulaire s'est fixé en 1970 à La Chaux-de-Fonds, ville où il a eu l'occasion d'entendre encore sensiblement ses connaissances professionnelles. Marié et père de trois enfants, attaché à la campagne, il a vivement souhaité assumer la responsabilité d'un important bureau de poste en région rurale. Sa nouvelle situation lui permettra d'établir des contacts suivis qu'il apprécie avec l'ensemble de la population qu'il sera appelé à desservir. Il sera secondé dans sa tâche par son épouse, ancienne téléphoniste, qui sera heureuse de reprendre du service aux PTT. Les prémisses sont donc favorables à une fructueuse activité postale du nouveau buraliste et de son épouse aux Verrières.

(comm)

Au Conseil général

Les retraites des conseillers communaux une fois encore sur le tapis

Malgré une première apparition de la neige qui a rendu les routes glissantes, les conseillers généraux de Neuchâtel étaient tous présents hier à 18 h. 30 lorsque le président, M. Fritz Koehli, a ouvert la séance de décembre.

La retraite des conseillers communaux de Neuchâtel a fait déjà couler beaucoup d'encre. Au printemps dernier, décision a été prise de supprimer la « rallonge » de 6000 francs octroyés annuellement aux anciens membres de l'exécutif, la retraite normale n'étant naturellement pas touchée.

On se souvient que trois intéressés n'ont pas admis cette réduction et qu'ils ont fait appel en même temps au Tribunal fédéral qui n'a pas encore fait connaître sa décision et au Conseil d'Etat qui vient de donner sa réponse: il estime valable l'annulation de la retraite complémentaire.

D'autre part, le Conseil communal, au mois de mai, informé le Conseil général qu'il lui présenterait des propositions tendant à réduire les prestations de la ville à l'égard de ses anciens magistrats. Un conseiller communal qui quitte son poste après une législature, soit quatre ans, touche actuellement le 20 pour cent de son traitement, environ 16.000 francs par an et jusqu'à la fin de ses jours. En admettant qu'un homme occupe ces fonctions entre 31 et 35 ans et qu'il meure à 85 ans, la ville lui aura

versé 800.000 francs, retraite plus que luxueuse pour quatre ans de service rendu à la communauté.

Une longue discussion a été entamée au sujet de l'initiative lancée à ce sujet par les radicaux. Initiative qui fait doublon, avec la décision déjà prise par le Conseil communal lui-même d'adopter une échelle plus équitable.

Une commission de 11 conseillers généraux est constituée chargée d'étudier un projet détaillé.

MUSIQUE!

Le règlement de police subit quelques modifications adoptées après de

longues et nombreuses interventions. Il s'agit de la récolte publique de signatures pour un référendum, une initiative ou une pétition, de la diffusion de musique sur la voie publique et de l'enlèvement des ordures.

RAMASSAGE DE PAPIER

Une motion demandant que le Conseil communal étudie avec la Commission scolaire le ramassage du papier par les enfants des écoles est refusée. Le législatif estime qu'il n'est pas du ressort de l'exécutif de s'occuper de cette récolte; chaque classe étant libre d'agir comme elle l'entend.

DEUX INTERPELLATIONS

L'ordre du jour comprend encore deux interpellations. La première concerne un projet de modification du statut du personnel communal allant dans le sens d'une augmentation des jours de vacances, en fonction notamment de l'âge des intéressés. Des études ont été entreprises et le Conseil communal fera part de ces propositions au début de l'an prochain.

La deuxième interpellation a trait à la protection à l'aide d'un enduit contre les hydrocarbures, des cases de stationnement. Des essais ont été effectués dans le quartier des Beaux-Arts par les services de la ville. Ils ont été concluants.

La séance a été levée peu avant 20 h. (rws)

DISTRICT DE
BOUDRY

COLOMBIER

Collision dans la fumée

Hier à 9 h. 50, M. P. B. de Corsier-sur-Vevy circulait en camionnette rue de la Côte en direction ouest. Peu avant le Garage Geiser, il s'est trouvé dans une épaisse fumée provoquée par des employés communaux qui brûlaient des feuilles mortes. De ce fait il est venu heurter un camion léger de la commune qui était arrêté sur le bord de la chaussée. Dégâts matériels.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Au Conseil général de Fontaines

Longue discussion à propos de l'«affaire Voumard»

Le Conseil général a siégé mercredi soir, sous la présidence de M. Albert Challandes. Les 15 membres sont là et c'est l'occasion pour le président de saluer Mme Françoise Challandes, nouvelle conseillère générale, qui remplace Mlle Dominique Muriset, démissionnaire. Avant d'aborder l'ordre du jour, le président du Conseil communal, M. Fritz Roth, présente M. Claude Decrauzat, nouvel administrateur.

DEMANDE DE CRÉDIT

Ce point de l'ordre du jour qui n'était que la suite logique de « l'affaire Voumard » aurait dû être liquidé en quelques minutes. Il fallut, en fait, près de trois-quarts d'heure de confusion pour lui donner la seule conclusion qui s'imposait!

Rappelons qu'à la suite de l'arbitrage du conseiller d'Etat André Brandt et de l'appui d'une pétition portant 176 signatures, le projet du propriétaire de cette vieille maison (FHF) de la demoiselle, fut refusé, entraînant du même coup les décisions du Conseil général et de la commission spéciale de s'opposer à cette atteinte au patrimoine villageois.

La balle revenait dans le camp communal qui, devant une motion régulièrement votée, chargeait la commission ad hoc de faire établir les plans de l'immeuble, les possibilités de rénovation, sa valeur vénale, sa rentabilité, etc.

La commission trouva en M. Théophile Vuilleumier, architecte-conseil de la commune, un appui précieux. Non seulement cet expert se chargera de ces travaux, mais s'engage à réclamer des honoraires fort modestes pour l'établissement d'un dossier permettant une demande de subventions qu'accorderait l'Etat dans le cadre de l'aide à l'encouragement de transformations de loge-

ments anciens à loyer modéré. Les études se poursuivent et c'est précisément le montant des honoraires de l'architecte qui fait l'objet d'une demande de crédit de 3800 fr.

Neuf conseillers généraux interviennent; les uns pour un complément d'informations, d'autres pour devancer le temps et parler, déjà, d'achat de cet immeuble par la Commune, d'autres, enfin, plus raisonnables, pour rappeler qu'il n'avait jamais été question de cela, mais bien de faire une étude complète du problème confiée à la commission. Il fallut toute l'autorité du président et celle du président du Conseil communal pour remettre l'assemblée dans le droit chemin. Finalement, au vote, dix conseillers acceptent le crédit, contre trois et une abstention.

LOTISSEMENT

« EN CLOSER CONVERS »

Pour ceux qui ignorent certains lieux-dits, il s'agit des terrains sous l'hôtel du District. Ce projet de lotissement date de 1973. Or, à l'époque, le plan et le règlement d'urbanisme étaient en voie de révision et le Conseil communal n'avait pas pu donner suite à cette requête. En 1975, ceux-ci furent adoptés et le terrain en question passa en zone de faible densité, réservée à des maisons individuelles. En septembre de la même année, M. Chevalley, architecte, au nom de M. Fernand Brunner, propriétaire, soumit à la sanction des plans prévoyant la construction de dix maisons familiales. Plan de quartier et règlement de dispositions complémentaires furent mis à l'enquête publique; il n'y eut pas d'oppositions. Tout au contraire, le Département des travaux publics les approuva; l'architecte-conseil en recommanda l'exécution; la commission d'urbanisme n'émit aucune objection et le

Conseil communal, également favorable, les soumit à l'approbation du Conseil général, relevant en particulier que la construction des accès routiers, des canalisations, des aménagements d'eau ou d'électricité, de l'éclairage public seraient à la charge des promoteurs ou propriétaires.

En décembre 1976, le Conseil général refusa les plans et règlements. Cette décision fut communiquée à M. Chevalley, en indiquant les motifs du refus: le ravitaillement en eau est actuellement insuffisant dans la commune pour admettre encore la construction de dix nouvelles villas; l'uniformité des dix villas ne convient pas à l'esthétique du quartier. Immédiatement M. Chevalley, agissant au nom de M. Fernand Brunner, déposa un recours auprès du Conseil d'Etat contre cette décision négative. C'était le 16 décembre 1976! Enfin, le 19 janvier 1977, le Conseil d'Etat prit un arrêté stipulant que la décision du Conseil général de Fontaines était annulée et que le dossier était renvoyé au Conseil général pour qu'il statue dans le sens des considérants.

Le Conseil communal, dans un rapport très complet donne connaissance de toute cette affaire, y compris plans, règlements, recours, décisions, etc. et soumet le projet à un nouvel examen de la part du Conseil général.

Finalement, et pour mettre un terme à une longue discussion sans autre issue, l'arrêté, y compris les plans et les règlements de lotissements sont acceptés par onze voix contre une et deux abstentions.

DIVERS

Comme d'habitude, les interventions et questions ne manquent pas. Nous en retiendrons les plus intéressantes.

M. Francis Besançon pose la question suivante: Est-il exact que le Conseil communal a signé une promesse de vente relative à la cession d'une parcelle à bâtir demandée par une famille habitant Fontaines, sans que le Conseil général en ait eu connaissance? Le président de l'exécutif déclare tout ignorer.

M. Dominique Cornu interpelle l'exécutif au sujet des locaux laissés vides depuis le départ de la pharmacie. Le président du Conseil communal laisse entendre qu'après de multiples annonces pour les remettre à un pharmacien, il a fallu se rendre à l'évidence: il n'y a pas eu d'offre. Le Conseil communal cherche actuellement à louer à d'autres fins.

Enfin M. Roger Duvoisin laisse percer ses désillusions face à l'Administration des PTT. Par la voie du Conseil communal, il avait prié cette administration publique d'examiner la possibilité d'améliorer la réception de la TV dans le Val-de-Ruz, celui-ci étant préféré quant aux nombres de chaînes captables et à leur qualité. Hélas! la réponse est venue par lettre au Conseil communal et M. Duvoisin a appris que des problèmes de notre Vallon, dans ce domaine, n'intéressaient pas ces Messieurs! Ainsi, pour la même taxe, un citoyen de chez nous doit se contenter du peu qu'il réussit à capter, tandis que d'autres ont tout. On comprend la réaction de M. Duvoisin... (e)

Voir autres informations
neuchâtelaises en page 26

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Ebauches électroniques fête ses jubilaires et ses retraités



Jeu, la Direction d'Ebauches électroniques SA, à Marin a eu le privilège de fêter, comme de coutume, les retraités et jubilaires de l'entreprise affiliée au groupe ASUAG. La réception des invités se poursuivit par une visite des nouvelles installations de fabrication des circuits intégrés et par la présentation audio-visuelle des nouveaux produits électroniques. La Direction profita de cette occasion pour expliquer à ces collaborateurs les options futures qui seront prises pour que leur entreprise reste concurrentielle sur le marché mondial. Cette journée se termina par un repas pris au restaurant de l'entreprise, et chaque participant reçu une récompense substantielle méritée pour le dévouement et la fidélité de ces collaborateurs. (Comm)

Assemblée des communes du Val-de-Ruz

Beau succès d'une brochure sur les loisirs

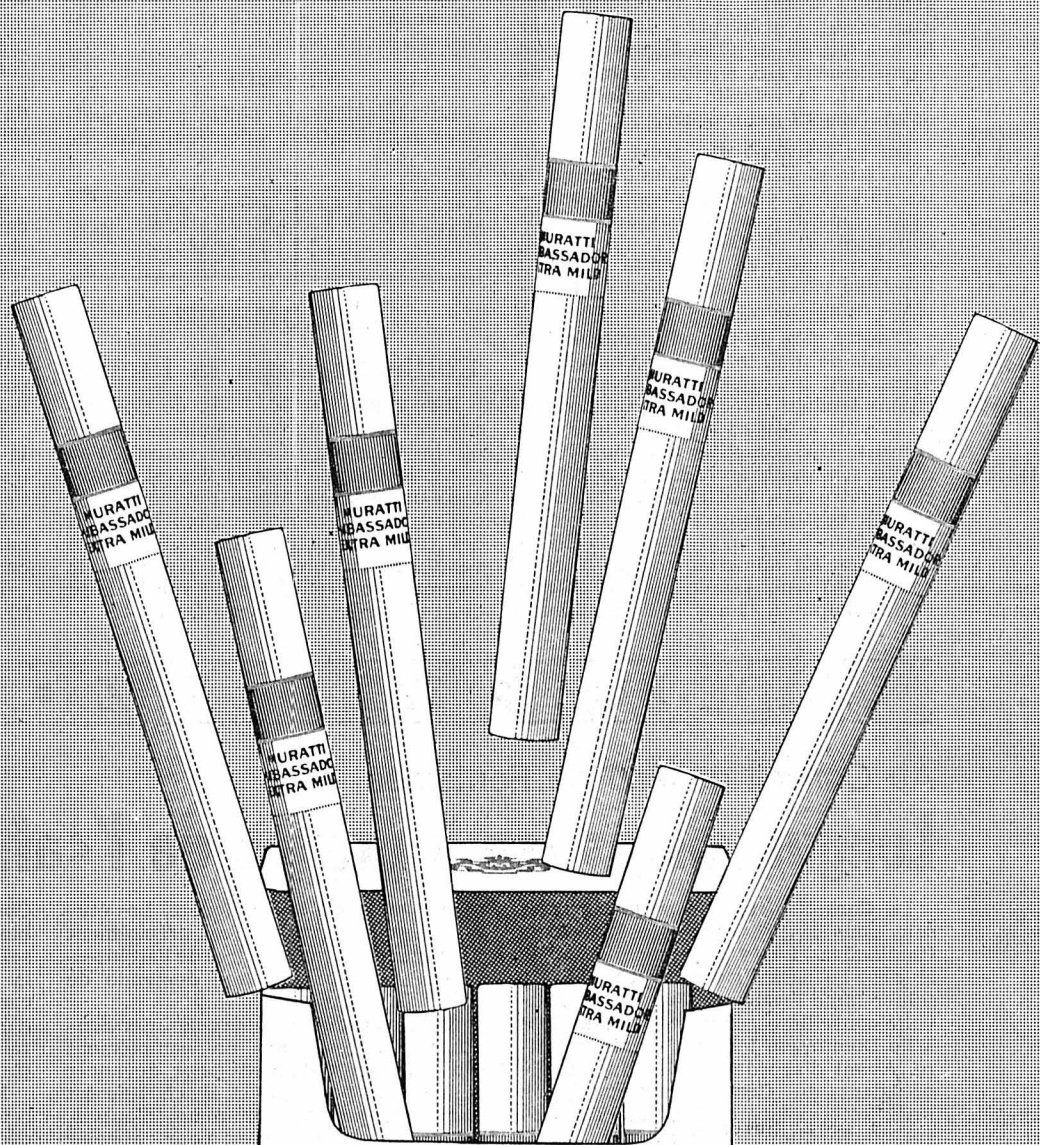
Jeu, dernier, aux Hauts-Geneveys, sous la présidence de M. J.-P. Pieren, président du Conseil communal, l'assemblée des communes du Val-de-Ruz a tenu sa seconde séance annuelle. Aucun point saillant ne figurait à l'ordre du jour. Tout d'abord le remplacement de l'ambulance fut appuyé par tous les délégués. Après que M. F. Fatton, de La Cotière, se fut inquiété de la permanence du personnel, M. H. Jeanraud, des Geneveys-sur-Ceffrane, donna quelques informations techniques quant au choix du véhicule et souligna le dévouement des chauffeurs, MM. Demierre et Doerfliger, qui assurent bénévolement la permanence. Le subsidé de 1 fr. par habitant fut voté à l'unanimité. Mlle J. Stucki, de Dombresson, présenta deux rapports. Un sur le centre ASI en proposant aux communes de confier à cette institution leurs petits travaux d'impression et un autre sur la Commission cantonale d'hospitalisation.

Par la voix de M. M. Favre, le Groupe d'étude des loisirs du Val-de-Ruz présenta un rapport, premier bilan de la publication de « Vivre ses loisirs au Val-de-Ruz ». M. Favre fit remarquer que la brochure imprimée aux

Perce-Neige avait été bien accueillie par les autorités, la presse et la population. Il signala que certaines sociétés avaient été lentes à fournir des renseignements désirés et que les éditions suivantes pourraient contenir plus de renseignements au sujet des liaisons ferroviaires. Par ailleurs des informations géographiques et pratiques (durée de l'eau par exemple) sur chacune des communes, devraient aussi figurer. Enfin il suggéra d'inclure dans le fascicule de la publicité qui assurerait son autofinancement et sa publication deux fois l'an, pour être mieux à même de relater les changements et les manifestations. A part M. F. Chiffelle, de Boudevilliers qui émit des doutes quant à l'utilité d'une telle publication, les autres porte-parole s'en réjouirent en souhaitant que l'on récidive selon un rythme bisannuel, voire annuel en fonction des besoins mais sans publicité. M. Chiffelle demanda si, vu le caractère inofficiel de l'assemblée, les communes minoritaires devaient appliquer les décisions prises. Le président Pieren répondit que l'assemblée n'avait pas le pouvoir de soumettre les communes qui ont un autre avis et après quelques divers mit un terme à cette séance qui dura à peine une heure. (r)

Une légère devient encore plus légère.

Des tabacs encore plus légers, un mélange et un filtre encore plus raffinés, la légère MURATTI devient encore plus légère, encore plus agréable.



**MURATTI
AMBASSADOR**

EXTRA MILD

B · MURATTI SONS & CO LONDON
NEW YORK

**Condensat 5 mg
Nicotine 0,4 mg**

A vendre, pour cause départ

Toyota Cressida 2000

modèle 1978, automatique, 10 000 km., expertisée, juin 1978.

Prix demandé : Fr. 11 000.—.

Téléphone (039) 23 56 27.

A vendre

machine comptable NCR 299

avec introducteur de comptes et système pour entraînement de formules en continu. Programmes compris.

Tél. (039) 22 22 25, aux heures de bureau.



Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régle
immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

À LOUER dans immeuble neuf magnifique appartement DE 3 1/2 CHAMBRES

Tout confort. Cuisine agencée avec frigo, cuisinière, hotte aspirante. Grand balcon.
PETIT IMMEUBLE TRÈS BIEN INSONORISÉ.

A louer tout de suite ou date à convenir, route de Biaufond 18 :

studios

tout confort, WC-bains, cuisinière et frigo installés.

Non meublé loyer Fr. 254.—

Semi meublé loyer Fr. 294.—

Les prix ci-dessus s'entendent toutes charges comprises.
S'adresser à Géranzia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A louer dans belle situation à Dombresson

appartement de 4 pièces

loyer mensuel Fr. 305.— + charges. Pour visiter tél. (038) 53 31 52 ;

à Cernier :

appartements de 3 pièces

loyer mensuel Fr. 350.— + charges ;

loyer mensuel Fr. 230.—, Fr. 180.— + charges. Pour visiter tél. (038) 53 25 66.

Pour traiter Etude Meylan, Huguenin, Reeb, tél. (038) 25 85 85.

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poches en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfl 97, 6004 Lucerne

Bel atelier à louer

situé en rez-de-chaussée, surface de travail env. 120 m2 + sous sol env. 25 m2.

Prière de s'adresser c/A. Beck, Hironnelles 10, La Chaux-de-Fonds, tél. privé (039) 23 40 54, bureau (039) 22 23 52.

VERRES DE CONTACT von gunten



maître opticien
diplômé fédéral
Av. L.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Depuis 15 ans

Conciergeries

d'immeubles, bureaux ou usines, sont recherchées à l'année.

Tél. (039) 32 11 63 le matin.

Prêt personnel sans risque

Tout compris:
Double garantie. Service rapide et personnalisé. Discretion absolue.
Maintenant, encore meilleur marché:

Crédit	Mensualités sur
Fr. 8 000.—	24 mois 36 mois 48 mois
20 000.—	380.20 268.50 212.60
	928.80 649.80 510.30

Double garantie

1. Notre certificat de protection garantit qu'en cas de maladie ou accident, le paiement des mensualités est suspendu.
2. L'Union de Banques Suisses est garante de principes commerciaux loyaux et sérieux. Même en cas de difficulté (chômage, p. ex.) vous pouvez compter sur notre compréhension.

Veuillez m'accorder fr.
Mensualité désirée environ fr.

Nom
Prénom
Rue
NPA Lieu
Date de naissance
Signature

banque aulina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

1211 Genève, 17, rue du Cendrier, tél. 022 31 97 50 / 1002 Lausanne, 2, rue Caroline, tél. 021 20 76 31 / 1951 Sion, 2, rue du Scex, tél. 027 22 95 01 / 2501 Bienna, 9, place de la Gare, tél. 032 23 22 27 / 2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038 24 61 41

Madame,
rendez-nous visite

LAMA MODE

un synonyme de perfection

naturel - noble - précieux -
soyeux - léger - douillettement
chaud - maintient une chaleur
constante - résistant et durable -
écologique (le Lama n'est pas sacrifié, il nous donne sa fourrure)

Les connaisseurs le savent: seul le poil de Lama réunit autant de qualités.

manteaux - jaquettes - couvertures

Il y a «poil de lama» et poil de lama

Nous connaissons la différence et vous garantissons:

- une qualité d'antan et une façon Haute-Couture
- une coupe irréprochable en toute taille
- un grand choix de modèles d'une élégance raffinée et toujours d'actualité dans des teintes rigoureusement naturelles
- des prix raisonnables
- une information individualisée par personnes compétentes

Nous présentons également nos MANTEAUX DE CACHEMIRE garantis naturels... de vrais «objets» de rêve.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à notre exposition du:

mercredi 6 décembre 1978, de 10 à 18 heures
Hôtel de la Fleur-de-Lys, 13, av. L.-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

Lamaaar-Mode E. Henry AG, 8955 Oetwil a. d. L.

Direction de vente: P. Zuber

DISTRICT DE COURTELARY

Prochaine assemblée communale à Villeret

Le budget 1979 au centre des discussions

La prochaine assemblée communale de Villeret est prévue pour le 13 décembre. L'ordre du jour ne compte pas moins de neuf points, placés dans l'ordre suivant:

1. Verbal; 2. Rapport du maire; 3. Budget 1979 de l'Ecole secondaire de la communauté scolaire de Courtelary-Cormoret-Villeret; 4. Budget communal 1979, quotité d'impôt, taxe immobilière et taxe des chiens 1979; 5. Discuter, éventuellement accepter le Règlement concernant la taxe de séjour; 6. Discuter, éventuellement accepter le nouveau Règlement concernant les contributions aux frais de traitement au programme du service dentaire scolaire; 7. Discuter, éventuellement donner la compétence au Conseil municipal d'entreprendre les travaux d'extension de la viabilisation du terrain des Planches, devisés à 190.000 fr.; autori-

ser le Conseil municipal à ouvrir un crédit de construction bancaire d'un tel montant; 8. a) Discuter, éventuellement décider d'acheter à M. J.-J. Fiechter une parcelle de terrain d'environ 40.000 m² situé aux Planches pour le prix de 4 fr. le m²; b) Discuter, éventuellement décider d'affecter le fonds communal de chômage à cette transaction; 9) Divers et imprévus.

Le budget de 1979 figurera naturellement au centre des discussions, mais il est à noter que c'est un budget d'année calme. On n'y a pas prévu de dépenses extraordinaires, sinon la réfection des rues de la Côte-Est et du Pâturage ainsi que l'amélioration d'un chemin vicinal qui part de la Tuilerie. Les réserves en vue de la réalisation de la STEP et de la protection civile seront augmentées chacune de 10.000 fr. Pour le reste, la récapitulation générale est la suivante:

	Dépenses	Recettes
1. Autorités, administration générale	121.050	38.450
2. Travaux publics, plan de zone, comm.	304.400	135.700
3. Affaires juridiques, police et militaire, défense civile	108.290	38.625
4. Hygiène publique	900	700
5. Instruction publique, form., culture	375.900	15.820
6. Oeuvres sociales	180.560	24.000
7. Economie publique	41.800	40.300
8. Finances	185.300	170.110
9. Impositions	67.600	928.550
Excédent de produits	6.855	
TOTAUX	1.392.655	1.392.655

Le budget a été établi avec une quotité de 2,5. Le Conseil municipal propose de maintenir la quotité à 2,5 pour 1979. Il propose d'autre part de maintenir la taxe immobilière à 1,1 pour mille de la valeur officielle des immeu-

bles et la taxe des chiens à 40 fr. pour le village et 10 fr. pour la montagne.

Il y aura aussi deux règlements qui seront soumis aux ayants-droit. Le premier institue une taxe de séjour de 1 fr. par nuit passée sur le territoire

de la commune. Cette taxe touchera ceux qui possèdent des résidences secondaires, comme les hôtes séjournant dans un hôtel. Différentes modalités sont prévues pour l'encassement, dont une taxe annuelle, ce qui faciliterait naturellement l'opération.

Quant au règlement du service dentaire scolaire, il s'agit essentiellement d'une simple adaptation aux dispositions en vigueur; le subside communal de 40 pour cent sur tous les traitements dentaires ordinaires des enfants en âge de scolarité n'étant pas modifié.

DU TERRAIN A BATIR EN RÉSERVE

On construit beaucoup sur le terrain des Planches et le Conseil communal se voit dans l'obligation de demander aux citoyens de lui accorder un crédit de 190.000 fr. (dont les futurs propriétaires supporteront la moitié) qui lui permette d'entreprendre la 2e étape de viabilisation. Il s'agit d'ouvrir une seconde rue au-dessus de la rue de la Côte-Ouest.

Fidèle à l'adage, gouverner c'est prévoir, le Conseil communal propose, sur sa lancée, d'acheter à M. Fiechter qui en est le propriétaire, une parcelle de 40.000 m² située au-dessus de la zone viabilisée pour en faire une réserve de terrain à bâtir dont la commune aura sans doute besoin un jour. Quand on saura que le prix n'est que de 4 fr. le m² et qu'en outre on peut affecter le fonds communal de chômage à cet achat, on ne voit pas très bien pourquoi on n'en profiterait pas. Le fond communal en question n'est, en effet, plus nécessaire selon les nouvelles prescriptions et devient par là-même disponible pour cet achat. (mb)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Nouveau visage du législatif

Parti socialiste	16 sièges (— 1)
Parti radical	11 sièges (— 1)
Parti Union démocratique du centre	6 sièges (—)
Parti Alliance jurassienne	8 sièges (+ 2)

Nouveau visage de l'exécutif

Parti socialiste	3 sièges (—)
Parti radical	2 sièges (+ 1)
Parti Alliance jurassienne	1 siège (—)
Parti Union démocratique du centre	0 siège (— 1)

Après le débat «Médecine et santé dans le vallon de Saint-Imier»

Mise au point de l'hôpital

Après la parution de certains articles concernant l'avenir de notre établissement, nous tenons à préciser ce qui suit:

Dans le cadre de la planification hospitalière du canton de Berne, notre hôpital fait partie de la région 6 avec les hôpitaux de Bienne (hôpital régional), Moutier, Laufen, Aarberg et Saint-Imier (hôpitaux de district).

Notre hôpital disposera, comme jusqu'à présent, des divisions de chirurgie, médecine-interne et gynécologie-obstétrique, sous la responsabilité de médecins-chefs; ces derniers seront secondés par des médecins-consultants (ORL, orthopédie, pneumologie, hématologie, etc.).

Actuellement une commission mixte formée de membres de l'Hospice des vieillards prépare avec une maison spécialisée (HCP de Ble) le programme des locaux et des fonctions du complexe hospitalier qui comprendra en fina-

lité: un hôpital souterrain; un nouvel home pour personnes âgées; un bâtiment d'infrastructure commune; une nouvelle division de gériatrie; la transformation complète de l'hôpital actuel. Toute cette étude s'effectue en parfaite harmonie avec la Direction de l'hygiène publique à Berne, qui a déjà accordé les premiers crédits de planification.

La Direction

N'en déplace à la Direction de l'Hôpital de Saint-Imier, l'article paru au lendemain du débat «Médecine et santé» dans le vallon de Saint-Imier, dans ces colonnes n'est pas dû à l'imagination d'une certaine presse.

Nous avons simplement repris les déclarations du médecin-chef de l'hôpital, M. Uebersax. Cela étant, nous reviendrons sur cet important sujet pour la région et Saint-Imier dans une de nos prochaines éditions. (lg)

• MOUTIER • MOUTIER •

Après une triste affaire

Trois individus toujours sous les verrous

La ville de Moutier a été le théâtre d'une triste affaire dans la nuit du 26 au 27 novembre passé. En effet, trois individus, sous l'emprise de l'alcool, ont entraîné une jeune femme, âgée de 22 ans, de nationalité française, dans un local pour la frapper sauvagement avant de la violer. Recueillie par un passant, la victime, sommelière dans un établissement public de Crémises, a été transportée, souffrant d'un traumatisme, à l'Hôpital du district. Plainte a été déposée et les trois odieux personnages ont été appréhendés. Hier, ils étaient toujours dans les geôles moutieraises à disposition de la justice. (lg)

Alimentation en eau largement assurée

La ville de Moutier vient d'inaugurer ses nouvelles installations pour l'alimentation en eau. Devisées à 4,9 millions, elles sont aptes à approvisionner 20.000 habitants (la ville en compte actuellement 8500).

Cette réalisation, qui intervient après 20 ans d'études, de prospection et de travaux, avait été approuvée en 1974 par le corps électoral, par 1709 voix contre 1659.

Mandaté par la municipalité pour procéder aux recherches d'eau, le Dr Nicod, de Bulle, estime à 2 milliards de litres la contenance du réservoir naturel qui se trouve sous la ville de Moutier. Selon lui, il serait possible de le mettre en valeur en procédant préalablement à une étude régionale. (ats)

Conférence-débat sur la non-violence

Un général non-violent, vous plaisez... à moins qu'il appartienne à l'Armée du salut. Beaucoup de personnes réagissent de cette manière lorsqu'ils entendent parler, pour la première fois, de M. Jacques-Marie-Roch-André-Paris de Bollardières, général non-violent. Pourtant M. de Bollardières était un véritable militaire de carrière digne de Saint-Cyr. Jusqu'au jour où, scandale, il ouvrit les yeux des Français en dénonçant les procédés de torture dans la guerre d'Algérie dans une lettre qu'il adressa à «L'Express». De nombreux Helvètes se souviendront également de sa démission fracassante après le putsch d'Alger en 1961. Il se trouve également dans les eaux interdites de Mururoa lors de l'explosion atomique française de 1973.

Agé de 70 ans, le général de Bollardières sera l'invité, jeudi 7 décembre, du Mouvement pour la tolérance et la non-violence de Moutier. Dans le cadre d'une série de conférences qu'il donne en Suisse, ce prestigieux militaire parlera, à l'Aula de Chantemerle, de son mouvement et de la non-violence avant que le public ne pose des questions. (lg)

Echos du Conseil municipal de Corgémont

Ecole, chemin de montagne, télévision à l'ordre du jour

Une délégation des autorités communales assistera, aujourd'hui mardi 5, avec les autorités des localités de Cortébert et de Sonceboz-Sombeval à une séance organisée par la Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon pour poursuivre l'étude du problème du déplacement des élèves des deux villages fréquentant le collège secondaire de Corgémont.

Ecole primaire: Le Conseil municipal a rencontré également les autorités de Sonceboz-Sombeval en présence de l'inspecteur des écoles primaires M. Hirschy. A l'ordre du jour: la présentation du rapport de la commission d'étude en vue de l'ouverture d'une classe auxiliaire pour les écoles primaires de Corgémont et de Sonceboz. Il a été également question du projet de règlement d'organisation, et l'on a fixé encore la date d'une séance de discussion devant permettre d'aborder le fond de la question.

Nouvelle société: Donnant suite à la demande d'un Photo-ciné-club récemment créé, un local de l'ancien collège sera mis à la disposition de ce groupement pour procéder à des travaux pratiques. Le club pourra également se réunir dans une autre salle.

Télévision par câble: La société Téléson fondée à Sonceboz pour diffuser des programmes de télévision par câble s'informe de l'intérêt des autorités municipales pour l'installation d'un tel réseau à Corgémont.

La FHF fête ses jubilaires

Lors d'une soirée organisée par la Direction de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA au foyer de l'entreprise principale treize membres du personnel de la succursale de Corgémont ont été fêtés avec leurs camarades pour leur fidélité au travail.

Parmi ces jubilaires, on trouve pour: 40 ans de services, M. Gilbert Leutwiler; 35 ans de service, MM. Robert Kobel, André Marchand, Rodolphe Marti-Flückiger; 30 ans de service, MM. Willy Liechti-Monbaron, Rodolphe Marti-Gättelin. (gl)

COURTELARY

Mutations à la Caisse d'épargne du district

M. Heinz Burri, a été promu chef comptable et mandataire commercial à la Caisse d'épargne du district de Courtelary avec effet au 1er décembre 1978. Résidant actuellement à Nidau, il s'établira prochainement à Courtelary.

Mme Evelyne Helbling a cessé sa fonction de mandataire commerciale après neuf années d'activité dans l'établissement.

Rappelons que la Caisse d'épargne, qui poursuit son développement, inaugurerà le 15 décembre une agence à Saint-Imier. Cette inauguration sera suivie le samedi 16 décembre d'une matinée «portes ouvertes».

Le 1er mars dernier, une agence de la Caisse d'épargne avait déjà été mise en service à Sonceboz. (lg)

Le coût de construction serait avantageux puisqu'on pourrait profiter des fouilles qui seront effectuées lors de la pose d'un collecteur intercommunal des eaux usées.

Comme il s'agit d'une société privée, le Conseil municipal est d'avis qu'il lui appartient de procéder à des sondages au sein de la population.

Si un intérêt réel apparaît, le Conseil municipal prendra les dispositions qui s'imposent.

Piscine régionale: M. Jacques Lachat a présenté un rapport sur la dernière séance de la commission chargée de l'étude de la construction d'une piscine régionale. Une délégation de cette commission se rendra à Berne dans le but d'obtenir des renseignements précis touchant à l'emplacement d'une implantation possible de ces installations. Au sein de la commission, deux tendances subsistent: l'une favorable pour construire la piscine à St-Imier, la seconde étant d'avis que c'est à Courtelary que la piscine devrait se trouver.

Cet équipement est prévu dans le contexte de la planification pour l'aménagement du territoire.

Gare CFF: La Direction des CFF a confirmé à la municipalité les indications verbales fournies par son représentant lors d'une entrevue avec une délégation des autorités.

Dès août 1979, la station de Corgémont sera desservie ainsi: du lundi au vendredi, de 6 h. 50 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h., le samedi jusqu'à

12 h. 30 et le dimanche la station ne sera plus desservie.

Un distributeur automatique permettra d'obtenir des billets en l'absence de l'agent de service.

Il n'est pas envisagé de modifier l'horaire des trains.

Curage de la Suze: A la suite du problème soulevé par un propriétaire riverain de la Suze, le Conseil municipal a pris connaissance de l'avis de l'ingénieur en chef M. Marti, au sujet de travaux à entreprendre pour rétablir dans son lit naturel le cours de la Suze à l'ouest de la localité. Selon les renseignements reçus, ce problème est à étudier dans son ensemble. La solution serait de trouver dans le cadre d'un arrondissement des digues, à créer entre les propriétaires riverains.

Chemin de montagne: Après une rencontre sur place entre les différentes parties intéressées, le commandant de la police du district, M. Krutli, a présenté les propositions pour la pose d'une signalisation au chemin de montagne sur le parcours Les Boveresses - Le Schilt.

Les autorités bourgeoises de Corgémont, qui étaient à l'origine de la demande de circuler sur cette route, seront informées des dispositions proposées et qui consistent en la pose d'un signal d'interdiction générale de circuler, accompagnée d'une plaque autorisant le service à domicile. Un indicateur de direction Orvin, devrait permettre d'éviter des erreurs de parcours aux usagers. (gl)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura); téléphone 143.

SAINT-IMIER

Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. 41 43 45; électricité, eau et gaz: 41 43 46.

Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.

Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29.

Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).

A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: tél. 44 12 29 ou No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.

Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Service du feu: tél. 97 40 69; cdé des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.

Un hockeyeur meurt à l'issue d'un match

Dimanche soir, à la patinoire de Moutier, M. Marc Oertli, né en 1943, est décédé subitement durant le match de hockey qui opposait Delémont II à Franche-Montagnes II.

Membre de la seconde garniture du club delémontain, M. Oertli n'est pas revenu sur la glace après le premier tiers-temps. Il souffrait en effet de fortes douleurs à la poitrine et il fut dès lors décidé de le transporter d'urgence à l'Hôpital de Moutier. Malheureusement, lorsque l'ambulance l'emmena, le sportif delémontain avait déjà rendu le dernier soupir, victime d'un malaise cardiaque.

Le défunt était marié et père de trois enfants. Le juge d'instruction a ouvert une enquête et ordonné l'autopsie du corps. (rs)

DISTRICT DE MOUTIER

BELLELAY

Budget de l'Ecole secondaire

Les délégués des communes à l'Ecole secondaire de la Courtine se sont réunis à Sornetan sous la présidence de M. Robert Humair, maire des Genevez. Ils ont accepté sans autre le budget pour 1979, préparé par la Commission d'école. Celui-ci comprend 7130 fr. aux recettes et 41.900 fr. aux dépenses, dont 10.000 fr. pour des réparations diverses. L'avenir de cet établissement dont le recrutement s'opère sur deux cantons a, une fois de plus, fait l'objet de demandes de précisions. (gt)

TAVANNES

Mme Aubry citoyenne bernoise

Originaire d'Ajoie par sa naissance et des Franches-Montagnes par son mariage, la présidente du Groupement féminin de Force démocratique, Mme Geneviève Aubry-Moine, députée, s'est vu offrir l'indignité communale de Tavannes et par conséquence la citoyenneté bernoise. La décision a été prise hier soir par l'assemblée communale de Tavannes. Cependant, les autonomistes avaient quitté la salle après avoir fait une déclaration, dans laquelle ils relèvent que Mme Aubry n'a pas formulé une demande d'indignité, mais un reniement de ses origines. (ats)

Voir autres informations jurassiennes en page 20

GRAND CONCOURS « IMPAR 78 »

Entre le 9 et le 31 décembre 1978, cette petite annonce

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

1er PRIX 3200 fr.

paraîtra dans six éditions de notre quotidien, une ou plusieurs fois le même jour.

Cherchez et comptez et vous pourrez gagner :

1er prix: 2 places gratuites pour deux voyages IMPARTIAL 1979 (valeur Fr. 3200.—)

2e prix: 1 place gratuite pour un voyage IMPARTIAL 1979 (valeur Fr. 1600.—)

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants.

Le personnel de l'Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA et leurs familles sont exclus du concours.

Bulletin de participation à nous retourner jusqu'au 10 janvier 1979 sous enveloppe affranchie de 40 centimes, à l'administration de «L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

La petite annonce

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

a paru

1. le	décembre 1978	fois
2. le	décembre 1978	fois
3. le	décembre 1978	fois
4. le	décembre 1978	fois
5. le	décembre 1978	fois
6. le	décembre 1978	fois

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

No et localité: _____

Tout nouvel abonné

POUR 1979
(MINIMUM 3 MOIS)

REÇOIT LE JOURNAL

GRATUITEMENT

pendant le mois de
DÉCEMBRE 1978

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES FONDÉE EN 1880

Prix : Fr. 115.— pour l'année
6 mois Fr. 61.— - 3 mois Fr. 32.—

biffer la case qui convient

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

No et rue : _____

No postal _____ Localité : _____

Signature : _____

Bulletin à nous retourner s. v. p. comme imprimé, sous enveloppe ouverte affranchie de 20 centimes, à l'administration de «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.

Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.



Magnifique exposition de pendules
«ZÉNITH», «LA LOCLOISE», «YVERDON»

SANDOZ

PLACE DE LA GARE



Du jeudi 7 au samedi 9 décembre 1978



à notre rez-de-chaussée, derrière le kiosque, contre remise de cette annonce, faites photographier, EN COULEUR, votre enfant en compagnie du Père Noël au prix de

Fr. 2.50

Profitez également de sa présence pour commander vos photos de vœux de fin d'année.

Chaque enfant accompagné recevra une petite surprise.

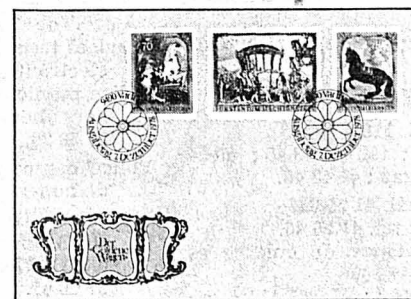
Les grands magasins
coop city P
Coop La Chaux-de-Fonds

PRINCIPAUTÉ DE LIECHTENSTEIN

Emission de timbres-poste 7 décembre 1978



Timbres spéciaux «Tableaux» (carrosse doré et chevaux)



Timbres spéciaux de Noël 1978 «Vitreaux de l'église de Triesenberg»



L'abonnement — nouveautés

vous garantit la livraison — franco de port — de toutes les émissions de la Principauté de Liechtenstein à leur valeur faciale. 4 émissions par an: en Mars—Juin—Septembre—Décembre. Valeur faciale 18 Francs Suisses par an. — Demandez gratuitement notre brochure en couleurs.

Veillez m'envoyer votre brochure illustrée «Collectionner des timbres-poste par abonnement» (svpl. en caractères majuscules). (L'Impartial)

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité (code postal): _____

Découpe et envoyer à:

Service Philatélique Officiel de la Principauté de Liechtenstein, FL-9490 Vaduz

Pas d'esprit d'entente et de concorde au Conseil national

On continue à cafouiller dans les finances

Un grand sapin seulement garni d'ampoules-bougies rappelle dans le grand hall d'entrée aux députés des Chambres la proximité de Noël. Au Conseil national cependant, on ne sent guère flotter un esprit de concorde et d'entente. On discute, il est vrai, des finances fédérales, sujet de discorde s'il en est. Tout en éliminant quelques divergences, les représentants du peuple maintiennent cependant et la vignette et l'impôt sur les poids lourds, déjà écartés par les Etats. Ils s'embourbent aussi dans le maquis de la procédure sur une motion d'ordre socialiste, de sorte que la discussion n'est pas close. Puis le Conseil national se penche avec sollicitude sur les difficultés de maintes régions et sur les mesures propres à les atténuer. Aucune opposition sérieuse, sauf au chapitre des crédits d'engagements de 108 millions, que certains ont vivement critiqués.

La fixation du taux maximum de la TVA à huit pour cent respectivement à 2,5 pour cent pour un certain nombre de produits, n'est qu'un combat d'arrière-garde de ceux qui voudraient des taux moins élevés. Par 53 voix contre 27, le Conseil national se rallie aux décisions du Conseil des Etats.

En revanche c'est par 68 voix contre 55 qu'une majorité se forme pour voter le maintien de la disposition constitutionnelle sur l'introduction de la vignette-auto écartée par le Conseil des Etats. M. Chevallaz, conseiller fédéral plaide pour un accord avec les Etats, afin de donner au gouvernement le temps de procéder à la consultation des associations concernées (demandée aussi par M. Richter (rad. NE)), mais la minorité l'emporte de treize voix.

De même, une minorité demande de maintenir l'institution d'un impôt sur le trafic des poids lourds. M. Chevallaz, conseiller fédéral, en admet parfaitement le principe, mais fait valoir que, là encore, la voie normale avec consultation et message serait préférable. Par 69 voix contre 50, la minorité l'emporte — deux divergences majeure

Comment atténuer la récession ?

Longue discussion d'entrée en matière sur les propositions du Conseil fédéral afin d'alléger les difficultés économiques de certaines régions particulièrement touchées par la récession. M. Felber, (soc. NE) rapporte au nom de la commission. Les difficultés sont nées, surtout dans les régions horlogères, des profondes mutations techno-

res vont être ainsi rediscutées aux Etats.

Puis éclate le cafouillage procédurier le plus complet au sujet de la motion d'ordre socialiste, développée la semaine dernière, mais reportée, sur la possibilité pour le Conseil national de se prononcer au sujet d'une proposition que le Conseil fédéral a présentée à la Commission des finances des Etats, de soumettre à l'impôt anticipé les intérêts d'avoirs fiduciaires des banques, proposition écartée par le Conseil des Etats. Les « juristes de la couronne parlementaire » rendent un verdict confus sur l'interprétation du règlement et de la loi à ce sujet. Quand il n'y a plus de divergences entre les deux Conseils, il n'est pas loisible de revenir en arrière. Oui, c'est admissible prétendent les socialistes — non, répliquent d'autres députés. De guerre lasse, la Commission des finances se penchera sur ce problème et fera rapport le lendemain. Attendons !...

son objectif prioritaire de la lutte contre l'inflation et en estimant qu'il appartient aux chefs d'entreprise de prouver leur capacité d'innovation. De plus, le Conseil fédéral a poussé l'étude de mesures rapides plus globales en cas d'aggravation subite de la récession. Les propositions gouvernementales ont trait essentiellement aux allègements des charges fiscales, à l'accroissement des achats de la Confédération (par exemple : des chemises pour l'armée), des subventions supplémentaires pour l'Office suisse d'expansion commerciale et celui du tourisme et enfin des campagnes soutenues par l'Etat pour une publicité collective à l'étranger. Il y eut quelques critiques dans les milieux horlogers au sujet d'une promotion de la micro-électronique. La formation doit y être renforcée si nous voulons que nos industries de pointe, comme l'horlogerie, restent compétitives.

BEAUCOUP DE OUI, PEU DE MAIS

Vingt-deux orateurs inscrits faisaient prévoir une certaine hostilité. Il n'en fut presque rien : les porte-parole des groupes apportèrent leur appui, parfois avec des nuances et des réserves légères, face à un projet qui ne fut pas combattu. A remarquer l'adhésion des députés romands, et notamment neuchâtelois. C'est ainsi que M. Richter radical, souligne le soutien de gouvernements étrangers aux industries concurrentes des nôtres, notamment par une aide massive à la recherche électronique. A notre tour de suivre ce mouvement pour rendre accessible les techniques de pointe à nos petites et moyennes entreprises.

M. Aubert, libéral, explique qu'aux risques naturels de la concurrence auxquelles sont soumises les industries, s'ajoutent les risques artificiels créés par les mouvements erratiques des monnaies qui sapent l'économie libérale. Il faudrait donc suivre une politique monétaire à long terme. Elle devrait comporter, selon M. Aubert, trois volets : la centralisation du commerce des devises par la Banque Nationale Suisse, la participation de notre pays à l'Union monétaire européenne en devenant et une concertation européenne beaucoup plus large, pour appréhender l'euro-marché et le problème difficile de la trop énorme masse d'eurodollars.

A noter l'insistance des socialistes à demander que le secteur de la construction bénéficie plus que prévu des largesses de la Confédération. C'est ainsi que M. Loetscher (Saint-Imier) estime le programme trop modeste, il ne faudrait pas que le projet tenu en réserve par le Conseil fédéral pour une crise plus accentuée, vienne trop tard.

D'autres voix, sans s'opposer au projet jugé raisonnable, dessinèrent une esquisse plutôt sombre des difficultés et des problèmes inextricables de l'entreprise d'aujourd'hui en butte aux appétits multivores d'un environnement économique et social sans pitié, alors même que le salut doit résider dans la qualité des prestations et des produits.

Après plus de cinq heures de débats, le président M. Generali (rad, TI) remet au lendemain la suite de la discussion.

Hugues FAESI

Réduction des places de travail et transfert de centres de production à l'étranger

Une mise en garde de la FTMH

Les 120 délégués des entreprises et les secrétaires fédératifs qui ont participé samedi à Berne à l'assemblée des délégués de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), la plus puissante organisation syndicale du pays, mettent en garde le patronat contre de nouvelles réductions des places de travail ainsi que le transfert de centres de production à l'étranger, indique un communiqué de cette organisation.

Se basant sur des observations et des enquêtes syndicales, la FTMH dénonce la tendance croissante du patronat de procéder à des compressions de personnel « à tel point que les travailleurs sont soumis à des cadences de travail sans cesse plus rapides ».

Consciente que la surévaluation du franc suisse, amoindrie depuis quelques semaines, a causé des difficultés importantes aux entreprises vouées à

l'exportation, la FTMH va déposer prochainement auprès du Conseil fédéral une pétition « priorité au plein emploi en Suisse ».

Elle affirme qu'elle utilisera tous les moyens dont elle dispose afin que les interventions et les aides de l'Etat se fassent en particulier en faveur des branches, régions et entreprises en péril, en vue de maintenir tous les emplois.

UNE RÉOLUTION

A l'issue d'un débat de plusieurs heures sur la situation, l'assemblée de délégués de la FTMH a adopté la résolution suivante, demandant que le Conseil fédéral et le Parlement prennent sans délai des mesures efficaces dans le domaine de la politique de l'emploi en faveur des branches, régions, entreprises et catégories de travailleurs menacés, et qu'ils mettent sur pied sans tarder une commission fédérale consul-

tative dans le domaine de l'emploi et du marché du travail.

Cette commission, déjà proposée par la FTMH en août dernier, devrait comprendre une part importante de délégués des organisations professionnelles faillies.

Les objectifs prioritaires des travaux de la commission que la FTMH prévoit sont :

Le plein-emploi et l'élaboration de directives pour rechercher un équilibre entre l'importance de la place financière et le plein-emploi en Suisse, ainsi que pour empêcher les transactions spéculatives dans le domaine monétaire.

Tout en s'opposant « avec vigueur » aux menaces et aux tentatives d'intimidations de patrons de l'industrie horlogère — parmi lesquels figurent des groupes importants, la FTMH se dit favorable à la relance intérieure de l'économie, au moyen de mesures adéquates des autorités dans le secteur des investissements. Pour fournir des occasions de travail, il convient en particulier de favoriser des projets en matière de protection de l'environnement (épuration des eaux usées, installations d'incinération des ordures et assainissement de l'atmosphère), mais aussi du développement de biens d'équipement pour notre armée, ainsi que du remplacement des usines hydro-électriques vétustes à faible rendement par des installations techniques modernes.

(ats)

La prostitution en pays zurichois

Pas d'ouverture de maisons closes

Le Grand Conseil zurichois est opposé à l'ouverture de maisons de tolérance. Le Parlement zurichois avait certes soutenu provisoirement l'initiative individuelle allant dans ce sens. Toutefois, sur la base d'un rapport du Conseil d'Etat, il est arrivé à la conclusion que des maisons closes autorisées par l'Etat ne permettraient pas de résoudre le problème de la prostitution dans la rue.

L'initiative ne sera donc pas soumise au peuple.

Auparavant, le Parlement zurichois

s'était refusé, par 92 voix contre 31, à lancer lui-même une initiative cantonale demandant que l'exploitation de maisons closes ne soit plus punissable sur le plan fédéral. L'initiative visait « à garantir le repos nocturne des citoyens, à protéger les femmes des ennuis que leur cause la prostitution, et à réduire le nombre de meurtres dont sont victimes les prostituées ». Actuellement, 600 « professionnelles » et 1500 prostituées non enregistrées travaillent à Zurich. Un argument essentiel avancé contre l'initiative est que sur le plan fédéral une commission travaille déjà à la modification des articles contestés du Code pénal. Selon les travaux de cette commission, chaque canton devrait être autorisé à élaborer une loi réglant les problèmes de la prostitution. (ats)

Une fabrique de cadrons ferme ses portes

L'entreprise de cadrons Viberal S. A., à Cugy (FR), cessera toute activité à la fin du mois de février prochain. 75 employés (en majorité des femmes), travaillant à Cugy et à Payerne (VD), seront licenciés à la fin des mois de janvier et de février. Selon la direction de l'entreprise, cette fermeture est due à des prix trop bas et à la pression des importations. (ats)

Un mouvement de défense des pères lésés et bafoués

Un « Mouvement de la condition paternelle » (MCP) vient de se constituer à Genève. Dans un communiqué, il fait appel aux pères divorcés ou en instance de divorce, séparés, mariés, célibataires, pour la défense de leurs droits et ceux de leurs enfants. Le MCP entend « les écouter et les conseiller, les soutenir par une action d'entraide, alerter l'opinion publique, sensibiliser les services sociaux et la magistrature, promouvoir l'évolution de la législation et de la jurisprudence qui lésent et bafouent trop souvent les droits les plus élémentaires des pères responsables à l'égard de leurs enfants ». (ats)

Au Conseil des Etats

On entame le budget

Hier, le Conseil des Etats s'est penché à son tour, après le Conseil national qui en a délibéré la semaine passée, sur le budget de la Confédération pour 1979. Il a commencé le débat d'entrée en matière après avoir accepté deux objets que l'autre Chambre, cette fois-ci, examinera après lui : le second supplément du budget 1978 de la Confédération — approuvé par 29 voix — et la prorogation d'une année de l'accord international sur le blé — agréée par 28 voix. Le second supplément n'a soulevé aucune difficulté vu que les dépassements de crédits — environ 382 millions — proviennent de dépenses sur lesquelles l'administration n'a aucune prise, car elles découlent de la législation en vigueur (garantie contre les risques à l'exportation, récolte des céréales...). Quant à l'accord sur le blé, il fallait bien le prolonger d'une année, puisque le nouvel accord que l'on prépare n'est pas encore achevé. Mais dès qu'il le sera, les dispositions actuelles seront abolies.

Le débat d'entrée en matière sur le budget de l'Etat pour 1979 — auquel le Conseil national est parvenu à rogner encore une trentaine de millions — a permis aux partis de réaffirmer leur position quant au « ménage de l'Etat » de l'année prochaine. La députée socialiste, Mme Lieberherr (Zurich), a répété que son parti refusera tout le temps que l'on fasse des économies sur le dos des couches défavorisées de la population. Un démantèlement social serait pire que la moins bonne des solutions budgétaires.

Le radical Buergi, de Saint-Gall, a défendu au contraire le principe des économies : il y a une symétrie à respecter si l'on veut une politique de rigueur budgétaire.

LE CHAMPION

Mais c'est l'indépendant zurichois Heimann qui, une fois de plus, s'est fait le champion des coupes budgétaires. Il y a toujours des économies à faire, a-t-il dit, notamment dans le domaine des subventions fédérales. Dans une interpellation développée en début de séance, M. Heimann s'en était pris à des subventions inutiles telles que celles en faveur du rapprochement tarifaire au niveau des prix CFF et celle en faveur des détenteurs de bétail en région de montagne.

Le conseiller fédéral Chevallaz a répondu que le Parlement avait maintenu par trois fois la première de ces mesures et que la deuxième allait faire l'objet d'un réexamen. En ce qui concerne les éleveurs qui ont d'autres revenus que ceux de l'élevage. De toute façon, un groupe d'experts passe au peigne fin, pour le compte du département, toutes les subventions fédérales. Ses conclusions, a déclaré le chef de nos finances, ne plairont pas à tout le monde.

La discussion sur le budget se poursuit aujourd'hui. (ats)

Plat de résistance au menu du Conseil fédéral

Le scandale du tunnel de la Furka

Le deuxième crédit de 18 millions de francs est insuffisant, c'est 83 millions qu'il faudrait !

Le Conseil fédéral a pris connaissance, au cours de sa séance hebdomadaire de lundi, d'un rapport de l'Office fédéral des transports sur les travaux de percement du tunnel ferroviaire de la Furka. Ce document, qui a été établi à la demande de la Commission du Conseil national, indique que le deuxième crédit additionnel demandé — 18 millions — est insuffisant. C'est 83 millions qu'il faudrait accorder pour venir à bout du percement des trois derniers mille mètres et des travaux d'assainissement encore nécessaires.

Ce dépassement de crédit se justifie par des raisons techniques. Les difficultés géologiques sont telles qu'il faudra, en plus du percement proprement dit, effectuer des travaux d'étanchéité et de consolidation, et cela même dans les parties déjà percées du côté de Realp comme celui d'Oberwald. La commission s'occupera de cette question le 14 décembre prochain.

Le gouvernement a encore discuté de la situation monétaire, en présence du président de la direction générale de la Banque Nationale Suisse, M. Fritz Leutwiler.

LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

Il a également entendu M. Furgler évoquer le problème des réfugiés vietnamiens et expliquer les mesures prises en Suisse pour l'arrivée de 37 personnes qui ont fui le Vietnam. Le chef du Département fédéral de justice

et police a aussi parlé du refus par le peuple du projet de police fédérale de sécurité. Un rapport sera demandé au Département de justice et police sur la situation créée par l'absence d'une force antiterrorisme dans notre pays, étant donné le mandat imposé par la Constitution en matière de sécurité. Le Conseil fédéral aura ensuite à se prononcer sur la suite à donner à cette question de police de sécurité.

NOMINATION D'AMBASSADEURS

D'autre part, le Conseil fédéral a nommé trois ambassadeurs de Suisse : M. Paul Grottert, actuel chef du protocole, aux Pays-Bas ; M. Bernard Torrione, en Tchécoslovaquie ; M. Henri Rossi, en Australie. Pour remplacer M. Grottert, M. Hansjakob Kaufmann a été désigné comme nouveau chef du protocole du Département politique fédéral.

A la frontière italo-suisse Contrebandier surpris

Un sac rempli d'or pour une valeur de 220 millions de liras (environ 660.000 francs suisses) a été confisqué par les douaniers italiens le long du mur d'enceinte qui signale la frontière italo-suisse dans la région de Chiasso. Cette enceinte a été percée en plusieurs endroits par des contrebandiers.

L'attention des douaniers a été attirée par un contrebandier qui passait des paquets par-dessus l'enceinte à un complice sur territoire suisse. Surpris, le contrebandier italien a pris la fuite en direction de la Suisse en abandonnant son précieux chargement. (ats)

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnat suisse de football de première ligue

Renvoi profitable au FC Le Locle?

Dans le groupe I, le leader Rarogne a été tenu en échec par Martigny. Même si lors d'un derby les valeurs sont modifiées, on attendait une victoire du leader. Cet échec permet à Stade Lausanne, vainqueur de Meyrin, à Genève, de rester sur « les talons » du leader avec l'espoir de le surpasser par le jeu d'un match de retard. C'est vraisemblablement entre ces deux formations que se jouera le titre. Au bas du tableau, les Loclois — terrain impraticable aux Jeanneret — ont peut-être fait une bonne opération. Ils restent

ainsi à égalité avec Viège à la dernière place, mais avec un petit écart d'un point sur Yverdon, qui a joué un match de plus.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: J, G, N, P, Pt. Lists teams from 1. Rarogne to 14. Le Locle.

mot à dire dans la lutte pour la promotion.

Table with 5 columns: J, G, N, P, Pt. Lists teams from 1. Delémont to 14. Fétigny.

Statu quo

DANS LES AUTRES GROUPES

Dans les deux autres groupes, pas de changement notoire, les leaders Muttentz, Baden (groupe III) et SC Zoug et Ibach (groupe IV) conservant leur position. Voici les classements :

GRUPE III

Table with 5 columns: J, G, N, P, Pt. Lists teams from 1. Muttentz to 14. Concordia.

GRUPE IV

Table with 5 columns: J, G, N, P, Pt. Lists teams from 1. SC Zoug to 14. Giubiasco.



Le derby romand entre Meyrin et Stade Lausanne s'est soldé par la victoire du second nommé qui conserve ainsi toutes ses chances pour le titre. Une phase de cette rencontre. (ASL)

Billard

Titre pour Ceulemans

Le Belge Raymond Ceulemans s'est confirmé comme le meilleur joueur de billard du monde. A Voelklingen, en RFA, il a enlevé la couronne européenne au cadre 71/2, obtenant ainsi le 57e titre de sa carrière. Classement 1. Raymond Ceulemans (BE) 12 points (50,33 de moyenne générale); 2. Francis Conesson (FR) 10 (46,02); 3. Dieter Muller (RFA) 10 (45,81); 4. Klaus Hose (RFA) 10 (37,80); 5. Willy Steurer (HO) 8 (25,59).

Nombreux renvois DANS LE GROUPE II

Dans ce groupe, les renvois ont été nombreux. C'est ainsi que la course au titre est momentanément faussée. En effet, Aurore, vainqueur face à Koeniz s'est rapproché de Delémont au même titre que Boncourt, vainqueur chez lui face à Central Fribourg, mais il est évident que Lerchenfeld, Delémont et même Bulle (matchs renvoyés) auront encore leur

Double pour Zweifel ce week-end

Albert Zweifel a fêté sa sixième victoire de la saison à l'occasion du cross international d'Altenswil. Sur un parcours partiellement recouvert de neige, le champion du monde de la spécialité s'est nettement imposé, devançant de plus d'une minute Peter Frischknecht. Quant à Willi Lienhard, sept fois vainqueur cette saison, il a abandonné au terme du quatrième tour sans raison apparente.

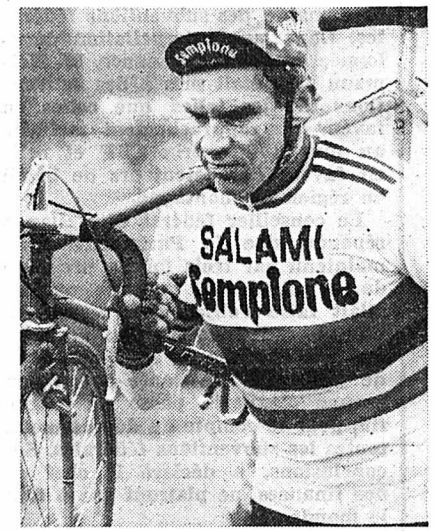
maur) à 1'30"; 4. Robert Vermeire (BE) à 1'42"; 5. Hennie Stammsnijder (HO), même temps; 6. Peter Hjaegi (Zurich) à 1'53"; 7. Carlo Lafranchi (Langenthal) à 1'59"; 8. Milos Fisera (TCH) à 2'14"; 9. Richard Steiner (Wetzikon) à 2'27"; 10. Ueli Muller (Steinmaur) à 2'38".

SEPTIÈME VICTOIRE

Vingt-quatre heures après avoir triomphé à Laterswil, le champion du monde Albert Zweifel a signé son 7e succès de la saison dans l'épreuve internationale de Lyss. Il a devancé Peter Frischknecht de 49' et Willy Lienhard de 95".

Quarante coureurs s'étaient lancés sur un circuit roulant et en partie gelé, dont le vainqueur du Tour de Suisse, le Belge Paul Wellens et le champion du monde amateur Gilbert Glaus. Zweifel s'est d'emblée porté en tête de la course et tout laissait prévoir qu'il ne pourrait plus être rejoint. Pourtant Peter Frischknecht, en revenant sur lui dans le 7e des neuf tours de circuit, donnait l'impression de ne pas accepter la supériorité de son adversaire. Mais il devait présumer de ses forces dans cette course poursuite et il terminait au deuxième rang devant le dominateur du début de saison Willy Lienhard. Classement :

1. Albert Zweifel (Rueti) les 22 km. 500 en 58'22"; 2. Peter Frischknecht (Uster) à 49"; 3. Willy Lienhard (Steinmaur) à 1'35"; 4. Erwin Lienhard (Steinmaur) à 1'47"; 5. Ueli Muller (Steinmaur) à 1'54"; 6. Carlo Lafranchi (Meihnaun) à 2'25"; 7. Richard Steiner (Wetzikon) à 2'50"; 8. Hennie Stammsnijder (HO) à 3'08"; 9. Fritz Saladin (Biningen) à 3'18"; 10. René Hauselmann (Moosleerau) à 4'03".



Une forme prometteuse pour ce début de saison. (asl)

Championnat de hockey de deuxième ligue Tramelan bat Court 4 à 1 (2-1, 2-0, 0-0)

TRAMELAN : Mast; Geiser, Waelti; Bertschi, G. Vuilleumier; W. Vuilleumier, R. Gerber, Bassioni; Doriot, Perret, Gagnebin; Piaget, Houriet, R. Vuilleumier. — COURT : Steiner; Hostettmann, S. Buche; Horisberger, Christen; J. Buche, Tschan, Kohler; Geiser, Wyss, Germiquet et Freudiger. — BUTS POUR TRAMELAN : Gagnebin (Perret); Houriet; R. Vuilleumier (Piaget); Gerber. — BUT POUR COURT : Geiser (Wyss).

face à Franches-Montagnes qui n'est qu'à deux points des Tramelots. (vu)

AUTRES RÉSULTATS

Ajoie II - Moutier II 1-2 (0-1, 1-0, 0-1).

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Saïcourt - Le Fuet 1-9 (0-4, 0-3, 1-2); Wasen - Ajoie 4-7 (0-2, 3-3, 1-2). — Marqueurs pour Ajoie : Chr. Berdat (2 x); St. Berdat (2 x), Aubry 2 x); Beyeler.

Les gains du Sport-Toto

2 gagnants à 13 pts : Fr. 54.198,50 42 gagnants à 12 pts : Fr. 1.270,95 608 gagnants à 11 pts : Fr. 87,80 4.741 gagnants à 10 pts : Fr. 11,25

Toto - X

3 gagnants à 5 Nos + le No compl. : Fr. 4.273,50 83 gagnants à 5 Nos : Fr. 540,60 2.686 gagnants à 4 Nos : Fr. 16,70 34.433 gagnants à 3 Nos : Fr. 2,25 Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Le jackpot totalise 204.775 fr. 50.

Loterie à numéros

1 gain à 6 Nos : Fr. 399.214,90 3 gains à 5 Nos + le No compl. : Fr. 33.333,35 239 gains à 5 Nos : Fr. 1.670,35 9.216 gains à 4 Nos : Fr. 43,30 123.145 gains à 3 Nos : Fr. 4.—

Yachting

LA ROUTE DU RHUM Rien de nouveau

Les recherches effectuées hier par quatre avions Breguet Atlantic de la marine française, ont été jusqu'à maintenant infructueuses et aucun des courants silencieux de la Route du Rhum, dont Alain Colas, n'avait encore été localisé dans l'après-midi, a précisé à Brest le porte-parole de la marine française.

Un message capté hier par plusieurs radio-amateurs français et étrangers, et qui semblait tout d'abord être de Colas, ne correspondrait ni à la position donnée, ni à la fréquence d'émission de l'indicatif d'Alain Colas.

POUR LA SUPER COUPE

Anderlecht bat Liverpool 3-1

Le SC anderlechtois, vainqueur de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, a battu Liverpool, vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions, par 3 buts à 1, à « Parc Astric », devant 32.000 spectateurs en match aller de la « Super Coupe » d'Europe.

ARBITRE : M. Palotai (Hon). — BUTS : 16' Vercauteren 1-0; 27' Case 1-1; 35' Van der Elst 2-1; 88' Rensenbrink 3-1. — ANDERLECHT : De Bree; Van der Elst, Broos, Dusbaba, Thissen; Vercauteren, Nielsen, Geels; Haan, Cœck, Rensenbrink. — LIVERPOOL : Clemence; Neal, A. Kennedy, Hughes, R. Kennedy; Hansen, Dalglish, Case; Johnson, McDermott, Souness.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A (Cours du 1er décembre) and B (Cours du 4 décembre) for various cities like NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, and ZÜRICH.

Table with columns for BALE, Cours indicatifs, and NEW YORK, listing various financial instruments and their values.

UBS FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES. Includes tables for 'Fonds cotés en bourse', 'Fonds cotés hors-bourse', and 'INDICE BOURSIER SBS'.

BANCOMAT

Nous avisons les utilisateurs des Bancomats placés

à l'Union de Banques Suisses
50, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, et

à la Société de Banque Suisse
5, rue Henry-Grandjean, Le Locle,

que ces appareils seront « hors-service » du 4 au 18 décembre, vu qu'il sera procédé pendant cette période à l'installation de nouveaux distributeurs.

Dès la remise en service, seules les nouvelles cartes Bancomat pourront être utilisées.

Nous remercions nos fidèles clients de leur compréhension.

Pool des banques « Bancomat »

Banque Cantonale Neuchâteloise
Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses



A louer,

Les Hauts-Geneveys,

appartement

4 1/2 pièces,

cheminée, cuisine équipée, 2 salles d'eau. Libre pour date à convenir.

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

De l'argent

en 24 heures:
j'achète au prix fort vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants.

F. San, acheteur concessionné, Missionstr. 58, 4055 Bâle.

A vendre ou à louer

piano

(Sabel)
avantageux
Tél. (031) 44 10 82 (Heutschi)

ACNÉ

INSTITUT
ROSEMARLENE

Av. L.-Robert 32
Tél. (039) 22 54 36

LES TAPIS D'ORIENT LES PLUS BEAUX ET LES MEILLEURS MARCHÉS LOIN À LA RONDE

INDO BERBÈRE	Entourage	495.-
INDO BERBÈRE	170 x 240	395.-
INDO BERBÈRE	200 x 300	595.-
INDO BERBÈRE	240 x 340	795.-
INDO HERIZ	240 x 340	1958.-
INDO JOSHAGAN	245 x 350	2300.-
INDO JOSHAGAN	240 x 340	2200.-
INDO JOSHAGAN	205 x 300	1660.-



Livraison gratuite

TAPIS DISCOUNT A. BURGNER S.A.

Rue de Morat 7 - 2502 BIENNE - Tél. (032) 22 44 58
Jeudi vente du soir jusqu'à 21 heures

Aimez-vous le contact ?

Si oui, vous êtes le

représentant

(activité précédente peu importante) pour notre équipe.

Nous demandons :

- assiduité et engagement total

Nous offrons :

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14 838 Rb Orell Füssli Annonces, case postale 5401 Baden.

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Le Café de La Canette cherche pour tout de suite

sommelière extra

pour les vendredis et samedis soirs. Bon gain et ambiance détendue.

Tél. (039) 23 41 65. Rue du Progrès 10.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune cadre

(Horlogerie), langues: français - italien, apte à diriger du personnel, plusieurs années d'expérience, cherche place comme chef de montage ou autre.

Ecrire sous chiffre FR 26761, au bureau de L'Impartial.

Jeune mécanicien

cherche place comme mécanicien - monteur ou autre.

Ecrire sous chiffre FL 26795, au bureau de L'Impartial.

A vendre aux HAUTS-GENEVEYS en propriété par étage,

appartement

DE 4 PIÈCES

dans immeuble de construction soignée et récente. Situation ensoleillée. Vue imprenable.

Entreprise Nosedà & Cie - Saint-Blaise - Tél. 038/33 50 33

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes

RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFFET, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

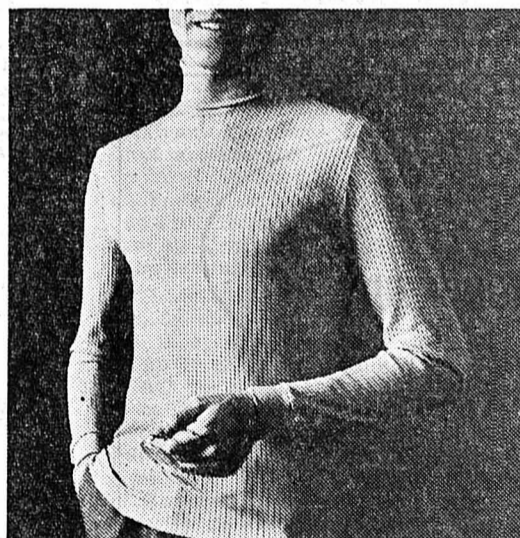
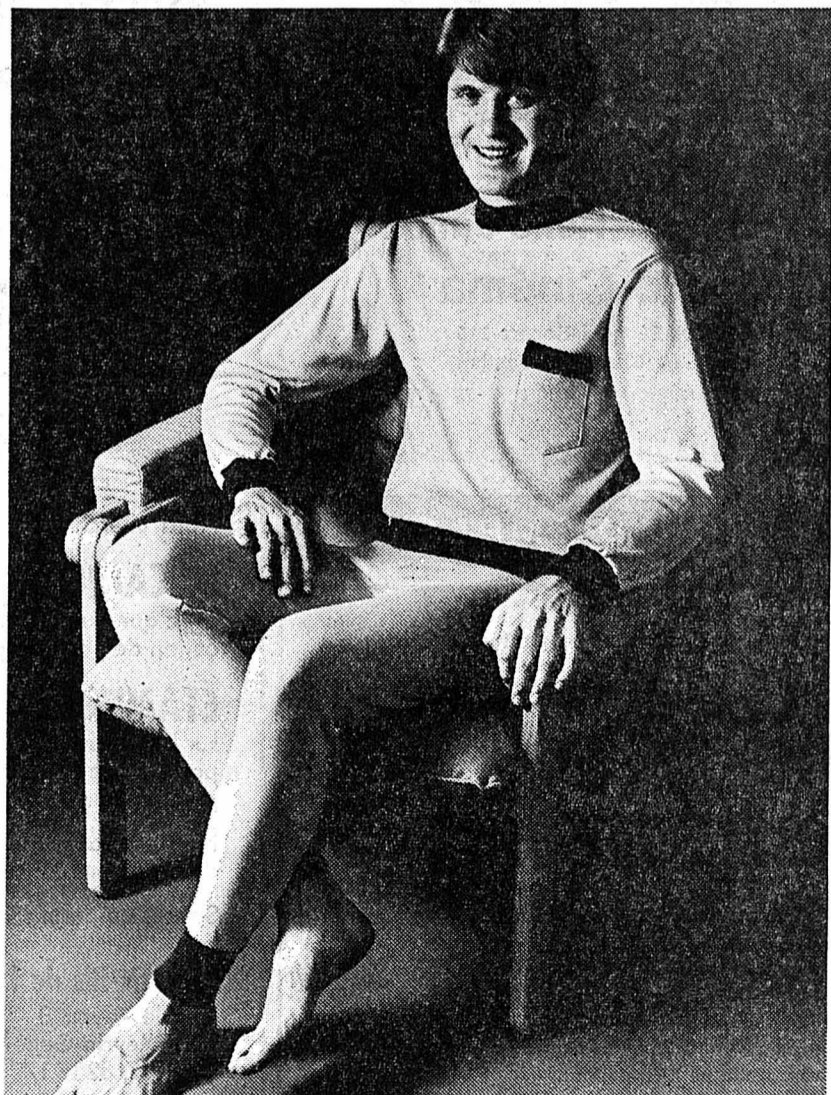
Nous pouvons vous offrir cette **nouvelle prestation**

grâce aux bénéficiaires de change

que nous cédon, comme d'habitude, à nos clients.

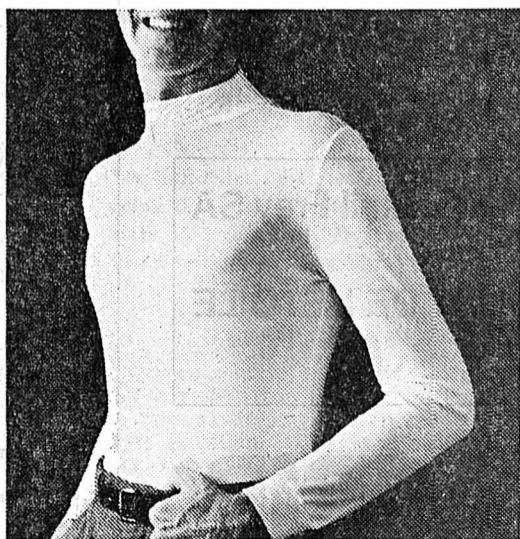
Pyjama d'hommes Maestro
en pur coton.
Résistant à la cuisson, indéformable.
En 4 teintes unies.
Tailles S, M et L

20.-
au lieu de **28.-**



Pull d'hommes à col roulé
en polyamide, Nylsuisse.
Diverses teintes.
Tailles 5-8

7.-
au lieu de **10.-**
Taille 9
8.- au lieu de 11.-



Pull d'hommes, modèle «smoking»
en polyamide, Dorosuisse.
Diverses teintes.
Tailles 5-8

9.-
au lieu de **12.-**
Taille 9
11.- au lieu de 14.-

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

Démonstration

du 4 au 9 décembre



VICHY et votre pharmacien se font complices de votre beauté.

Pour votre beauté et la santé de votre peau

Un cadeau sera offert par une déléguée de la maison VICHY pour tout achat de Fr. 25.- et en plus notre cadeau de décembre, à notre secteur parapharmacie.- Cosmétique - Parfumerie

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Secteur cosmétique
Av. L.-Robert 57 Tél. 22 11 33 / 22 11 34

GOLAY BUCHEL CIE SA LAUSANNE

Notre entreprise occupe une place importante sur les marchés internationaux des PERLES DE CULTURE

Nous désirons engager un

COLLABORATEUR

qui, après une période de formation adéquate, serait chargé principalement des ventes de perles de culture en Allemagne, Autriche et Hollande.

Age idéal: 25 à 35 ans.

Ce poste nécessite des connaissances approfondies en allemand, connaissances de base en anglais et français.

Si vous êtes d'un caractère dynamique et avez un goût prononcé pour la vente, nous vous prions d'envoyer vos offres manuscrites à notre service du personnel ou de prendre contact par téléphone au numéro (021) 25 00 61, interne 220.

Rue du Grand-Pré 3-5 · 1000 Lausanne 16



fr. 78.-

L'appareil de photo instantanée le plus simple du monde, avec moteur.

VAC René Junod SA Photo-Cinéma

Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche pour date à convenir

jeune comptable

ayant quelques années d'expérience et connaissant tous les travaux de bureau en général.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffre RB 26837 au bureau de L'Impartial.



Dans nos ateliers de fabrication modernes situés à Winterthur-Töss, nous fabriquons des machines de filature que nous livrons dans plus de 80 pays répartis dans le monde entier. Nous recherchons du personnel qualifié possédant une compétence au-dessus de la moyenne et dont le salaire sera en rapport avec les exigences requises.

Actuellement, nous recherchons les spécialistes suivants:

- Aléseurs**
- Tourneurs**
- Décolleteurs**
- Tourneurs pour machines à commande numérique**
- Outils**
- Fraiseurs**
- Mécaniciens d'entretien**
- Modeleurs**

Si nos propositions vous intéressent et si vous désirez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de bien vouloir contacter Monsieur Wiesmann de notre service du personnel, qui se trouve à votre entière disposition, No de téléphone interne 2816.

Maschinenfabrik Rieter AG
8400 Winterthur, Tel. 052/862121



Nous cherchons

MÉCANICIEN OUTILLEUR qualifié avec quelques années d'expérience dans la fabrication de posages pour la boîte or

ÉTAMPEUR

sur boîtes or pour travailler aux presses. Formation assurée par nos soins.

Nous offrons une place stable, bien rétribuée, dans une ambiance agréable.

Suisses ou permis C.

Le petit-fils de L.-U. Chopard et Cie S. A.

Rue de Veyrot 8
1217 Meyrin-Genève
Tél. (022) 82 17 17

MON DUNLOP SP55 "AGRIP' NEIGE" S'AGRIPPE EN TOUTE SÉCURITÉ À TRAVERS L'HIVER LE PLUS RIGOUREUX!

AUTO-CENTRE – Emil Frey SA
Fritz Courvoisier 66
Tél. 039/23 13 62

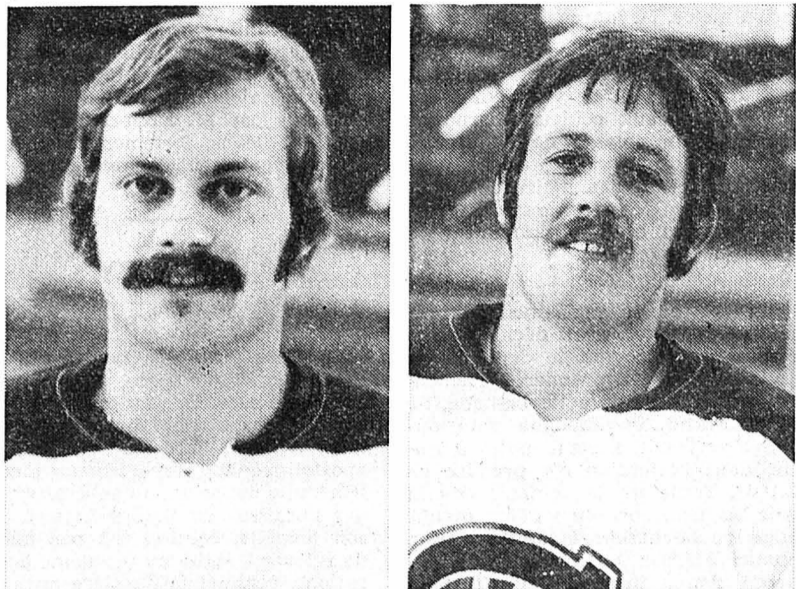
AUTO-DISCOUNT DE L'ÉTOILE
Fritz Courvoisier 28
Tél. 039/23 13 64

AGRIP' NEIGE

DUNLOP

Choc au sommet, aux Mèlèzes

La Chaux-de-Fonds reçoit Bienne



Les arrières Leuenberger et Girard, un rôle important à jouer face à Bienne. (Photos AS)

Pas de doute, ce soir la patinoire des Mèlèzes sera trop petite pour recevoir ceux qui ont envie de suivre les évolutions du derby La Chaux-de-Fonds - Bienne. Les résultats de samedi ont encore relancé l'intérêt de ce match car tandis que les Chaux-de-Fonniers arrachaient le match nul à Berne (!), les Seelandais étaient tenus en échec, chez eux, par Kloten. Si l'on ajoute à cela que l'écart entre les deux adversaires de ce soir n'est que de quatre points, il est évident que tout sera mis en œuvre chez les poulains de Cusson afin que la victoire reste aux Mèlèzes. Attention toutefois avant d'en déduire, et c'est là que réside l'importance de ce match, que les Seelandais viendront dans l'intention de limiter les dégâts. Un choc qui s'annonce passionnant et surtout âprement disputé. Au public de « jouer » son rôle en venant en nombre encourager ses favoris, la victoire est certainement à ce prix.

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Saint-Etienne et Nantes ont instantanément réagi à la nouvelle tentative d'échappée lancée vendredi soir par Strasbourg et dont Monaco avait été la victime: les Verts ont fait bonne mesure contre Valenciennes (5-0), et les Jaunes sont allés remporter à Reims leur cinquième victoire d'affilée sur le score, tout aussi éloquent de 4-1. Les Stéphanois restent donc à un point des Alsaciens tandis que, pour la troisième place, à deux longueurs du leader, Nantes devance Monaco à la différence de buts. Lyon (2-2 à Nîmes), Bordeaux (2-1 contre Marseille) et Metz (5-1 aux dépens de Laval) restent bien placés, mais Sochaux défait à Angers (2-3) est rejoint par Lille, vainqueur de Paris Saint-Germain (3-1). Dans le bas du classement, Nice et Paris FC ont encore concédé un point sur leur terrain, respectivement à Bastia (2-2) et à Nancy (1-1), tandis que la situation de Valenciennes et de Marseille continue de se dégrader et que celle de Reims est pratiquement désespérée.

Les Alsaciens se sont donc très bien repris après le faux pas dans les deux dernières rencontres. Rien ne laissait pourtant prévoir cette issue, alors que jouant devant 18.000 spectateurs, le score à la fin de la mi-temps était toujours vierge. Mais les Monégasques devaient être assommés dès la reprise par deux buts inscrits en trois minutes par Piasecki. C'était tout d'abord à la 46e minute à la suite d'un centre de Dugueperoux. Vitalis commettait l'erreur de ne pas dégager loin et de faire une passe à Piasecki. Ce dernier donnait rapidement la balle à Wagner, qui la lui rendait aussitôt et Francis, dans un angle difficile, ouvrait le score. Trois minutes plus tard, sur une passe en profondeur de Gemmrich à Toko en position d'ailier droit, celui-ci accélérât et tirait... sur le poteau droit du but d'Ettori la balle était reprise par Wagner, qui transmettait à Piasecki au point de penalty. Le stratège strasbourgeois, en pivotant ne laissait aucune chance au gardien monégasque.

Monaco devait sauver l'honneur à la 85e minute grâce à un boulet de canon d'Albert Emon.

Il reste que les Alsaciens ont amplement mérité leur succès par la domination et la suprématie qu'ils ont exer-

Le championnat de France

cées tout au long de cette partie. Il est donc tout à fait logique qu'ils retrouvent en exclusivité leur place de leader.

Le classement :
1. Strasbourg, 21-30 ; 2. St-Etienne, 22-29 ; 3. Nantes, 22-28 ; 4. Monaco, 22-28 ; 5. Lyon, 22-26 ; 6. Bordeaux,

22-26 ; 7. Metz, 22-25 ; 8. Sochaux, 21-24 ; 9. Lille, 22-24 ; 10. Nîmes, 22-21 ; 11. Bastia, 22-21 ; 12. Laval, 22-21 ; 13. Nancy, 22-19 ; 14. Paris Saint-Germain, 22-19 ; 15. Angers, 22-19 ; 16. Marseille, 22-17 ; 17. Valenciennes, 22-17 ; 18. Paris FC, 22-17 ; 19. Nice, 22-15 ; 20. Reims 22-12.

Allemagne: les surprises de la Coupe

Deux surprises — on peut même parler de sensations — ont été enregistrées dans les seizièmes de finale de la Coupe d'Allemagne. Les amateurs du SSV Ulm et de Ludwigshafen ont respectivement éliminé deux équipes de Bundesliga, Darmstadt, battu par 5-1 sur son terrain et le FC Kaiserslautern, le leader. L'un de ces héros de la journée se retrouvera forcément en quart de finale puisque le tirage au sort a voulu qu'ils soient opposés en huitièmes de finale, le 3 mars 1979.

Darmstadt, qui bénéficiait pourtant de l'avantage du terrain contre le SSV Ulm, se trouva mené à la marque dès la 14e minute. Il égalisa peu après mais dès ce moment, les amateurs prirent la direction des opérations. A la mi-temps, le SSV Ulm menait par 4-1 et il n'eut aucune peine par la suite à conserver son avance. Il parvint même à la porter à quatre longueurs (5-1).

Le leader Kaiserslautern, une semaine après sa nette défaite devant Borussia Mönchengladbach, n'a jamais trouvé la bonne cadence à Ludwigshafen, qui le prit à froid et ouvrit le score après une minute de jeu. L'expulsion

de Briegel après 20 minutes de jeu pour geste antisportif n'arrangea rien pour le FC Kaiserslautern. Il réussit pourtant à égaliser à la 70e minute. On put penser alors qu'il allait renverser la situation. Il n'en fut rien. A huit minutes de la fin, Ludwigshafen reprit l'avantage. Kaiserslautern bénéficia par la suite d'un penalty qui aurait dû lui permettre de jouer les prolongations. Mais le tir de Toppmøller fut détourné par le gardien Hermann.

La chance est restée fidèle au FC Cologne, le vainqueur des deux dernières éditions de la Coupe d'Allemagne. Deux fois mené à la marque, sur son terrain, par Eintracht Brunswick, il parvint à égaliser, les deux fois sur un coup-franc tiré par son défenseur Zimmermann. Il put finalement assurer sa qualification au cours des prolongations sur un auto-goal de Hollmann.

Schalke 04 a pour sa part été éliminé par une équipe de deuxième division, Bayer Urdingen, victorieuse par 2-1 après avoir pourtant concédé l'ouverture du score. Bayer s'était déjà mis en évidence la saison dernière en éliminant successivement Werder Brême Kaiserslautern et Eintracht Frankfurt.

Angleterre: deuxième défaite de Liverpool

La brusque apparition de l'hiver en Angleterre a eu ses premières répercussions sur le déroulement du championnat d'Angleterre. Cinq matchs seulement ont pu être joués en première division. Ce programme réduit à tout de même permis d'enregistrer une surprise avec la deuxième défaite de la saison du leader Liverpool, battu à Londres par Arsenal (0-1).

Devant près de 52.000 spectateurs, les deux équipes ont disputé un match

souvent âpre, pour ne pas dire violent. Quatre joueurs ont été avertis. Mais le spectacle, à défaut d'être de très brillante qualité, fut passionnant à suivre.

Le gardien international de Liverpool, Ray Clemence, porte partiellement la responsabilité de l'échec de son équipe. Le but qu'il a encaissé sur un tir de Stapleton était parfaitement évitable. Le tir était certes violent. Clemence sembla avoir bloqué le ballon mais il le laissa finalement échapper et Price, qui avait bien suivi, n'eût qu'à pousser la balle au fond des filets.

Si l'on tient compte des points perdus jusqu'ici, Everton (qui n'a pas joué samedi) est désormais à égalité avec son grand rival local alors que Nottingham Forest, le tenant du titre, lui aussi au ras des bornes, n'est qu'à deux points de Liverpool. Nottingham Forest et Liverpool seront d'ailleurs aux prises samedi prochain au stade d'Anfield Road de Liverpool dans un match au sommet qui promet passablement d'émotions.

Pour en revenir à la défaite de Liverpool, on notera qu'elle n'a pas spécialement surpris. L'ancien champion d'Angleterre n'a gagné qu'une seule fois au stade de Highbury au cours des treize derniers matchs qu'il a joués. Classement :

1. Liverpool, 18-29 ; 2. Everton, 17-27 ; 3. West Bromwich Albion, 16-23 ; 4. Nottingham Forest, 16-23 ; 5. Arsenal, 17-22 ; 6. Coventry City, 17-20 ; 7. Manchester United, 17-20 ; 8. Tottenham Hotspur, 17-20 ; 9. Leeds United, 18-19 ; 10. Aston Villa, 17-18 ; 11. Bristol City, 18-18 ; 12. Derby County, 18-17 ; 13. Manchester City, 16-16 ; 14. Norwich City, 16-15 ; 15. Southampton, 18-15 ; 16. Ipswich Town, 18-14 ; 17. Middlesbrough, 17-13 ; 18. Queens Park Rangers, 17-12 ; 19. Bolton Wanderers, 18-12 ; 20. Wolverhampton Wanderers, 17-9 ; 21. Birmingham City, 18-8 ; 22. Chelsea, 17-8.

Reprise pour les clubs engagés en Coupe UEFA

Optimisme de rigueur pour six équipes

Les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA constitueront mercredi le dernier volet 1978 des compétitions européennes de football qui ne reprendront qu'en mars 1979 (les 7 et 21) avec les quarts de finale. Six des huit équipes qui recevront mercredi peuvent, à titres divers, envisager avec optimisme cette deuxième confrontation.

LES FAVORIS

Quatre d'entre elles ont obtenu le nul à l'aller (parfois avec le bénéfice de buts « extérieur » : Manchester City (2-2) à Milan, West Bromwich (1-1) à Valence, Slask Wrocław (1-1) devant Moenchengladbach et Duisbourg (0-0) à Strasbourg. Sur leur terrain, ces quatre formations devraient assurer leur présence en quart de finale pour peu qu'elles ne mésestiment pas l'adversaire. Quant aux deux autres elles restent sur une courte défaite par un but d'écart qui n'est pas sans appel. C'est le cas pour Arsenal (0-1) à Belgrade et Hertha Berlin (1-2) à Ejsborg. Enfin deux clubs, nantis d'un beau succès aller (4-1) effectueront un déplacement apparemment sans consé-

quence peuvent même se payer le luxe d'une courte défaite. VfB Stuttgart, qui sera l'hôte de Dukla de Prague, et le Honved de Budapest qui rendra visite à l'Ajax Amsterdam mais qui devra néanmoins se méfier de la réaction des Hollandais.

ORDRE DES RENCONTRES

Manchester City - Milan (résultat du match aller 2-2). Ajax Amsterdam-Honved Budapest (1-4). Slask Wrocław-Borussia Moenchengladbach (1-1). Dukla Prague - VfB Stuttgart (1-4). Hertha Berlin - Esbjerg (1-2). West Bromwich Albion - Valence (1-1). Arsenal London - Etoile Rouge Belgrade (0-1). MSV Duisbourg - Strasbourg (0-0).

Championnats romands juniors à Genève

Des Neuchâtelois parmi les espoirs du tennis

Cinquante juniors garçons et filles des catégories I (1961 et 1962) et IV (1967 et plus jeunes), ont disputé à Genève les championnats romands juniors. Les catégories III et II auront lieu les 9 et 10 décembre, au Pavillon des sports de Champel.

Sylvie Cohen a remporté son troisième titre consécutif, alors que la finale des garçons I opposait deux Valaisans : Christian Stocker s'est logiquement imposé. L'innovation de l'édition 1978 de ces championnats romands provenait de la création d'une quatrième catégorie, réservée aux joueurs nés en 1967 et après.

RÉSULTATS

Garçons I : demi-finales, Pierre-Alain Quaglia (Monthey) bat René Goetz (Genève) 6-3, 6-2 ; Christoph Stocker (Viège) bat Olivier Piana (Neuchâtel) 5-7, 6-0, 6-0. — Finale, Stocker bat Quaglia 6-2, 6-1.

Garçons IV : demi-finales, Fredrik Sjostrom (Genève) bat Gilles Neuen-schwander (Neuchâtel) 6-3, 6-4 ; Jacques Szokolocz (Genève) bat François Lehner (Sion) 6-3, 6-2. — Finale, Sjostrom bat Szokolocz 6-3, 6-0.

Filles I : demi-finales, Magali Berla (Genève) bat Esther Vonlanthen (Onex) 7-5, 7-6 ; Sylvie Cohen (Genève) bat Alexandra Frei (Genève) 7-5, 6-2. — Finale, Cohen bat Berla 6-0, 7-5.

Filles IV : demi-finales, Pascale Wyr (Viège) bat Anne Petitpierre (Genève) 6-0, 6-0 ; Florence Melli (Genève) bat Laure-Anne Galley (Fribourg) 6-0, 6-0. — Finale, Melli bat Wyr 3-6, 6-4, 7-5.

Badminton

CHAMPIONNATS ROMANDS

Titre pour De Paoli

Près de 100 concurrents ont disputé à Lausanne les championnats romands ouverts. — Résultats :

Simple messieurs, finale : Roland Heiniger (Saint-Gall) bat Claude Heiniger (Saint-Gall) 15-7, 7-15, 15-5.

Simple dames, finale : Elisabeth Adam (Paris) bat Silvia Luthi (Mooseedorf) 11-4, 11-2.

Double messieurs, finale : Paolo De Paoli et Roger Grinwood (La Chaux-de-Fonds, Paris) battent Roland et Claude Heiniger (Saint-Gall) 15-11, 15-2.

Double dames, finale : Elisabeth Adam et Anne Williamson (Paris, Genève) battent Hélène Andrey et Elisabeth Kropf (Berne, Uzwil) 17-16, 15-10.

Double mixte, finale : Adam et Grinwood battent Roland Heiniger et Elisabeth Kropf 15-9, 10-15, 15-11.

Championnat local des lutteurs chaux-de-fonniers



Les finalistes de ces joutes et à droite, le vainqueur Kurt Wylder en compagnie du président du club Ernest Grossenbacher. (Photo Schneider)

Conformément à une tradition bien établie, les meilleurs lutteurs du club de La Chaux-de-Fonds se retrouvaient dans les locaux du collège des Forges, afin de prendre part au championnat local. Ces joutes ont été de bonne qualité car les engagés espéraient bien remporter le magnifique trophée en jeu: le challenge

Bar Léo, offert par M. Brianza. Ces compétitions suivies par les amis du club se sont terminées par les succès de Enrique Herrera en catégorie écoliers et par celui de Kurt Wylder chez les seniors. Au vu des résultats, on est en droit d'affirmer que les valeurs ont été respectés surtout au vu des premières places du classement final suivant:

Ecoliers: 1. Herrera Enrique; 2. Brossard Christophe.

Actifs: 1. Wylder Kurt; 2. Schwab Willy; 3. Weber Andreas; 4. Kaufmann François; 5. Robert Philippe; 6. Schenk Emile; 7. Aellen René; 8. Humbert-Droz Didier, etc.

A. W.

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Pas de surprise à la séance inaugurale du Parlement jurassien

MM. François Lachat, président du gouvernement et Roland Béguelin, président du Parlement



Les cinq ministres (MM. Jean-Pierre Beuret, François Mertenat, Roger Jardin, Pierre Boillat, François Lachat) du premier gouvernement jurassien — qui se constituera aujourd'hui — était également présent lors de la première séance du législatif. (Impar-ly)

Importante journée, hier, dans le canton du Jura. La salle Saint-Georges à Delémont servait de cadre à la séance inaugurale du Parlement jurassien. Les 60 députés et les 27 suppléants élus en date du 19 novembre étaient tous présents pour prêter serment, tout comme d'ailleurs les cinq ministres de la République et canton du Jura. Mis à part les différents discours qui ont marqué cette première séance, les députés ont procédé à diverses élections. Ainsi M. Roland Béguelin est devenu le premier président du Parlement jurassien, alors que M. François Lachat se voyait attribuer la présidence du gouvernement. D'autre part, six postes et demi concernant les autorités judiciaires ont été pourvus. En fin de journée, une commission chargée de rédiger un projet de règlement du Parlement a également été nommée.

Placé tout d'abord sous la présidence du doyen d'âge, à savoir, M. Marcel Koller, de Bourrignon, unique représentant de l'Union démocratique du centre, le législatif jurassien a entendu une allocution de passation de pouvoirs du président de l'Assemblée constituante, un discours inaugural du plus jeune député du Parlement avant de passer à l'élection du président du Parlement. Dans son discours de passation de pouvoirs, M. François Lachat insista sur la soif de liberté des Juras-siens. « Les pouvoirs que les citoyens et les citoyens du nouvel Etat ont conférés aux députés à l'Assemblée constituante lors de son élection, le 21 mars 1976, les pouvoirs qu'ils lui ont confirmés et étendus le 20 mars 1977, ces pouvoirs, en ce jour, au nom de l'Assemblée constituante, je vous les transmets en toute quiétude, en toute sérénité. (...) Soyez certains qu'aucun des députés à l'Assemblée constituante ne prétend vous transmettre une législation parfaite. Vous le savez, vos prédecesseurs ont travaillé à un rythme effréné. Ils ont tracé le chemin de la souveraineté, il vous reste à le continuer, à l'aménager, à le parfaire, à réaliser jour après jour, mois après mois, année après année cette République jurassienne démocratique et sociale fondée sur la fraternité. Elle porte en elle tant d'espérances que votre tâche reste immense. Après les travaux trépidants de l'Assemblée constituante, je souhaite que vous vous donniez, en toute chose, le temps de la réflexion. Depuis plus de cent cinquante ans, notre peuple avait soif de liberté. Cette liberté il l'a conquis en puisant ses forces en lui-même, il vous a choisis pour la sauvegarder et l'élever encore. La République et canton du Jura va maintenant prendre le large sous le regard attentif de tous les Confédérés mais aussi de tous les Juras-siens. Il vous revient d'orienter les voiles pour saisir tous les souffles du progrès et de liberté ».

L'ÉTAT JURASSIEN A BESOIN DES JEUNES

Le démocrate-chrétien ajouta Gérard Schaller, 24 ans, plus jeune député, devait ensuite avoir l'honneur de prononcer le discours inaugural. L'orateur releva le rôle de la jeunesse dans la création du 23e canton. « La jeunesse jurassienne fut un ferment dans la création de la République et canton du Jura : en partie grâce à elle un but a pu être atteint, grâce à elle d'autres pourront encore l'être. Elle a consenti bien des sacrifices à son idéal jurassien ; maintenant qu'il est réalisé, partiellement du moins, nous nous devons de la soutenir. Le jeune Etat jurassien a besoin des jeunes, il devra s'en soucier tout particulièrement ».

La première élection de la journée concernait le président du Parlement. Une seule candidature était proposée par les socialistes, à savoir celle de M. Roland Béguelin. En effet, le porte-parole des libéraux-radicaux, M. Pierre Etique, déclara que son parti, (2e formation politique du canton), aurait présenté un candidat s'il lui avait été possible d'évoluer dans des conditions normales. Au vote, M. Roland Béguelin fut élu par 39 voix avec 18 bulletins blancs. Montant à la tribune pour les

remerciements d'usage, le premier président du Parlement jurassien devait avoir une pensée pour les trois districts du Jura-Sud. « A l'heure où la partie du Jura ici représentée accède à l'indépendance, avec tous les avantages qui en découlent, restent présents dans nos cœurs les trois districts de langue française auxquels cette chance est provisoirement refusée. Que le premier président du Parlement de la République et canton du Jura soit précisément un Jurassien du Sud, alors que dans quelques instants, le premier président du gouvernement sera peut-être, lui aussi, ressortissant du Jura méridional, n'est-ce pas le signe d'une unité morale qui, à la longue, sera plus forte que les artifices légaux ? »

NOUVEL ÉCHEC POUR LE PLR

Après les promesses des députés et des membres du gouvernement, le législatif jurassien plébiscita M. François Lachat comme premier président

DISTRICT DE PORRENTRU

COURGENAY

Installation du nouveau curé

Dimanche, la paroisse catholique de Courgenay était en fête à l'occasion de l'installation de l'abbé Michel Jolidon, ancien curé de Buix et Montignez. Il a été installé par le préfet Jobé et remplacé le curé Michel Bandelier, décédé subitement en juillet dernier. (kr)

LA VIE JURASSIENNE

Manifestations dans le Jura en décembre

EXPOSITIONS

Delémont, Galerie Geneviève Annaheim : exposition permanente d'artistes jurassiens et de l'Ecole de Paris. Jusqu'au 10, Tavannes, Maison Ebauches SA : exposition d'artistes jurassiens.

Jusqu'au 10, Delémont, Home la Promenade (ancien hospice) : exposition J.-F. Jacobi, tableaux et bijoux en email, aquarelles.

Jusqu'au 7.1.79, Porrentruy, Galerie Terre d'Aube : exposition « Les céramiques de Lou » Objects Born - Not Made.

Du 1er au 23, Moutier, Galerie 31 : œuvre gravé de Marino Marini.

Du 2 au 16, Delémont, Caveau du Château : exposition de Michel Gentil, œuvres graphiques.

Du 2 au 21, Perrefitte, Galerie du Tilleul : exposition « Bijoux 78 ».

Du 2 au 23, Porrentruy, Galerie du Faubourg : exposition Guy Lamy.

Du 8 au 10, St-Imier, CCL : exposition Artisanat.

Du 15 au 23, Seprais, Galerie « Au Virage » : exposition Marche des Arts.

Delémont, Galerie Paul Bové : « Foire de la gravure » durant les heures d'ouverture nocturne des magasins.

CONCERTS-RÉCITAUX-SPECTACLES

8, Delémont, Soirée discussion-information sur l'Art contemporain.

9, Delémont, Restaurant du Soleil : cabaret Pergaud par le théâtre de Bienne.

9, Moutier, Collégiale St-Germain : Oratorio de Noël J.-S. Bach. Chœur des Jeunes du Jura et Sté orchestre de Bienne. Pierrette Péquegnat, soprano, Michèle Moser, alto, Vincent Girod ténor, Niklaus Tuller, basse, J.-P. Voidsard, basse, Simone Geneux, orgue. Direction J.-P. Moeckli.

10, Saignelégier, Hôtel de Ville : récital de musique du 20e siècle par les élèves de l'EJCM.

10, Delémont, Eglise St-Marcel : Chœur des Jeunes du Jura. Oratorio de Noël de J.-S. Bach.

du gouvernement par 49 voix avec 9 bulletins blancs. « Monsieur Jura » a très brièvement remercié les députés en leur transmettant une consigne : la concertation à tous les niveaux. Le plus jeune ministre de la Confédération, soit le chrétien-social indépendant Jean-Pierre Beuret des Breuleux devait, pour sa part, se voir attribuer la vice-présidence de l'exécutif par 39 voix avec 15 bulletins blancs.

Avant d'aller se restaurer, le Parlement s'attaqua à la première élection concernant les autorités judiciaires. Cinq candidats furent présentés pour les quatre places de membres permanents du Tribunal cantonal. M. Charles Ceppi, président du Tribunal à Delémont, démocrate-chrétien, devait être élu avec 45 voix de même que son camarade de parti, M. Gabriel Boinay, juge d'appel, de Porrentruy avec 42 voix, et le radical réformiste Gérard Piquerez, avocat, de Porrentruy avec 37 voix. De leur côté, les deux candidats présentés par le parti libéral-radical n'obtenaient pas la majorité absolue. Au second tour, M. Hubert Comment, président de Tribunal à Porrentruy obtenait de justesse la majorité absolue avec 28 voix contre 26 à M. Edgar Chappuis de Delémont.

M. ALBERT STEULLET, PROCUREUR DU JURA

Evincé du poste de procureur du Jura au profit de M. Jules Schlappach voici une année, M. Albert Steullet, président de Tribunal à Moutier, a été désigné comme procureur du 23e canton par 38 voix avec 17 bulletins blancs. Fait à signaler, M. Steullet n'a pas été présenté par un parti. Sa postulation a été émise, à titre personnel et comme membre du Barreau jurassien par M. André Cattin de Saignelégier. Le poste de juge d'instruction cantonal a été confié à un démocrate-chrétien soit M. Arthur Hublard de Porrentruy par 29 voix avec 22 bulletins blancs. Enfin le demi-poste du président du Tribunal des mineurs a été confié à M. Yves Richon, avocat, de Moutier, par 32 voix contre 16 à M. Jean-Marie Ory, professeur à Delémont.

Pour terminer la journée, le Parlement a nommé une commission de onze membres chargés d'élaborer un projet de règlement interne du législatif. Le Bureau de l'Assemblée constituante prévoyait cinq membres mais ce nombre a été augmenté à onze afin de permettre à tous les partis d'y être représentés. Le pdc aura trois délégués, le plr deux, le ps deux, le pcsi, l'udc et le pop chacun un.

Laurent GUYOT

DISTRICT DE DELÉMONT

Deux incidents « politiques » à Bourrignon

Le village de Bourrignon a été le théâtre de deux incidents durant le dernier week-end. La cause découle de l'élection au Parlement jurassien de l'ancien maire, M. Marcel Koller, membre de l'udc.

Tout d'abord, des jeunes gens ont planté dans la nuit de vendredi à samedi un mât aux couleurs bernoises dans le jardin potager de M. Marcel Koller. Les auteurs de cet acte ont été identifiés par l'ancien maire de Bourrignon. Il s'agit de deux ressortissants de Bourrignon et d'un habitant d'un village voisin.

On n'allait pas en rester là. Le Conseil de bourgeoisie, anciennement présidé par M. Koller, avait décidé de poser « un mai » devant le domicile du nouveau député au premier Parlement jurassien. Chargé de cette besogne, M. Marcel Frund, accompagné d'un ouvrier, s'est rendu samedi matin à Lucelle, dans l'intention d'y prendre un tracteur. Toutefois, le véhicule devant servir au transport du « mai » qu'une équipe de bûcherons étaient en train d'abattre, refusa obstinément de démarrer. Après inspection du moteur, on constata que du détergent avait été introduit dans le réservoir. De plus, des traces de pas étaient visibles aux abords du garage dont une porte avait été forcée.

DELÉMONT

Naissance d'une nouvelle société

La création du nouvel Etat jurassien a comme corollaire la naissance de plusieurs nouvelles associations cantonales. Cela s'est encore confirmé récemment à Delémont, ville qui a servi de cadre à la cérémonie officielle de fondation de la section jurassienne des cadres de la construction.

Le président central, M. Gustave Schmid s'est fait un plaisir de recevoir cette 53e section suisse — quatrième de Romandie — au sein de la fédération helvétique.

La section du Jura est placée sous la présidence de M. Roger Chevre de Courtételle. Hier, au cours de cette première manifestation, les participants entendirent encore les allocutions de MM. René Valoton, ingénieur au 5e arrondissement et Jacques Stadelmann, préfet. De plus, M. Roger Chevre donna connaissance des grandes lignes du programme d'activité de la nouvelle section qu'il préside. (rs)

DISTRICT DE LAUFON

Discussions élargies entre le canton de Soleure et le Laufonnais

Poursuivant ses contacts en vue de l'éventuelle adhésion du Laufonnais à l'un de ses cantons voisins, la délégation de négociations de la Commission du district de Laufon a rencontré une délégation du gouvernement soleurois, accompagnée du président de la Commission extra-parlementaire pour le Laufonnais.

Les délégués du canton de Soleure ont expliqué à leurs interlocuteurs pourquoi il est impossible, juridiquement, d'organiser une consultation populaire sur l'annexion du Laufonnais par le canton. On devrait toutefois trouver un moyen de connaître l'avis de la population, ont indiqué les délégués soleurois.

Les deux parties mettent beaucoup d'importance dans une présentation réciproque des régions concernées. Les autorités soleuroises proposent la création d'une exposition itinérante et d'une documentation de base pour les citoyens du Laufonnais. On parle également de faire des échanges d'élèves. (ats)

CANTON DE BERNE

Une ordonnance réglant le subventionnement des frais de transport des élèves

Sur proposition de la Direction de l'instruction publique, le gouvernement bernois vient d'édicter une ordonnance réglementant le subventionnement des frais de transport des élèves. Cette ordonnance, qui est le résultat d'une refonte complète des dispositions légales existantes, devrait permettre aux communes de toucher des subventions plus élevées, indique l'Office d'information et de documentation du canton de Berne (OID).

La nouvelle ordonnance a été rendue nécessaire par la baisse des effectifs scolaires résultant de la diminution des

Le « mai » contesté fut tout de même transporté par le biais d'une jeep, et installé devant la demeure de M. Marcel Koller.

Une plainte a été déposée. Quant aux déprédations faites au tracteur, elles sont évaluées à 1000 francs. La police a entendu les trois jeunes gens reconnus par M. Koller. Ces derniers sont d'ailleurs fortement soupçonnés d'avoir également trempé dans « l'affaire du tracteur ». (rs)

SAULCY

25 ans de sacerdoce

Le Père François Lovis, des missionnaires d'Immensee, a célébré ses 25 ans de sacerdoce au cours d'un office qui s'est déroulé dans sa paroisse natale. L'actuel directeur de l'Institut apostolique de Torry-Fribourg a concélébré une messe avec l'abbé Migy, curé des paroisses de Saulcy-Lajoux. Dans son homélie, celui-ci n'a pas manqué de relever l'acuité du problème des vocations, puisque la dernière ordination de Saulcy remonte précisément à celle du Père Lovis, qui a dit sa première messe le 5 avril 1953. Toute la population a été associée ensuite à cette fête au cours de laquelle se sont produites les sociétés locales de fanfare et de chant. (gt)

Démission du garde-forestier

Les autorités communales, auxquelles s'était associé M. Didier Roche, ingénieur à l'office d'arrondissement, ont pris congé de M. Pascal Lovis qui, durant vingt ans, a été le garde-forestier communal, après en avoir été le bûcheron durant 24 ans. Des cadeaux lui ont naturellement été remis pour la circonstance.

Le poste qu'il laisse vacant sera repris par un fonctionnaire permanent qui desservira à la fois Saulcy, Glovelier et Scut. (gt)

FRANCHES-MONTAGNES

SAIGNELÉGIER

Une cuisine pour les gens pressés

La Fédération romande des consommatrices, section des Franches-Montagnes, a pensé spécialement aux ménagères pressées ou disposant de peu de temps pour la préparation de leurs repas, en organisant à leur intention un cours d'une soirée consacré à quelques recettes rapides. Celui-ci aura lieu lundi, à l'Ecole ménagère du chef-lieu.

SAINT-URSANNE

Eclatement de l'Association jurassienne des sociétés de tir

Le 23 novembre a eu lieu à Saint-Ursanne la création de la Société cantonale des tireurs jurassiens. Ce groupement qui a appelé à sa tête M. Arthur Schaller de Vicques, constituant, regroupe l'ensemble des tireurs à 300 mètres du nouveau canton. La séparation a été rendue obligatoire, comme l'a expliqué à cette séance M. Salomoni de Moutier, officiel fédéral de tir, étant donné que les limites territoriales des associations doivent épouser dans notre pays les frontières cantonales.

L'Association jurassienne des sociétés de tir qui se réunira à Moutier, devra par conséquent prendre toutes les mesures ayant trait à cet éclatement.

Des contacts sont également en cours afin de créer prochainement une Association cantonale jurassienne de tir au petit calibre. (comm)

cadeaux

bon marché, raffinés
sophistiqués

Voilà enfin l'occasion d'offrir un de ces extraordinaires cadeaux que sont les Montres électroniques, les Calculatrices électroniques, les appareils Photo électroniques...
RADIO TV STEINER est spécialiste de l'électronique des loisirs. De vos loisirs.

NOEL, C'est encore une occasion de faire de la photol ne la ratez pas!!

Un excellent pocket:
Agfomatic 2008 GR Télé, avec 2 objectifs (normal et télé) déclencheur «sensor», étui, dragonne.
complet: **99.-**

La manière la plus avantageuse d'obtenir des photos instantanées:
Polaroid 1000
net: **67⁵⁰**

Un boîtier classique, avec baïonnette Contax-Yashica, à un prix super-avantageux:
Yashica FX 2, objectif 1,9/50, sac:
298.-

Le cinéma instantané, ça existe!
POLAVISION: le cadeau de l'année! complet avec caméra, récepteur compact:
990.-
(ou en leasing, très intéressant)

Calculatrices ... simples, mais terriblement efficaces!
Hanimex 728: les 4 opérations (+ : x -)
19.-

Texas TI 30: la calculatrice des écoliers, très nombreuses possibilités: venez la prendre en main!
36.-

Texas TI 51 III: calculatrice technico-scientifique, avec 8 constantes de conversion, % automatique, 10 mémoires, etc, etc,
120.-

MONTRES... d'une précision... électronique!
Chrono Allorgan (16061) (digitale, avec chiffres) en acier, étanche, anti-choc avec heures, minutes, secondes, jour, mois. Temps intermédiaire, 1/100ème sec. Eclairage.
net: **148.-**

Montre de Soirée Allorgan (SE800) (analogique, avec aiguilles) plate, chromée, cadran blanc avec chiffres romains noir. Bracelet imitation croco.
net: **138.-**

Montre de dame Allorgan (SE700), plate, avec aiguilles, chromée, cadran blanc avec chiffres romains noir. Bracelet imitation croco.
net: **128.-**

Montre de jour Allorgan (10865), acier, antichoc, cadran bleu, bracelet cuir. Heures, minutes, secondes, date.
net: **124.-**



à La Chaux-de-Fonds
53, av. Léopold-Robert
(sous les arcades) (039) 23 42 42

RADIO TV STEINER



Nettoyage chimique

La Chaux-de-Fonds - Rue Daniel-JeanRichard 17

Tous les vêtements, rideaux, couvertures, couvre-lits, sacs de couchage, daim, cuir, peau, etc.

5 KG TEXTILES = FR. 14.-
7 lavages = 8e gratuit

SERVICE RAPIDE ET SOIGNÉ



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vaccination publique officielle contre la poliomyélite

Nous attirons l'attention de la population sur la prochaine campagne officielle de vaccination contre la poliomyélite organisée sur recommandation du Service cantonal de la santé publique. Cette vaccination est destinée aux personnes suivantes :

1. Tous les nouveau-nés d'au moins quatre mois.
2. Les enfants et les adultes qui n'ont pas encore été vaccinés avec du vaccin polioral.
3. Pour les personnes dont la vaccination ou une revaccination remonte à plus de cinq ans, il est conseillé de se présenter à nouveau pour un rappel.

Nous recommandons vivement à chacun de profiter de cette occasion facile et agréable (ingestion sous forme de sirop) pour se prémunir avec efficacité contre cette maladie qui existe encore à l'état endémique dans certaines régions du globe et dont les conséquences peuvent être très graves. La vaccination aura lieu au Service médical de soins à domicile, rue du Collège 9, le mercredi 13 décembre, de 17 h. 30 à 19 h.

Les frais sont les suivants :

- Fr. 4.- pour une vaccination complète.
- Fr. 2.- pour un rappel.
- Fr. 2.- pour l'établissement d'un certificat de vaccination.

Prière de s'inscrire auparavant, dès ce jour, auprès du Service d'hygiène, soit au bureau av. Léopold-Robert 36, soit par téléphone (21 11 15). Les personnes possédant déjà un livret de vaccination sont priées de s'en munir le jour de la vaccination.

COMMISSION DE SALUBRITÉ PUBLIQUE

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

Jean-Pierre SIDLER

La Roche-aux-Vierges

Editions Typoffset

— Ils sont bien arrivés. Tout est neuf ! Tout est beau. Le parc à lui seul est paraît-il un véritable domaine, et c'est là que le Petit Prince passe ses journées. Il n'y a plus aucun espoir de le voir nous revenir.

Il n'y avait dans ce message aucune parole en souvenir du Refuge, et pas un regret ; tout et tous paraissent oubliés. En quelque sorte, une lettre exempte de sentiment, à l'image de la fille qu'elle avait connue les derniers jours. Mais Espérance ne voulait pas étaler sa pensée. Sa mission n'était pas de récolter des hommages pour un livre d'or, mais de recueillir les épaues rejetées par la société et d'en faire de nouveaux voiliers, capables un jour de reprendre le large à la faveur d'une brise propice.

— L'essentiel est qu'ils soient heureux ! dit-elle en tendant la lettre à son mari.

L'impossible ne s'était donc pas réalisé. Le message avait pourtant eu l'effet bénéfique de clarifier une situation d'incertitude éprouvante. Il fallut peu de temps à Espérance pour reprendre courage. Une nouvelle fois, elle réalisait que le fait de s'oublier gardait toutes ses vertus purificatrices. Comme par un heureux hasard, le destin venait de lui envoyer un nouveau jeune pensionnaire. C'est à lui qu'elle voulait maintenant le temps consacré auparavant aux regrets et aux réflexions inutiles.

Un soir qu'elle était demeurée assise dans la petite chambre, bien après que les pensionnaires l'eurent quittée, Vincent, inquiet dès qu'il voyait sa femme songeuse, était venu près d'elle.

- Des problèmes ? lui avait-il demandé.
- Un peu de fatigue seulement.

— Je te l'ai déjà dit, tu en fais trop. Tu veux tout faire ! Tu oublies qu'autrefois Barbara te secondait. Ne devrais-tu pas y penser un peu et laisser une part de ton travail aux hommes ?

Comme elle ne répondait pas, il jugea le moment propice pour entamer le problème qu'il croyait être la cause de la nostalgie de sa femme.

— Tu sais, je n'ai pas oublié la proposition que je t'avais faite un certain jour. Ce serait même, je crois, le moment d'entreprendre les démarches, qui nous mèneront de toute évi-

dence à l'hiver avant d'aboutir à un résultat positif. Qu'en penses-tu ?

Il était persuadé qu'elle allait applaudir à sa nouvelle offre et retrouver aussitôt un visage rayonnant d'espoir.

- Oh ! non.
- Comment ? Tu renoncerais ?

— Vois-tu, la réflexion m'a rendue raisonnable et m'a fait comprendre que nous étions tous les deux dans l'erreur en voulant forcer le destin. Je ne suis plus d'âge à m'occuper d'un enfant. Je l'ai constaté en me remémorant le cheminement des deux ans et demi écoulés. On n'éduque pas convenablement un enfant en se prêtant à tous ses caprices, ni en redoutant un malheur à chacun de ses mouvements. Je ne ferais qu'empêcher la personnalité de l'enfant de se développer et de s'épanouir, je supprimerais tous les obstacles sur son chemin et je m'étonnerais ensuite qu'il n'ait aucune arme pour affronter la vie.

— Consciente des dangers d'une telle éducation, tu serais donc aussi capable d'en éviter les écueils !

— Ni le savoir ni la volonté ne sont ici en cause ; mais l'âge et une trop longue attente d'un bonheur qui ne venait pas ont opéré ce désastre dans mon être. C'est un cœur de grand-mère prématurée qui bat dans ma poitrine.

— Mais pourquoi parler de vieillesse ? Tu n'as pas une ride sur le visage.

— Ne m'as-tu pas toi-même avoué que tu crains maintenant le vide au-dessous de toi, quand tu dois parfois monter à un arbre ? Et tu n'as pas de ride non plus. C'est donc bien pareil ! L'un et l'autre, nous sentons nos forces nous échapper ; nous n'avons plus la même maîtrise ni l'ambition ; nous doutons, voilà ! Si les ans ont permis d'acquiescer une certaine sagesse, c'est au détriment de notre jeunesse. Tout est compensation. On donne et l'on reçoit. On reçoit et l'on doit donner ou perdre.

— J'ai connu des enfants élevés par leurs grands-parents ; ils n'étaient nullement malheureux !

— Si je n'avais pas côtoyé tant de drames humains, je serais certainement de ton avis ; mais, aujourd'hui, mon jugement est basé sur des faits bien précis. Souviens-toi seulement du Bedeau. Bien des personnes se sont accordées à affirmer que son éducation était la principale cause de ses mésaventures, puis du drame qui devait fatalement l'emporter au cimetière. Une mère poule était à l'origine de son malheur. Je craindrais fort que ce soit justement cette éducation-là que je donnerais involontairement à l'enfant que l'on nous confierait.

— Si tu penses qu'il est préférable de renoncer.

— Oui, ça l'est.

des patinoire mélèzes

CE SOIR, à 20 h. 15 BIENNE

Les vacances
et les
voyages, c'est



Tél. (039) 23 58 28
76, av. L.-Robert



Charles BERSET

Gérant d'immeubles
Achats - Vente - Expertises
Rue Jardinière 87

Garage KUHFUSS

Pneus, géométrie



La Chaux-de-Fonds
Willy Freiburghaus succ.
Collège 5 Tél. 039/23 23 21



**Carrosserie
du Sentier**

J.-L. Zosso
Réparations - Transformations
Peintures au four catalyseur
Ronde 21 a, ☎ 039 / 23 93 33

BIERI & GRISONI

GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ

Tél. (039) 26 02 02

V.A.C

René Junod S. A.
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.
115, Av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Pour toutes vos assurances



Jean-Pierre BOURQUIN
Serre 11 bis
Tél. (039) 22 15 65

MACHINES À ÉCRIRE
ERNEST LEU

Revision - Nettoyage - Réparation
Charrière 13
☎ 039/23 81 44



**Renault
Garage
P. Ruckstul SA**

F.-Courvoisier 54
Tél. (039) 23 52 22

G. ZUCCOLOTTO

Pour toutes vos
installations :
courant fort,
faible et téléphone
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 66 33



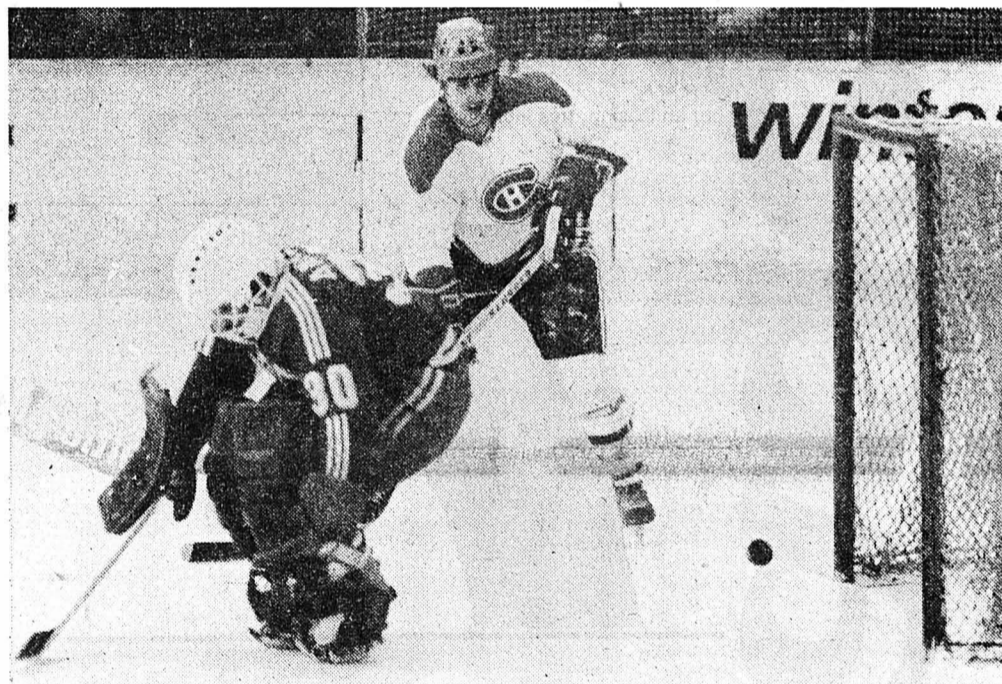
Votre opticien entre
la Channe et la Fleur

15, avenue
Léopold-Robert
Coll. J.-L. Gonzalès



M SPORTS

Tout pour le hockey



Scheurer a éliminé Anken. C'est le but. Verra-t-on ce soir pareille situation ? (photo JJB)

Le match de la saison

La Chaux-de-Fonds - Bienne, ce soir à la Patinoire des Mélèzes, c'est en quelque sorte la rencontre de la saison. Ou bien La Chaux-de-Fonds gagne et se rapproche de Bienne à deux points, ou bien La Chaux-de-Fonds perd et ses chances dans une course-poursuite pour le titre sont éliminées. C'est donc le tournant de la saison pour les protégés de Jean Cusson qui viennent de briller à l'Allmend bernois et qui viennent de capitaliser neuf points en cinq rencontres. La Chaux-de-Fonds est en forme, mais Bienne aussi puisque les champions suisses ont remporté huit succès consécutifs avant de céder un point à Kloten, samedi dernier.

Il y aura donc foule ce soir aux Mélèzes. Déjà on annonce des milliers de supporters biennois. Il faudra donc se rendre assez tôt à la patinoire chaux-de-fonnaise, si l'on désire y trouver place.

LA CHAUX-DE-FONDS

Entraîneur: Jean Cusson

- 20 Schlaefli
- 1 Nagel
- Riedo
- 3 Sgualdo
- 4 Girard
- 5 Leuenberger
- 17 Cusson
- 2 Amez-Droz
- 9 Piller
- 10 Turler
- 14 Dubois
- 7 Neininger
- 8 Courvoisier
- 18 Scheurer
- 11 Gosselin
- 12 Von Gunten
- 19 Hugi
- 16 Houriet
- 6 Mayor
- 13 Yerli

BIENNE

Entrain. : Francis Vanek

- 30 Anken
- 31 Siegenthaler
- 19 Ponti
- 28 Zenhäusern
- 17 Kölliker
- 26 Dubuis
- 27 Flotiront
- 4 Lohrer
- 21 Zigerli
- 18 Lott
- 7 Lindberg
- 9 Latinovich
- 10 Conte
- 6 Burri
- 22 Widmer
- 20 Blaser
- 12 Stampfli
- 11 Lardon
- 8 Kohler J.-C.
- 15 Kohler D.
- 25 Hänseler
- 23 Schmid
- 2 Tschannen
- 29 Guenat

Les cartes de membres Puck-Club portant les numéros suivants gagnent le déplacement à Arosa du 9 décembre 1978 :
018 - 150 - 221 - 362 - 942



La cosmétique
pour l'homme parfait
Nouvelles crèmes - Nouveaux
parfums
Venez chercher un échantillon
Parfumerie DUMONT
Le Barbizou
Av. Léopold-Robert 53

GARAGE DE LA
Ronde
FIAT - CITROËN



J.-P. ZURCHER
Couleurs + vernis
9, rue du Parc
La Chaux-de-Fonds

ENTRESOL SA

« Le Paillasson »

TAPIS - Rideaux - Sols
La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3, tél. 039/23 70 75
POSE GRATUITE
pour la plupart de nos tapis

**LUNETTERIE
CENTRALE**

Jacques-E. Maheas
La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15
Tél. (039) 22 11 00

**ADIA
INTERIM**

L'ASSURANCE D'ATTEINDRE
LE BUT :
Av. L.-Robert 84

**OUEST-LUMIÈRE
MONTANDON & Cie**

ÉLECTRICITÉ et TÉLÉPHONE
☎ (039) 22 31 31

AF Tout à prix discount

pour un appareil ménager
DISCOUNT DU MARCHÉ
Fornachon & Cie
Rue du Marché 6, tél. 039/22 23 26
La Chaux-de-Fonds

Chaussures
ville et sport



J. KURTH SA
Place du Marché
Rue Neuve 4

**CARROSSERIE-GARAGE
DE LA RUCHE**

F. Haag
Réparations de toutes marques
Traitement anti-rouille DINITROL
Ruche 20 - ☎ 039/23 21 35



**Winkler
et Grossniklaus**
AUTO-
ÉLECTRICITÉ
☎ (039) 23 43 23

**DÉCORATION
TAPIS - Rideaux
MEUBLES MÉTROPOLE**

Av. Léopold-Robert 100
☎ 039 / 23 43 65

Suggestions pour bien choisir vos cadeaux!

44⁴⁰

DICTIONNAIRE DES JEUX
Un grand volume illustré répertoire de tous les jeux, leur histoire, leurs règles

LA PLUME

Librairie artisanat
Balance 4 - La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 62 20

Dès

47⁵⁰

CRAVATE PACORANNE
CRAVATE NINA RICCI
CRAVATE LEONARD
Double chèque Fidélité CID
BOUTIQUE-PARFUMERIE DUMONT

53, Léopold-Robert - D.-JeanRichard

49⁸⁰

CAISSE À OUTILS DE MÉNAGE
contenant tous les outils indispensables

NUSSLÉ S. A.

Grenier 5-7 - Tél. (039) 22 45 31
La Chaux-de-Fonds

698.-

Eric ROBERT TV

Prix à l'emporter: Triocentre
Hi-Fi Hitachi
SDT-7710
2 x 10 w sinus

Le Locle: D.-JeanRichard 14-16
La Chaux-de-Fonds: L.-Robert 5

Dès

49⁵⁰

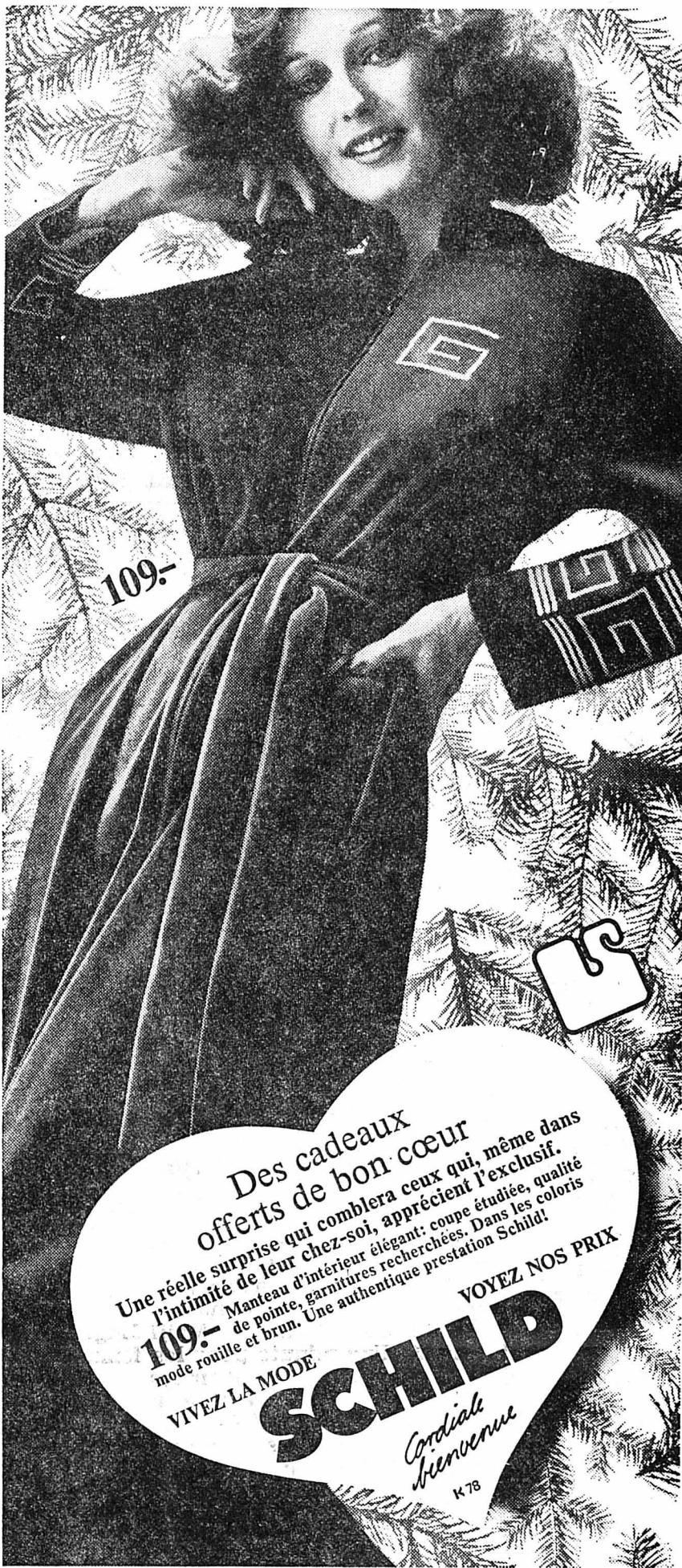
PYJAMAS SCHERRER
PYJAMAS JOCKEY
PYJAMAS ISA

AUX TRAVAILLEURS

Staub & Cie
Rue de la Balance 2

COMMERÇANTS: Cette rubrique paraîtra encore à plusieurs reprises.

Régie publicitaire:
ANNONCES SUISSES S. A. «ASSA», Neuchâtel, tél. (038) 24 40 00.



Des cadeaux offerts de bon cœur
Une réelle surprise qui comblera ceux qui, même dans l'intimité de leur chez-soi, apprécient l'exclusif.
109.- Manteau d'intérieur élégant: coupe étudiée, qualité de pointe, garnitures recherchées. Dans les coloris mode rouille et brun. Une authentique prestation Schild!
VIVEZ LA MODE
SCHILD
Cordiale bienvenue
K 78

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

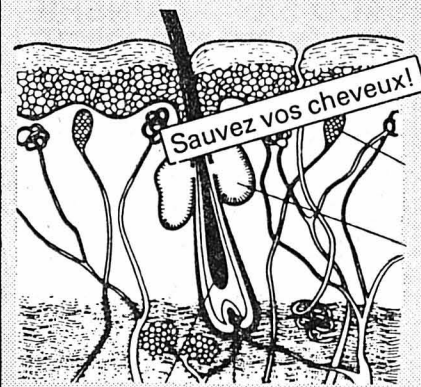


Chute de cheveux!

Les racines en danger exigent un traitement systématique précis.

Laissez au spécialiste diagnostic et détermination du traitement. Il saura prendre les mesures que sa vaste expérience lui dictera, avant que le mal ne s'étende.

Sachez-le: en aucun cas, une racine morte ne peut revivre. Il faut donc appliquer le traitement lorsque les racines sont encore vivantes!



A savoir: Accélérer par un traitement physique intensif l'irrigation sanguine du cuir chevelu; améliorer ainsi l'approvisionnement des racines en substances nutritives. Maintenir de plus, par des préparations parfaitement au point, la santé du cuir chevelu (combattre par exemple la dangereuse formation de pellicules). Tout ceci exige des connaissances et des moyens techniques que seule l'expérience permet... et que notre institut maîtrise depuis longtemps. Téléphonnez-nous: le premier examen et nos conseils sont gratuits!

BEAUFORT SA
Institut pour régénérer le cheveu

Lausanne Rue du Bourg 8 Tél. 021 20 45 43
Genève Rue du Rhône 100 Tél. 022 28 87 33
Berne Eltingerstr. 8 Tél. 031 25 43 71
Zürich Bahnhofplatz 3 Tél. 01 211 86 30
Bâle Elisabethenstr. 7 Tél. 061 23 30 55
Olten Solothurnstr. 8 Tél. 052 32 35 92
Lucerne Sempacherstr. 1 Tél. 041 23 37 39
Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 10h30

45

RADIO TV STEINER

Après de nombreuses années d'activité en qualité de conseiller de vente, notre collaborateur M. Jean CHARDON, pour des raisons de santé, doit interrompre ses activités.

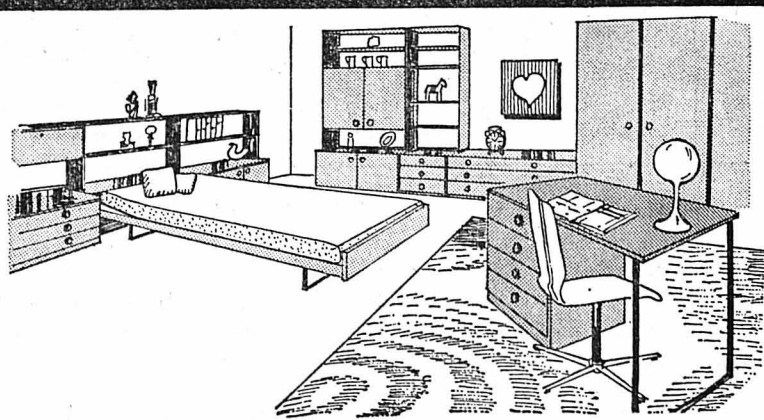
Son successeur désigné est:

Monsieur
Jean-Louis GYGER
Conseiller de vente de
Radio TV Steiner SA
Quai Godet 14
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 62 78

Nous prions notre aimable clientèle d'accorder à Monsieur Gyger toute la confiance dont elle a fait preuve à l'égard de Monsieur Chardon. Notre nouveau collaborateur est dès à présent à votre disposition pour vous conseiller dans l'achat ou la location d'un téléviseur ou d'une chaîne stéréo.

RADIO TV STEINER

MEUBLES Leitenberg TAPIS RIDEAUX



Si vous cherchez:
armoires, commodes,
bibliothèques, bureaux, tables et
chaises, lits, lits superposés,
divans, fauteuils, bancs d'angles,
tables pour TV, bars, ensembles
de vestibules, meubles de
cuisine

vous trouverez un grand choix chez
M. LEITENBERG

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 2330 47

ING. DIPL. EPF
FUST

Nulle part meilleur marché

de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Des appareils ménagers électriques sont des cadeaux de Noël idéals

De... la machine à laver au fer à repasser nous vous montrons toutes les marques de qualité connues aux prix FUST les plus bas.

- Conseils neutres
- Location avec droit d'achat en tout temps
- Service après-vente avantageux ou service après-vente en abonnement.

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine, même entre Noël et Nouvel-An!

ING. DIPL. EPF
FUST SA

Chaux-de-Fonds
JUMBO
Tel. 039 26 68 65

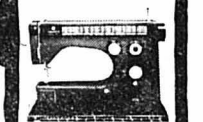
Bienne
36 Rue Centrale
Tel. 032 22 85 25
et 24 sur courses



Etoy
Centre de Habitat

Tél. (021) 76 37 76

Husqvarna



Coud super-long surpiqûre 6 mm

Des frs. 695.- ou en location-vente dès Fr. 30.-

Echange de toutes machines toutes marques Garantie complète

Service **TURISSA**

A. Grezet

24, rue du Seyon
2000 Neuchâtel
☎ 038 2550 31

W. Irminger

32, rue de l'Hôpital
2800 Delémont

☎ 066 2262 34

★ Réparations toutes marques

Matelas

Toujours nos matelas de santé, soit **RESSORTA** ou **RO-BUSTA**.

Reprise de vos matelas usagés aux meilleures conditions. Egalement chauffe-lits.

H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 30 89.

C.R. Spillmann SA

Fabrique de boîtes de montres
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche un :

chef polisseur

pour son département acier et métal.

Possibilités d'avancement.

Veuillez vous présenter à notre usine de Crêt-Rossel 5 ou tél. au (039) 22 34 49.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

aide de garage

éventuellement horaire partiel accepté. Salaire en rapport avec les capacités.

S'adresser au Garage du Grand-Pont, A. Dalla Bona, Léopold-Robert 165, tél. (039) 23 50 85.

Nous engageons

décolleur soigneux

conduite de son groupe y compris mises en train

tailleur de pignons

pour conduite groupe machines génération

Se présenter ou téléphoner au 032 97 18 23
PIGNONS VORPE S. A.
2605 Sombeval

IMPACT-TV IMPACT-TV

A VOIR

LES JEUX

Le magazine d'information consacré à la vie politique, économique et sociale, de la Télévision romande, « Tell quel », occupe ce soir son temps d'antenne avec un problème très actuel : celui des jeux auxquels le commun des mortels souhaite gagner gros.

Des hôteliers réclament l'ouverture de véritables casinos pour retenir dans le pays les gros joueurs — suisses ou étrangers — qui aujourd'hui s'en vont porter des millions à Divonne, Constance ou Evian.

Un nouveau concours va s'offrir au public qui pourra miser sur les résultats des descentes de ski, ce toto-ski devant commencer avec les courses de Val-d'Isère. Enfin, l'année prochaine, les fanatiques des courses hippiques pourront tenter leur chance au tiercé helvétique qui devrait du même coup apporter aux éleveurs l'argent qui leur fait défaut.

Faites vos jeux, Mesdames et Messieurs, vous n'avez que l'embaras du choix !

« Tell quel », pour la dernière émission de l'année, consacre donc cette édition spéciale aux jeux qui font courir et palpiter les Suisses. Signés Christian Liardet, réalisateur et Alex Décotte, journaliste, les reportages filmés emmèneront les téléspectateurs dans les coulisses du monde mystérieux des joueurs, tandis que d'autres invités apporteront leur témoignage en direct.

Hommage à Claude Dauphin

Sur la chaîne française Antenne 2, cet après-midi (il eût mieux valu que ce fut en soirée !) un hommage sera rendu à l'acteur Claude Dauphin, brusquement disparu il y a quelques jours. Plusieurs comédiens de grand renom y participeront, tels entre autres Jean-Pierre Aumont, Odette Joyeux, Odette Laure, Pierre Louis, Micheline Presle, Robert Rocca, Mireille et Jean Nohain (son frère aîné) évoqueront son souvenir. Claude Bessy et Max Bozzoni danseront sur un air de Ravel, que Claude Dauphin avait connu dans son jeune âge, avant de devenir décorateur de théâtre, puis comédien. Emouvantes séquences, certainement, que celles promises par cette émission, où l'on sourira aussi en retrouvant à l'écran l'acteur et quelques-uns de ses comparses des heures gaies, dans des enregistrements tirés des archives. (ec)

INFORMATION RADIO

Aux avant-scènes radiophoniques

Un goût de miel de Shelagh Delaney

Adaptation de Gabriel Arout et Françoise Mallet-Joris

Ce soir à 20 h. 05

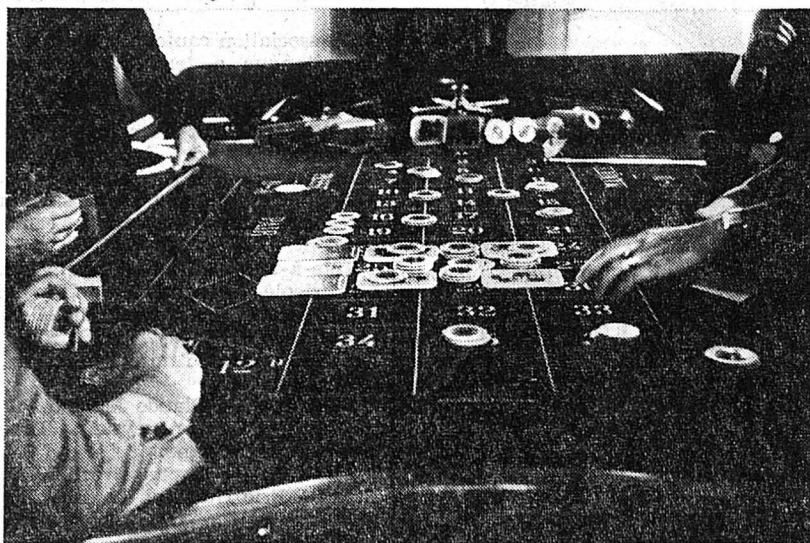
Radio suisse romande 1 (MF)

Ceux de nos auditeurs qui ont vu, voici un certain nombre d'années déjà, le film de Tony Richardson « Un goût de miel » (A Taste of Honey) ont certainement encore présente à la mémoire l'atmosphère si particulière de l'œuvre de Shelagh Delaney. Atmosphère typiquement britannique, faite de cornes à brume, de hautes cheminées d'usines et de ruelles aux pavés gras. Peut-être se souviennent-ils également de ses personnages, si hauts en couleur, et qui paraissent quelque peu excessifs parce que leur langage et leur comportement ne sont pas les nôtres...

Il faut dire que Shelagh a une indiscutable parenté avec ces jeunes auteurs anglais, ces « angry young men », qui choquèrent si profondément, à l'époque, l'establishment anglo-saxon. C'est évident, pas plus que les protagonistes de « La paix du dimanche » de John Osborne, les héros de « Un goût de miel » ne sortent des milieux bourgeois; pas plus que les interlocuteurs de Tennessee Williams, ils ne possèdent l'accent d'Oxford ou le self-control de Cambridge. Mais les sentiments profonds qui les animent ne connaissent ni frontière sociale, ni barrière raciale. La tendresse, le désespoir ou l'amour appartiennent à tous. Et les personnages imaginés par Shelagh Delaney en sont pétris. Ce sont ces sentiments, sans doute, qui leur ont donné cette « résonance » séduisante, non seulement pour le public du fameux « Workshop » de Londres — où la pièce fut jouée plus de trois ans — mais encore pour les spectateurs allemands, italiens ou français.

« Un goût de miel » n'est pas une pièce gaie au sens où on l'entend généralement sur le Boulevard; ce n'est pas non plus une œuvre désespérée, l'une de ces « tranches de vie » dont le réalisme nourrissait son public: l'auteur avait 18 ans quand elle l'écrivit; et c'est peut-être sa jeunesse qui transparait au travers de son dialogue, sa fraîcheur et sa poésie, même si, parfois, on y sent poindre un rien d'amertume... (sp)

Sélection de mardi



A la Télévision romande, ce soir, à 20 h. 25: Tell Quel. Le jeu. La Roulette, le plus célèbre des jeux de Casino. La verra-t-on chez nous un jour aussi? (Photo TV suisse)

prême, Piotrievich Kamenev, rend la liberté à l'archevêque Cyrille Lakota, prisonnier politique depuis vingt ans, persuadé que sa présence au sein de l'Eglise ne peut qu'avoir une influence bénéfique dans ces graves circonstances. Cyrille Lakota, nommé cardinal, gagne le Vatican. Or, peu après son arrivée, le Pape meurt. Il faut procéder au choix d'un nouveau représentant de l'Eglise. L'élection se révèle difficile; Cyrille, malgré ses origines russes, est finalement désigné, tant il a montré d'humanité et d'humilité dans ses conversations avec les autres cardinaux.

La Chine, entre temps, a encore durci sa position. Kamenev demande alors à Lakota — bien qu'aucun pape avant lui n'ait agi aussi directement — d'intervenir personnellement comme médiateur entre l'Est et l'Ouest. C'est ainsi que Cyrille rencontre le président Peng. N'écouterait que la sagesse, afin d'éviter un conflit atroce, Cyrille promet de sacrifier les richesses mêmes de l'Eglise au maintien de la paix. Les acclamations de la foule, lorsqu'il annonce sa décision, Place Saint-Pierre, lui donnent raison, contre les réserves formulées dans son entourage: l'heure était venue de ce bouleversement, après des siècles de tradition...

Tourné il y a dix ans, ce film d'anticipation rejoint aujourd'hui, par bien de ses aspects, la réalité. C'est pourquoi il a été choisi pour introduire le débat des « Dossiers de l'écran » consacré au « Rôle et à l'importance du Vatican dans le monde ».

sympathie pour les contrebandiers et les ordres de ses supérieurs. L'action se situe d'abord au niveau de différentes rencontres entre gardes et receleurs. On assiste en particulier à l'arrestation, suivie de la relaxation, de Burian, le chef de ces contrebandiers occasionnels, des gens qui, à l'époque, n'avaient pas d'autres moyens d'existence et qui se lançaient dans cette « activité » un peu malgré eux...

Un film intéressant, auquel la photographie, la musique et l'inter-

prétation confèrent le sens d'une histoire rustique, telle qu'elle a été racontée par ceux qui l'ont vécue...

A 2
20.35 - 23.30 Les dossiers de l'écran. « Les souliers de Saint-Pierre ». Un film de Michel Anderson.

La Chine communiste menace de déclencher un conflit mondial si les grandes puissances ne résolvent pas le problème de la famine qui y est devenu insoluble. C'est devant ce péril qu'un membre du Soviet Su-

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 14.25 Point de mire
- 14.35 Télévision éducative
- 15.00 TV-Contacts
 - 15.00 Le corps a ses raisons. 6. Le bassin. 15.15 Hommage à Charles-Clos Olsommer. 15.30 Les vaccins. 15.45 Le marché aux légumes. 15.55 Vers une médecine de groupe. 16.20 Mosaïque.
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Récré du Mardi
 - Emission du Service Jeunesse.
- 18.05 Courrier romand
- 18.30 Pour les petits
- 18.40 Système D
 - Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Un jour, une heure
 - Actualités.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne
 - Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.25 Tell Quel
 - Magazine suisse d'information consacré à la vie politique, économique et sociale. Le jeu: reportage et débats.
- 21.25 Storia di Confine
 - Un film suisse de Bruno Soldini, avec Franco Coluzzi et Giorgio Albertini.
- 22.50 Téléjournal
- 23.00 Hockey sur glace
 - Retransmission partielle et différée d'un match de Ligue nationale.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 TV scolaire
- 15.00 Da capo
- 17.00 Pour les petits
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.00 Gymnastique
- 18.15 Ski de fond pour tous
- 18.45 Fin de journée.
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Bodeständigi Choscht
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 CH Magazine
- 21.10 Sheriff Cade
- 21.55 Téléjournal
- 22.15 Monte Verità
- 23.00 Hockey sur glace

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
- 10.00 TV scolaire
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les enfants
- 18.20 Rencontres
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Retour en France
- 19.35 Le monde où nous vivons
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Films suisses du passé
- 22.15 Troisième page
- 23.00 Téléjournal
- 23.10 Mardi-sport

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
 - Variétés.
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.45 Le regard des femmes
 - 13.50 Petite histoire de nos stars: Gérard Depardieu et Jérôme Laperouzaz. 15.55 Chant et contrechant: Colette Renard, et M. Loewenguth, violoncelliste. 17.00 Le Grand Amour de Balzac.
- 18.00 A la bonne heure
- 18.27 Les Patapluches
- 18.32 L'île aux enfants
- 18.55 Les Oiseaux de Meiji Jingu (2)
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 L'inconnu de 19 h. 45
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.30 Viens danser, Petite Fille !...
- 21.33 Indications
 - Emission médicale.
- 23.05 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 L'Age en Fleur
 - 2. La Fiancée improvisée (15).
- 14.03 Aujourd'hui Madame
 - Timides et complexés.
- 15.05 Opération Danger
 - 9. Quitte ou double.
- 15.53 Les joles de la vie
 - Hommage à Claude Dauphin.
- 17.30 Fenêtre sur...
 - Les Quat'Z'Amis: Fabrice, Toucanan, Belle-Belle, Pouce-Moussu - Bubbles - Papivole - Wattoo-Wattoo.
- 17.55 Récré A 2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
 - Invités: Joe Dassin - Amadeo.
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.35 Les dossiers de l'écran
 - Les Souliers de Saint-Pierre
 - Un film de Michael Anderson. (1re partie.) Avec: Anthony Quinn.
- 23.30 Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse
 - Le passe-carte: 11. Le valet de cœur - Le club d'Ulysse: Les parasites externes du chien.
- 18.55 Tribune libre
 - 19.10 Soir 3
 - 19.20 Actualités régionales
 - 19.40 La télévision régionale
 - 19.55 Il était une fois l'Homme
 - Les Bâtisseurs de Cathédrales (3), dessin animé.
 - 20.00 Les jeux de 20 heures
 - 20.30 Le Convoi maudit
 - Un film de Roy Rowland.
 - 22.00 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.15 48 heures
- 17.00 Pour les enfants
- 17.35 Lolek et Bolek
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Johannes Heester
- 21.00 Monitor
- 21.45 Owen Marshall, Strafverteidiger
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Tournée
- 24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Mosaïque
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Images du monde
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Dessins animés
- 18.40 Popeye
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Eine phantastische Nacht
- 21.00 Téléjournal
- 12.20 Instantané
- 22.00 Oelrausch in Oklahoma
- 23.55 Téléjournal

IMPACT-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête? 12.15 Mardi les gars. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Ce mort que nul n'aimait (7). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.30 Actualité-magazine. 19.15 Radio-actifs. 20.05 Un goût de miel. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE (2 MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Vient de paraître. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythma'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations

en romanche. 19.30 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. Pages chorales de Moussorgski. 20.30 Stéréo-hebdo. 21.00 A l'écoute du temps présent. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05 Pages d'opéras et ballets de Ponchielli, Massenet, Wagner, Mascagni et Prokofiev. 15.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.20 Musique champêtre. 21.30 Vitrine 78. 22.05 Musique légère. 22.30 Championnat de hockey sur glace 23.05-24.00 Plaisir du jazz.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00,

22.00. 23.00. 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Feuilleton. 13.30 Chansons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4: Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Disco-mix. 23.05-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.45 Le cahier de l'Avent. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Antoine Livio.

SUISSE ROMANDE (2 MF)

7.00 Informations. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'espagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 La défense du français. 9.45 Echos des rencontres école et cinéma à Nyon. 10.00 Savez-vous que... 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréobalade.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

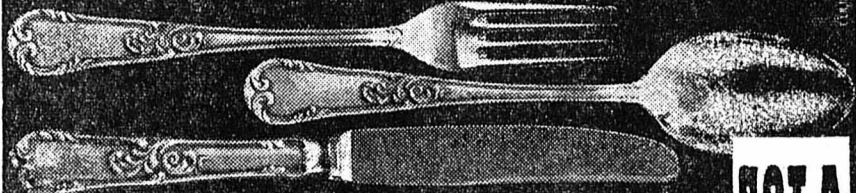
Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

Pour Noël, nous vous proposons
**LES COUVERTS ARGENTÉS OU ACIER
 INOXYDABLE
 SOLA**

Toujours superbe



Le beau couvert suisse de qualité
 Toujours livrable - même après des années

ils donneront un éclat particulier à votre table

Chez le spécialiste en couverts de table

A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN succ.

Rue du Marché 8-10 LA CHAUX-DE-FONDS

Visitez notre premier étage où sont exposés
 nos porcelaines, verrerie et cadeaux



Av. Léopold-Robert 23
 Téléphone (039) 22 38 03

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Assises à Cernier de l'Association cantonale de pétanque

Une progression très réjouissante

L'Association cantonale neuchâteloise de pétanque a tenu récemment son assemblée générale, à Cernier, sous la présidence de M. Gian Gotsch. Tous les clubs étaient représentés. Avant de passer à l'ordre du jour, le président a remis les diplômes et récompenses aux vainqueurs des différentes catégories du championnat cantonal, qui sont:

Tête-à-tête. — Dames: Hanna Evard, La Bricole, Colombier. Vétérans: Romeo Perretti, Le Verger, Thielle. Juniors: Baykal Koray, La Bricole, Colombier. Seniors: André Evard, La Bricole, Colombier.

Doublette. — Claude Melano - Pierre Matthey, La Geneveysanne, Les Geneveys-sur-Coffrane.

Triplette. — Hanna Evard - André Evard - Eric Hummel, La Bricole, Colombier.

Challenge du meilleur joueur: Pierre Matthey, La Geneveysanne, Les Geneveys-sur-Coffrane.

Dans son rapport, le président s'est plu à relever la belle progression de la pétanque dans le canton durant ces dernières années. De trois clubs avec 50 licenciés en 1974, l'effectif a passé en quatre ans à 13 clubs et 420 licenciés. Tout s'est bien passé durant l'année écoulée, sauf peut-être un petit relâchement dans la discipline qu'il y aura lieu d'éviter à l'avenir. Pour le bien de la pétanque, l'esprit de camaraderie qui règne entre joueurs et au sein des clubs doit également exister vis-à-vis du comité.

Le président a remercié la commission technique, par son président Rémy Boillat, pour son excellent travail. Au terme de cinq années de présidence, Gian Gotsch se retire en souhaitant que tous les clubs apportent leur soutien à son successeur et en formant tous ses vœux pour l'avenir de l'ACNP.

Chaleureusement applaudis par l'assemblée, M. Gian Gotsch a été nommé président d'honneur de l'ACNP et Mme Jacqueline Matthey, secrétaire également démissionnaire, membre d'honneur.

M. Rémy Boillat, chef-arbitre, a ensuite remercié les arbitres et les chefs de tables de leur collaboration. L'association dispose actuellement de 14 arbitres, il en faudrait encore quelques-uns. Quant aux chefs de tables, l'effectif est nettement insuffisant. Un effort particulier est demandé aux clubs pour qu'ils envoient des membres suivre les cours. Dans l'ensemble, les concours se sont bien déroulés et la commission technique a eu très peu à intervenir.

EXCÉDENT DE RECETTES

Parfaitement tenus par la caissière, Mme Arlette Boillat, les comptes bou-

clent avec un excédent de recettes de 930 fr. 55. Ils ont été approuvés à l'unanimité. L'assemblée a ensuite renouvelé son comité comme suit: M. Rémy Boillat, président; membres, Mme Arlette Boillat, MM. André Joray et Léopold Cretenet, qui occuperont respectivement les postes de caissière, secrétaire et chef-arbitre, MM. Francis Robert, Louis Schneider et Joseph Stalder. Une admission a été enregistrée, celle du club de pétanque La Bleue, de St-Sulpice. Il n'y a eu aucune démission.

Les clubs les Meuqueux, La Chaux-de-Fonds, et les Potets, Sonvillier, fonctionneront comme vérificateurs de comptes pour le prochain exercice, la Vigne, Corcelles, étant suppléant.

De nombreux autres points de l'ordre du jour, qui en comportait 22, ont également fait l'objet de discussions: modification des statuts, établissement du calendrier 1979 ACNP, cotisations (statu quo), championnat ACNP, budget, programme d'activité, etc. (mo)

FONTAINES

A la Société de gymnastique

Il y a deux mois, nous annoncions que l'Association cantonale de gymnastique avait chargé la section de Fontaines de la Société fédérale de gymnastique d'organiser la journée de jeux de 1979.

Sans perdre de temps, le comité d'organisation vient de tenir une importante assemblée préliminaire à laquelle assistaient les représentants de l'Association cantonale, soit MM. Fred Siegenthaler, président et Claude Beaux, chef technique.

D'emblée, l'envergure de ces joutes a obligé les organisateurs et les responsables à prendre des décisions importantes et déterminantes. C'est ainsi que les concours ne pourront se dérouler en un seul jour, comme initialement prévu, et que les 9 et 10 juin 1979 ont dû être retenus. Par contre, pour donner plus d'attrait à ces journées, les dirigeants ont décidé d'innover en ajoutant aux jeux des tests ouverts à tous les gymnastes: tests physiques, tests aux engins, concours de cross, voire une course d'orientation.

Par voie de conséquence, plusieurs emplacements ont dû être prévus; il s'agit des terrains voisins du Centre technique du TCS, de la Pépinière et de la forêt de La Bonneville pour la course d'orientation. (e)

Record battu dans l'épreuve Les Gollières - Le Mont-Racine

Samedi 11 novembre se disputait la traditionnelle course Les Gollières-Le Mont-Racine. Organisée comme de coutume par le groupe sportif « Les Yack », cette épreuve, dont c'était la 9e édition, a connu un franc succès. Relevons que le vainqueur des seniors, M. Dominique Méan a établi un nouveau record, en terminant son parcours en 44 minutes 15 secondes, alors que le précédent meilleur temps était détenu par M. Claude Marina en 44 minutes 25 secondes.

Le vainqueur de la catégorie J+S 2, Sylvian Guenat, a gagné le challenge FHF, alors que dans la même catégorie, Isabelle Zimmerli en obtenant le 7e rang, s'est classée 1re dame de la journée. Voici les principaux résultats de cette épreuve:

SENIORS: 1. Méan Dominique, Neuchâtel, 44'15"; 2. Marina Claude, Cer-

nier, 46'10"; 3. Cuhe Bernard, Le Pâquier, 48'09"; 4. Voegtl Bernard, Geneveys-sur-Coffrane, 49'06"; 5. Juan Alain, Hauterive, 49'10"; 6. Sigrist Jean-Claude, Montagne de Cernier, 50'43"; 7. Lauenstein Michel, Cormondrèche, 50'50"; 8. Junod Raymond, Colombier, 51'34"; 9. Chopard Jean-François, La Chaux-de-Fonds, 51'53"; 10. Zaugg Daniel, Chézard, 52'40".

VÉTÉRANS: 1. Schwab Jean-Pierre, Combette, 49'27"; 2. Buratto Oswald, Saint-Blaise, 52'14"; 3. Lecoultré Pierre, Savagnier, 52'29".

J+S 1: 1. Chiffelle Jean-Jacques, Boudevillers, 53'54"; 2. Lestuzzi Pierino, Fontainemelon, 63'14"; 3. Aymon Claude-Alain, Fontainemelon, 68'45".

J+S 2: 1. Guenat Sylvian, Fontainemelon, 46'52"; 2. Matile Philippe, Dombresson, 47'23"; 3. Fatton Christian, Fenin, 48'45".

mémento

Neuchâtel

Jazzland: piano et batterie.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Favez, av. du Premier-Mars. Ensuite, tél. 25 10 17.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
 La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les survivants de la fin du monde; 17 h. 45, L'argent de poche.
 Arcades: 20 h. 30, Sonate d'automne.
 Bio: 18 h. 40, La cousine libertine; 20 h. 45, Portrait de groupe avec dame.
 Palace: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 45, Mort sur le Nil.
 Rex: 20 h. 45, Dieu pardonne... moi pas.
 Studio: 21 h., Comme un pot de fraises; 18 h. 45, Pitié pour le prof.

Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, 20 h. 30, Le bon, la brute et le truand.

Château de Môtiers: expos. Alex Billetter.
 Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
 La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.
 Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
 Fleurier infirmière-visite: tél. 61 38 48.
 Police cantonale: tél. 61 14 23.
 Police (cas urgents): tél. 117.
 Police du feu: tél. 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 Main-Tendue: tél. 143.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.

Notre collaborateur pour la Suisse romande atteignant l'âge de la retraite, nous lui cherchons un successeur en la personne d'un

employé de commerce qualifié

auquel nous demandons:

de l'expérience professionnelle
 le français en tant que langue maternelle
 de bonnes connaissances d'allemand

pour:

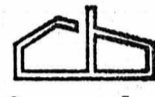
le traitement des commandes
 le contact avec la clientèle
 la correspondance et les traductions

Nous sommes grossistes en articles pour tapissiers, décorateurs, ensembleurs. Etablissement en ville de Berne.

Débuts tout de suite ou après entente.

Prière d'adresser offres et renseignements usuels à:

CHARLES KYBURZ S. A.
 Articles pour tapissier en gros
 9, route de Thoune
 3000 BERNE 6



à vendre

à la rue Numa-Droz

immeuble locatif

comprenant 1 appartement de 2 pièces, 6 de 3 pièces, 1 de 4 pièces; baign, jardin.

Surface totale du terrain 987 m².
 Notice à disposition.

Pour visiter, s'adresser à:
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
 La Chaux-de-Fonds

Cours de recyclage accéléré

pour personnes du 2e âge
 réparti sur trois après-midi
 Début du cours: janvier 1979

Durée: six mois

Inscriptions à l'école

Bénédict
 Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

«La Suisse»
 Assurances

Votre conseiller «La Suisse» détient la bonne solution de votre problème de sécurité. Quel qu'il soit.

Jean-Paul Ruesch,
 insp. principal
 et Gilbert Nicolet

Av. L.-Robert 31
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 22 17 40/22 17 56

Assure tout. Encore mieux.

vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds

«Le cadeau que j'aimerais pouvoir offrir!»

Ecrivez au Père Noël pour faire plaisir autour de vous, en dehors de votre famille.

Attention: dernier délai de participation au concours: samedi 9 décembre.

Dépêchez-vous d'aller chercher votre papier à lettre chez les commerçants et entreprises de «VIVRE LA CHAUX-DE-FONDS».



aujourd'hui au restaurant **JUMBO** La Chaux-de-Fonds

Meringue chantilly au lieu de Fr. 1.- **-.50**

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

FHF fête ses jubilaires

Tous les jubilaires de FHF étaient réunis récemment au Foyer de l'entreprise.

La Direction a tenu à remercier tous ses fidèles collaborateurs pour les services rendus et à leur remettre un présent. Ce fut l'occasion, au cours du repas, pour M. Denis Robert, administrateur délégué du groupe FHF de leur adresser des paroles aimables et des vœux en présence de toute la direction, soit MM. Pierre Bueche, chef de la division vente, Charles Porret, chef de la division de production, René Widmer, chef de la division développement et Jacques Liengme, chef de la division administrative. Parmi ces jubilaires, on trouvait: avec 40 ans de service: Glauser-Jelmini Jean, 35 ans de service: Aeschlimann Emile, Aubert Pierre-André, Blandenier Adolphe, Favre Victor, Fesselet William, Fruttschi Albert, Frutiger Michel, Mlle Mayer Antoinette, Prince Francis, Scheffel Albert, Steudler Paul. 30 ans de service: Clerc Charles, Demierre Paul, Devaud Jacques, Jaquet Simone, Michel Loris, Oguey Bernard, Tinguely Gaston, Veuve André, Vuilleumier Alfred, Vuilleumier Monique Mlle, Wenger Pierre. 25 ans de service: Amstutz Fritz, Baertschi Rudolf, Castella Georges, Geiser-Monniery Willy, Kessler Cécile Mme, Lauener Willy, Lagger René, Meyer Francis, Morel Daisy Mme, Perret Robert, Perrin Violette Mme, Petitpierre Claude, Porret Charles, Simonet Paul, Stulz Micheline Mme. (m)

LA SECTION VPOD, GROUPE DES SERVICES INDUSTRIELS a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue

Monsieur Emile MONNIER

RETRAITÉ
survenu dans sa 71e année.

Nous garderons de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Dans l'espérance et dans la foi au Christ ressuscité, la Paroisse des Forges a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Raymond RACINE

membre du Collège des Anciens

Culte en l'église des Forges, mercredi 6 décembre, à 10 h.

Ensevelissement aux Verrières, à 14 heures.



Dieu est amour.

LE CONSISTOIRE DES PAROISSES RÉFORMÉES DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Raymond RACINE

délégué de la Paroisse des Forges.

Culte en l'église des Forges, mercredi 6 décembre, à 10 h.

Ensevelissement aux Verrières, à 14 heures.

IN MEMORIAM

5 décembre 1977 -
5 décembre 1978

Monsieur Robert TESTUZ

Déjà une année que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.

Ton épouse
Ton fils

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

Celui qui se confie en l'Eternel est environné de sa grâce.

Psaume 32, v. 10.

Mademoiselle Germaine Mosimann ;
Monsieur et Madame Jean Mosimann-Forestier, à Genève ;
Madame et Monsieur Henri Vuitel-Mosimann, à Neuchâtel ;
Monsieur Marc Vuitel, à Lutry,
Alain Vuitel, à Neuchâtel ;

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Daniel Berger ;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ulrich Mosimann,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Bertha MOSIMANN
née BERGER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 79e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 4 décembre 1978.

L'incinération aura lieu jeudi 7 décembre.

Culte à 9 heures, à la Salle de l'Armée du Salut du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille : Reques 14, 2400 Le Locle.

Les personnes désirant ne pas envoyer de fleurs peuvent honorer la mémoire de la défunte en pensant à l'Oeuvre de l'Armée du Salut du Locle, ccp. 23-3630.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veillez et priez car vous ne savez pas quand le Maître de la maison viendra.

Marc 13, v. 35.

Madame Raymond Racine-Sancey ;
Madame et Monsieur Nathan Blumenzweig-Racine et leurs enfants Stéphanie et Frédéric ;
Madame et Monsieur Tito Ciarrocchi-Racine et leur fils Yvan ;
Mademoiselle Françoise Racine, à Lucerne ;
Monsieur et Madame Francis Racine, à Peseux ;
Monsieur et Madame Jacques Racine, à Yverdon ;
Madame et Monsieur Marcel Barrat-Sancey et famille, à Limoges ;
Madame Hélène Schrag-Sancey, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Charles Sancey et famille, à Lausanne ;
Madame et Monsieur René Morel-Sancey et famille, à Genève ;
Monsieur et Madame Alfred Sancey et famille, aux Verrières ;
Monsieur et Madame Gaston Sancey et famille, à Fleurier ;
Madame Méta Evard, aux Verrières ;
Madame Rose Feignoux, à Diesse,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le très grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

Raymond RACINE-SANCEY

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris, subitement, à leur tendre affection, après quelques heures de grandes souffrances, à l'âge de 59 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 décembre 1978.

Un culte sera célébré mercredi 6 décembre, à 10 heures, à la Paroisse des Forges, à La Chaux-de-Fonds.

L'enterrement aura lieu mercredi, aux Verrières.

Rendez-vous au temple, à 14 heures.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Charles-Naine 14, La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE VOUMARD MACHINES CO SA

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Raymond RACINE

chef du groupe tournage, leur fidèle collaborateur et collègue depuis de nombreuses années.

Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les magasins Au Petit Louvre

Place de l'Hôtel-de-Ville et
Centre commercial Jumbo

seront fermés mercredi 6 décembre
toute la journée pour cause de deuil



Monsieur et Madame Maurice Voillat-Jäggi, à La Chaux-de-Fonds :
Monsieur Philippe Voillat et sa fiancée,
Mademoiselle Eliane Farine,
Monsieur Raymond Voillat ;
Monsieur et Madame Henri Voillat-Marro, à Saint-Sulpice (VD) :
Monsieur Claude Voillat,
Mademoiselle Muriel Voillat ;
Les descendants de feu Jacques Voillat-Vallat ;
Les descendants de feu Jean Gigandet-Donzé,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Jules VOILLAT

leur cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dimanche, subitement, dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 décembre 1978.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, mercredi 6 décembre, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Porrentruy, à 15 heures.

Domicile de la famille : Prévoyance 86, La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Maison du Bon Secours, à Miserez-Charmoille, ccp. 25-653.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je lève les yeux vers les montagnes d'où me vient le secours.

Le secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Monsieur Maurice Brand:

Madame et Monsieur Maurice Besançon-Brand, à Genève,

Monsieur Maurice-Eric Brand et son fils Stéphane,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Georgette BRAND
née DALCHER

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection samedi, dans sa 72e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 décembre 1978.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie funèbre a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: Philippe-Henri-Mathey 27.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dieu est amour.

Les descendants de feu Albert Hofstetter-Schenk ;
Les descendants de feu Hermann Schenk, au Brésil et en Suisse ;
Les descendants de feu Alfred Schnegg,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Ernest SCHNEGG
née Edith SCHENK

leur chère et regrettée marraine, tante, grand-tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dimanche, dans sa 87e année, après une longue et pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 décembre 1978.

L'incinération aura lieu mardi 5 décembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Madame Eliane Dubois-Schenk, Buissons 21.

Veuillez penser à La Paternelle, Commission de Noël, ccp. 23-1319.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur René VERMOT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont soit par leur présence, leur envoi de fleurs, leur don ou leur message de condoléances apporté un précieux réconfort à son grand chagrin.

Un merci spécial à tous ceux qui l'ont entouré durant sa longue maladie.

En Virginie Amateur de bain

A Norfolk, en Virginie, répondant à un appel de Mrs Ruth Davis, les policiers constatèrent que sa porte d'entrée avait été enfoncée et découvrirent, dans la salle de bain, un homme qui y prenait son bain.

Mrs Davis, une septuagénaire, a déclaré à la police que l'homme avait enfoncé la porte, l'avait poussée sur le côté et s'était dirigé tout droit vers la baignoire.

La police a arrêté le délinquant, âgé de vingt ans, et l'a inculpé d'effraction. En effet, il n'existe apparemment pas, dans le code civil, d'article condamnant le vol... d'un bain. (ap)

Entre les régimes communistes du Vietnam et du Cambodge

LA LUTTE FINALE

Le Vietnam a engagé la lutte finale contre le régime de Pnom-Penh. La création du FUSNK (Front uni de salut national du Kampuchea) par des « rebelles cambodgiens » — qui s'étaient réfugiés au Vietnam ces derniers mois — constitue l'arme politique qui faisait défaut à Hanoi pour justifier son intervention armée, commentaient les observateurs diplomatiques hier à Bangkok.

La prochaine étape, selon eux, sera la mise en place d'un gouvernement révolutionnaire provisoire et sa reconnaissance par le Vietnam, l'Union soviétique et les pays qui sont dans son orbite.

Déjà le FUSNK invite les organisations, partis, associations de tous les pays à apporter leur soutien à « la lutte de libération du Cambodge ».

Les journaux de Bangkok, citant les Services de renseignements de l'armée, écrivent hier que le Vietnam s'efforce de faire croire que les actions militaires menées dans l'Est cambodgien sont le fait des insurgés alors qu'elles sont le fait de l'armée régulière du Vietnam.

Treize divisions vietnamiennes ont été massées sur les frontières du Cambodge depuis le mois d'avril dernier en vue de la solution finale du problème cambodgien, affirment les services de renseignements. Elle a été promise pour le printemps 79 au cours des réunions du parti à Ho Chi-minh ville, affirment des réfugiés vietnamiens récemment arrivés en Thaïlande.

L'aviation vietnamienne dotée de chasseurs bombardiers soviétiques Mig effectue des sorties massives sur toute la partie orientale du

Vers la mise en place d'un nouveau système monétaire européen

► Suite de la 1^{re} page

Techniquement, le SME s'apparente à l'ancien Serpent monétaire tout en comportant d'importantes différences.

Comme pour le serpent, il s'agit d'empêcher les devises européennes de fluctuer de façon trop importante. Dans le cas du SME, une valeur centrale, fixée en ECU (unité de compte européenne) pour chaque monnaie, doit servir de base de référence. A la différence du serpent, qui ne compte qu'un nombre limité de devises en son sein, le SME doit s'appliquer à l'ensemble des monnaies européen-

nes qui souhaitent participer au système.

Si les neuf chefs d'Etat et de gouvernement l'adoptent, les devises européennes ne pourraient plus évoluer que de 2,25 pour cent au-dessus ou en-dessous de cette valeur centrale, exception faite de la lire italienne qui obtiendrait une marge de six pour cent en raison de sa faiblesse.

LA QUESTION

La grande question reste la position britannique. Les Anglais sont réticents face au SME car ils craignent que le nouveau système attise l'inflation dans leur pays et porte un coup sévère à la livre.

Il est peu probable que les Britanniques répondent par un non brutal — ce qui affecterait considérablement leurs relations avec les autres membres de la CEE — ou par un oui sans réserve, étant donné les réticences émises à de nombreuses reprises à Londres depuis que l'idée d'un nouveau système monétaire a été proposée au sommet de Brème en juillet dernier.

On s'attend plutôt à ce que les Britanniques sollicitent un poste d'« observateur ». Combien de temps pourraient-ils rester dans l'anti-chambre du SME? La réponse va sans doute constituer le principal sujet de discussion de ce sommet.

De sources proches de la Commission européenne, il semble que la

Grande-Bretagne demanderait que la livre fasse partie du « panier » de devises qui doit déterminer la valeur de l'ECU, tout en restant à l'écart du SME pour un moment. De même source, on ajoute que la France et l'Allemagne de l'Ouest seraient fermement opposées à cette attitude.

Sur les dispositions techniques du SME, il est jusqu'ici prévu qu'un « indicateur de tendance » fonctionnera comme une « sonnette d'alarme » pour signaler à l'attention de la Communauté les devises qui « plongent » et celles au contraire qui « s'envolent », ce dernier cas visant en premier lieu le mark allemand. En cas d'alerte, la devise concernée serait normalement obligée d'agir pour redresser la situation.

UN FONDS DE SOUTIEN

Un fonds de soutien, le Fonds monétaire européen, doit par ailleurs être constitué sur une période de deux ans. Il devrait se monter à 25 milliards d'ECU (environ 58 millions de francs suisses), chaque membre du SME y contribuant. Un des points d'interrogation qui demeurent sont les circonstances qui détermineront un pays à intervenir. Là encore, c'est le mark allemand qui est visé. Les autorités allemandes pourraient être obligées d'intervenir assez fréquemment si le mark devait poursuivre sa hausse.

Cambodge, atteignant la vallée du Mékong à plus de 70 et 80 km. à l'intérieur du territoire cambodgien, notent ces sources. (afp)

Paris remet au pas l'ayatollah Khomeiny

► Suite de la 1^{re} page

Le gouvernement français avait déjà demandé deux fois au chef de file de l'opposition religieuse iranienne de ne pas lancer d'appel à la violence de sa résidence de la région parisienne, mais jamais un haut fonctionnaire ne s'était encore déplacé pour effectuer une telle démarche.

Celle-ci fait suite à une nouvelle déclaration de l'ayatollah, qui a invité dimanche les soldats iraniens à désertier et à rejoindre l'opposition. Le chef religieux avait déjà lancé des appels à la grève, mais le Quai d'Orsay semble avoir estimé alors qu'il ne s'agissait pas d'appels à une action violente.

Interrogé lors de sa conférence de presse du 21 novembre, le président Giscard d'Estaing avait déclaré que la France n'a pas à intervenir dans les affaires intérieures de l'I-

ran. L'ayatollah Khomeiny, avait-il ajouté, « s'est installé (en France) non pas comme un réfugié politique — dont il n'avait pas le statut — mais comme un étranger en résidence en France ». Le chef de l'Etat avait précisé : « Il lui a été indiqué à deux reprises... que le sol de la France n'était pas un territoire d'où pouvaient être lancés des appels à des actions de violence... »

DES CENTAINES DE MORTS

Le bilan des affrontements entre l'armée et les manifestants en Iran pourrait s'élever à plusieurs centaines de morts. Samedi soir à Téhéran, il semble que les mullahs aient délibérément retenu les fidèles dans les mosquées jusqu'après le début du couvre-feu, et qu'ils les aient ensuite envoyés dans les rues pour manifester. Certains manifestants étaient revêtus de linceuls blancs,

pour faire comprendre qu'ils n'avaient pas peur de mourir.

Selon les informations officielles, une manifestation antigouvernementale s'est également déroulée dimanche soir à Ispahan, à 400 km. au sud de la capitale, où tous les magasins, les banques et le bazar étaient fermés. Selon ces informations, « trois personnes ont été tuées pendant la manifestation, mais le nombre total de morts n'a pas encore été annoncé ». Dimanche soir également, l'armée aurait fait des victimes à Mashad, dans le nord-est. Selon des sources de l'opposition, les manifestants auraient utilisé des camions diffusant à forte puissance des enregistrements de clameurs de foule, pour faire croire aux soldats qu'il y avait beaucoup plus de gens dans les rues qu'en réalité.

A Téhéran, où l'armée continuait à patrouiller dans certains quartiers, le mot d'ordre de grève générale lancé samedi par l'ayatollah Khomeiny à l'occasion du début du Moharram était moins suivi hier que les jours précédents. Les banques et les stations-service étaient ouvertes, les transports publics fonctionnaient et l'activité était presque normale dans l'administration. Le bazar était toutefois toujours fermé, comme c'est la tradition pendant les dix premiers jours du Moharram. (ap)

En bref • En bref

● MILLAU. — « Une porte a été entrouverte par le gouvernement, mais rien n'est encore réglé et des actions de pression sont envisagées pour empêcher l'extension du camp militaire du Larzac, ont indiqué au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris, des paysans et des paysannes du Larzac.

● BAGDAD. — L'Irak et la Turquie ont affirmé leur attachement aux droits nationaux du peuple palestinien et à la recherche d'une solution juste à la question cyproite.

● LONDRES. — Le Syndicat national des journalistes britanniques a lancé un mot d'ordre de grève pour les 9000 journalistes de province qui réclament des salaires meilleurs.

● LE CAIRE. — Le président Sadate a demandé l'ouverture d'une enquête sur un incident au cours duquel une citoyenne égyptienne et ses deux filles ont été molestées par des fonctionnaires de l'ambassade de Bulgarie au Caire.

● FRANCFORT. — Deux policiers ont été grièvement blessés au cours d'un échange de coups de feu avec des bandits qui venaient de voler une banque.

● PARIS. — Le Prix Interallié a été décerné à Jean-Didier Wolfromm pour « Diane Lanster » (Grasset), au premier tour de scrutin.

● PÉKIN. — La France et la Chine ont signé hier un accord de coopération économique de sept ans, portant sur 60 milliards de ff et prévoyant la livraison à la Chine de deux centrales nucléaires françaises. Pékin estime qu'il s'agit « d'un bon début » pour la coopération franco-chinoise.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

PAS TELLEMENT COMMUN

La marche des paysans du Larzac sur Paris pour protester contre l'extension d'un camp militaire dans leur région.

Événement ou péripétie ? Si on a assez peu parlé dans notre pays de cette protestation des agriculteurs du Midi, la presse française s'en est beaucoup occupée. En revanche, en dépit de son aspect spectaculaire — une randonnée à pied de 710 kilomètres, c'est un fait qui sort de l'ordinaire — les masses populaires ne semblent pas avoir réagi selon l'espérance des organisateurs.

Mais l'un des participants à la marche déclarait récemment à un journaliste du « Monde » : « On sème une sacrée graine ! ».

Et cette graine ne paraît pas celle de la vantardise, puisque la préfecture de police parisienne a éprouvé une telle crainte à l'égard des protestataires qu'elle leur a interdit de manifester dans le centre de la capitale, et que le gouvernement français lui-même s'est déclaré prêt à un compromis.

Mais cette graine quelle est-elle ? C'est ici qu'il devient délicat de se prononcer, car elle est très hybride.

Dans un premier temps — et c'est sans doute son aspect le plus sympathique — elle incarne la révolte du Sud contre la spéculation foncière provoquée par l'Etat sur le casse du Larzac, ce qui entraîne la désertification irréversible de toute la région et ce qui contraint les jeunes à s'expatrier. En un mot, elle est l'illustration de la lutte du Midi contre l'oppression parisienne, toujours aussi lourde qu'elle soit capétienne, napoléonienne ou républicaine.

Sur ce combat d'un peuple assujéti à un gouvernement centralisateur est venu se greffer, tout naturellement, le mouvement de ceux qui luttent pour la protection de l'environnement et du cadre de la vie. Enfin, plus artificiels, il s'y est ajouté des associations d'antimilitaristes et de tiers mondistes.

C'est ce mélange qui, pour une bonne part, explique que, selon les régions, les paysans du Larzac soient tantôt défendus par le centre et oubliés par la gauche, tantôt appuyés par cette dernière et honnis par le centre et la droite. Car les idées des gens groupés dans le mouvement des paysans du Larzac bousculent les schémas politiques traditionnels.

En effet, comme l'a déclaré le général de Bollardière, la démarche de ces agriculteurs a quelque chose de « prophétique ».

Et l'amiral Sanguinetti n'a pas tort de dire : « L'affaire du Larzac n'est pas militaire, c'est une affaire politique dans laquelle le pouvoir assez lâchement pousse devant lui les militaires... »

C'est pourquoi, en définitive, nous pensons que la marche des paysans du Larzac est un événement et notre conclusion tiendra dans ces paroles de Mgr Bourrat, évêque de Rodez : « ... je constate que ces hommes et ces femmes veulent rester sur leurs terres malgré les sommes qui leur sont offertes. Cette résistance au veau d'or n'est pas tellement commune. Je sais aussi qu'ils donnent aussi à leur geste le sens d'un témoignage pour la Paix et contre la course aux armements... Qu'on le veuille ou non, ces questions difficiles nous concernent ».

Willy BRANDT

Prévisions météorologiques

Quelques chutes de neige auront encore lieu sur l'ouest, jusqu'en plaine. Dès la fin de la nuit, quelques brèves éclaircies pourront se développer. En plaine, la température sera proche de -3 la nuit et de 0 le jour. Tendances à la bise.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,75.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Un beau livre : Sur les traces d'Ounamir.
- 3 Noël de La Paternelle.
- 5 Un Centre portugais à La Chaux-de-Fonds.
- 7 Le Locle : pour que flotte le drapeau du Col-des-Roches.
- 11 Au Conseil général de Neuchâtel.
- 13 Moutier : décès subit d'un sportif.
- 16 Doublé pour Zweifel en cyclocross.
- 19 Football à l'étranger.
- 25 Programmes radio, TV.

OPINION

L'ECU GERMANO - EUROPÉEN

► Suite de la 1^{re} page

La puissance de l'économie américaine repose pour beaucoup sur la taille et la capacité d'absorption de son marché intérieur. Si les Neuf parviennent à s'imposer la discipline qu'exige le S. M. E. en devenant, alors leur puissance va enfin être à la mesure juste de leurs moyens. En quelques années, l'écu peut comptabiliser des réserves importantes avec l'excédent de la balance commerciale des membres les

plus solides du S. M. E., l'Allemagne en tête.

Ainsi, l'écu formerait une capacité d'intervention énorme sur le marché des changes, si forte qu'il pourrait s'en prendre de front au dollar et, pourquoi pas, devenir une monnaie de réserve concurrente du dollar et sur laquelle Washington n'aurait pas prise.

On payerait le pétrole en « écu ». On parlerait alors de l'union de l'Europe, oui, en quelque sorte, car ce sera sous domination allemande...

Gil BAILLOD

Menten a toujours affirmé qu'il avait été victime d'un complot impliquant les Services secrets soviétiques.

Les autorités soviétiques ont aidé les enquêteurs hollandais qui se sont rendus à Podhoroce à préparer le dossier d'accusation contre Menten qui fut arrêté en décembre 1976 en Suisse où il s'était réfugié peu avant le lancement d'un mandat d'arrêt contre lui aux Pays-Bas.

Vague de protestations

La libération de Pieter Menten a provoqué une vague de protestations, tant en Hollande qu'à l'étranger et la consternation dans les milieux politiques de La Haye. Les principaux partis ont l'intention d'interroger le gouvernement. Le ministère public a annoncé pour sa part qu'il fera appel de la décision. Dans les milieux des anciens résistants hollandais, l'émotion était vive également.

La Télévision israélienne a annoncé que les députés de la Knesset avaient demandé un débat extraordinaire. De son côté M. Simon Wiesenthal, qui s'est spécialisé dans la recherche des anciens criminels de guerre nazis, s'est déclaré « profondément choqué », et a estimé que la décision du tribunal était contraire à la loi.

Indésirable en Suisse

Par ailleurs, le riche américain ne sera pas autorisé à retourner en Suisse où il fut arrêté il y a deux ans.

Le Département de la justice a en effet fait savoir hier que la décision ordonnant son expulsion comme indésirable en 1976 a un caractère permanent et demeure applicable, quel que soit l'arrêt rendu par la justice néerlandaise. (ap)